

# GLANURES LEVISIENNES

PAR

**PIERRE-GEORGES ROY**

---

DEUXIÈME VOLUME

---

LÉVIS

1921

1275

# GLANURES LEVISIENNES

PAR

**PIERRE-GEORGES ROY**

---

DEUXIÈME VOLUME

---

Lévis

1921

930949

1-2

1-3

1-4

r  
v  
l  
f  
s  
r  
v  
f  
c

# GLANURES LEVISIENNES

---

## LE PREMIER MAIRE DE LEVIS

---

C'est le 6 août 1861 que M. Louis Carrier, marchand, fut élu premier maire de Lévis.

L'élection se fit par le conseil municipal, et à l'unanimité. C'est M. George Davie, appuyé par M. Jacques Jobin, qui proposa l'élection de M. Carrier.

M. Carrier fut réélu maire de Lévis pendant neuf années consécutives.

En 1870, M. Carrier qui vieillissait et qui, de plus, était atteint de rhumatismes qui lui refusaient presque l'usage de ses jambes, refusa sa réélection à la mairie.

Les citoyens de Lévis ne voulurent pas se séparer de leur premier maire sans lui donner un témoignage de leur gratitude. Le 3 février 1870, ils se rendirent chez lui et lui offrirent un magnifique service à thé, en argent, en souvenir de son passage à la mairie.

L'honorable M. J.-G. Blanchet, orateur de l'Assemblée Législative et député de Lévis, présenta, au nom de tous, l'adresse suivante à M. Carrier :

“ Permettez aux citoyens de la ville de Lévis en général, et à ceux du quartier Notre-Dame en particulier, de vous exprimer les regrets qu'ils ont éprouvés en apprenant votre détermination à abandonner la charge de maire et de conseiller de ville de Lévis.

“ Oui, monsieur, nous regrettons vivement que votre santé et vos infirmités vous aient empêché de continuer le mandat que vous avez toujours rempli avec beaucoup d'honneur et avec la plus grande intégrité. Grâce à la sagesse de votre administration, à l'esprit d'économie qui vous distingue, à la modération comme à la fermeté de vos démarches, les affaires municipales sont arrivées à un état de prospérité que tous les citoyens voient avec la plus vive satisfaction.

“ Il est tout à fait juste qu'après bientôt neuf années de dévouement et de travaux, nous élevions la voix pour vous donner un témoignage de gratitude. C'est bien le sentiment de la reconnaissance qui doit accueillir à la sortie de charge de celui dont l'ardeur,

à promouvoir les intérêts de ses concitoyens s'est traduite en des actes d'une étonnante générosité.

“ Au moment où vous laissez un poste que vous avez occupé avec tant de dignité, nous aimons à vous dire combien nous avons apprécié cet amour du bien public qui vous a toujours animé et qui vous portait même à venir présider les assemblées de notre corporation, lorsque les douleurs aiguës vous arrachaient aux soins de vos affaires personnelles.

“ Un si noble dévouement à la chose publique, donné à une ville qui n'est encore qu'à son berceau, aura, nous n'en doutons pas, la plus heureuse influence sur ses destinées.

“ Veuillez donc, honorable concitoyen, recevoir nos remerciements les plus sincères et accepter le faible cadeau qui les accompagne.

“ Puisse le ciel vous rendre la santé et vous conserver à votre digne épouse ainsi qu'à vos concitoyens.

“ Pour nous, nous ne saurions oublier ce que vous avez fait pour notre cause commune, et soyez sûr que notre jeune ville s'est déjà emparé de votre nom comme de celui d'un bienfaiteur, pour l'emporter avec elle à mesure qu'elle grandira, comme un souvenir propre

à entretenir et à développer chez ses enfants les sentiments de l'honneur et du sacrifice. ”

Cette adresse était signée par près de deux cents citoyens de Lévis.

M. Carrier fit la réponse suivante à l'adresse des citoyens de Lévis :

”La bienveillante adresse, accompagnée du magnifique cadeau que vous me présentez aujourd'hui, à l'occasion de la remise du mandat, que vous m'aviez fait l'honneur de me confier, sont des témoignages de gratitude et d'estime beaucoup au-dessus de mes mérites, et pour lesquels je ne puis assez vous remercier.

”S'il est un temps dans la vie où l'homme s'impose quelques sacrifices pour ses concitoyens, il est aussi un temps, je le vois, où il en est amplement récompensé. Cette récompense, je dois vous le dire, messieurs, je la reçois aujourd'hui, par les paroles de félicitations et de bienveillance que vous m'adressez. Oui, messieurs, quoi de plus propre à me payer des faibles services que j'ai pu vous rendre dans l'accomplissement de mes devoirs, que cette adresse, si pleine de sympathie, présentée par un aussi grand nombre de citoyens respectables et influents.

” Il en est, cependant, une partie que je ne

puis accepter, sans me reconnaître obligé à messieurs les conseillers que j'ai l'honneur de présider depuis la fondation de notre ville, en 1861, pour le généreux appui qu'ils ont bien voulu accorder à mes faibles efforts, afin de promouvoir nos intérêts communs.

“ Mes chers concitoyens, j'accepte, avec la plus vive reconnaissance, les témoignages de gratitude et d'estime que vous m'offrez, ainsi que le joli cadeau qui les accompagne, et je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements.

“ Je vous remercie aussi des vœux de santé et de bonheur que vous adressez au ciel pour moi ; et ce sera avec beaucoup de plaisir que je donnerai à mon épouse communication de votre adresse, dont le souvenir, croyez-moi, restera dans ma mémoire, aussi longtemps que j'en vivrai ”.

---

## 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE PIE IX

---

Au mois de juin 1871, tombait le vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Sa

**Sainteté le Pape Pie IX.** Dans tout le monde catholique, on avait décidé de célébrer ce glorieux anniversaire par des fêtes grandioses. A Québec, on avait fait des préparatifs immenses pour la célébration de ce vingt-cinquième anniversaire.

La fête, dans le monde entier, devait avoir lieu le 21 juin 1871.

Le dimanche précédent, 18 juin, M. le curé Déziel fit une magnifique allocution sur Pie IX. Il fit ressortir avec une vérité saisissante les différents traits de cette grande figure. Il rappela avec une émotion qui se communiqua bientôt à ses auditeurs les moments d'indicible bonheur qu'il avait goûtés lorsqu'il lui avait été donné de s'agenouiller aux pieds de l'auguste pontife quelques années auparavant. Le curé Déziel termina sa vibrante allocution en priant tous les catholiques de la paroisse d'illuminer leurs demeures le soir du 21 juin afin de fêter, eux aussi, comme les citoyens de Québec, ce grand événement.

Nous trouvons dans l'«*Echo de Lévis* » du 23 juin 1871 un enthousiaste compte-rendu de cette illumination :

« La soirée de mercredi a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre. Rien ne peut rendre

l'élan, l'enthousiasme avec lequel la population s'est rendue aux vœux des autorités religieuses. A Lévis, la presque totalité des citoyens étant catholique la démonstration a été générale : tous, ces jours-là, étaient fiers d'être catholiques et l'on voyait la maison de l'humble ouvrier rivaliser d'éclat avec celle du riche négociant.

“ A neuf heures, les cloches de l'église Notre-Dame s'ébranlèrent : en un clin d'oeil, le voile sombre qui enveloppait la ville se lève et se replie en arrière, et mille lumières surgissent en même temps de toutes parts comme par enchantement, ici blanches et brillantes, là tempérées dans leur éclat pur par des transparents aux couleurs les plus variées. Pas une fenêtre où l'on ne voit quelque chose qui rappelle le grand événement que l'on célèbre : ici, c'est un portrait de Pie IX, encadré dans un bouquet de fleurs et de lumières; plus loin des : “ Vive Pie IX ”, “ Amour à Pie IX ”, des inscriptions qui rappellent les événements les plus glorieux de son règne. Toute l'histoire de ce grand Pontificat se lit dans ces inscriptions : dogme de l'Immaculée Conception, in-illibilité, martyrs du Japon, Concile oecuménique.

“ Si l'on sort, un instant des rues de la ville pour gagner les hauteurs, ce sont des milliers de spectateurs enveloppés dans un tourbillon de feu et de fumée, sillonné en tous sens par mille éclairs brillants, mille gerbes d'étincelles qui montent dans les airs et retombent comme une pluie de feu dans toutes les directions. Un bruit continuel de mousqueterie se fait entendre dans toutes les directions, mêlé à des clameurs confuses parmi lesquelles on saisit de temps à autres le nom de Pie IX, Pape, Roi, Infaillible. La bande du 17<sup>ème</sup> bataillon de Lévis parcourt en même temps les rues de la ville, en jouant des airs joyeux et entraînants.

“ Sur la côte escarpée qui domine la basse-ville, s'élèvent, à différents endroits, des amphithéâtres dont chaque degré est formé par une ligne de flambeaux aux flammes rouges et bienâtres se bécotant en tous sens sous le souffle du vent. De quart d'heure en quart d'heure, le sifflet du vapeur se fait entendre, et l'on voit, dans la demi-obscurité de la rive, se détacher comme une boule de feu qui vogue et balance sur les flots et dont s'échappe comme du sein des eaux, des traits de lumière qui montent en sifflant dans les airs. Ce sont

les vapeurs traversiers, étoilés de lumières, qui transportent d'une ville à l'autre ceux qui veulent jouir du double spectacle que présente sur l'une et l'autre rive les deux villes qui rivalisent d'enthousiasme. Puis, apportée par la brise du nord, arrive des côtes de Beauport, la voix grave et solennelle du canon qui compte lentement les 25 années du Pontificat.

“ Tout cela offre un spectacle indescriptible, et dont peuvent seuls se faire une idée, ceux qui en ont été témoins.

“ Qu'on se transporte maintenant à Québec, et qu'on se mêle à la foule immense qui couvre la place Durham, pour jouir du coup d'œil féérique que présente Lévis, vu de cet endroit. On se dirait au milieu d'une de ces nuits enchantées que nous dépeignent les romanciers où la baguette d'une magicienne fait jaillir les merveilles sous les yeux des spectateurs ébahis. Lévis apparaît comme une fée qui baigne ses pieds dans le fleuve, dont la robe étoilée se déploie avec grâce, et dont les pierres et les diamants brillants de mille feux, forment la couronne. Parfois elle secoue ses vêtements ; les étoiles en jaillissent et tom-

hent à ses pieds comme des perles. C'est ravissant, enchanteur.

“ On a remarqué surtout, de Québec, la Halle du marché, le couvent des Soeurs de la Charité, le Collège, l'Église Notre-Dame, le presbytère, les grands feux de joie allumés chez M. Jeffrey, au couvent des Soeurs et chez M. Fraser, et qui faisaient l'effet de vastes incendies.

“ Pour tout dire en un mot, Lévis s'est surpassé en cette circonstance et nous féliciterions les citoyens de notre ville de la preuve éclatante qu'ils viennent de donner de leur foi et de leur attachement au Souverain Pontife, si nous ne savions que le bel acte qu'ils ont accompli en dit plus à leur éloge que tout ce que nous pourrions faire. ”

---

## LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LEVIS

---

C'est le 23 août 1871 qu'il fut question pour la première fois de la fondation d'une Chambre de Commerce à Lévis.

Ce jour-là. l'«*Echo de Lévis* » publiait l'article suivant :

“ On s'occupe beaucoup de ce temps-ci, à Montréal et dans les environs, d'un projet qui aurait pour but, la fondation de Chambres de Commerce dans les différents districts de cette Province. L'idée émise il y a quelques mois par un marchand de Montréal, a été commentée par la presse, et déjà la discussion à laquelle elle a donné lieu a produit d'heureux résultats. Les représentants les plus influents du commerce à Saint-Hyacinthe ont eu une entrevue avec la Chambre de Commerce de Montréal, et tout porte à croire que l'on réussira à jeter les bases d'une association puissante qui ne contribuera pas peu à donner à nos intérêts commerciaux la protection qui leur a trop souvent manqué jusqu'ici.

“ L'on a attaché jusqu'à ces derniers temps trop peu d'importance à ces associations commerciales dans notre Province. Nos concitoyens anglais, plus pratiques, ont été presque les seuls à en apprécier l'utilité, et pendant que dans le Haut-Canada le commerce, par l'esprit d'association de ses membres, exerçait une influence considérable jusque dans les conseils de nos législateurs, pendant que

nos concitoyens d'origine anglaise, imitant leurs frères d'Ontario, formaient ici des Chambres de Commerce, nous, Canadiens-Français, qui pouvons jouer dans cette branche un rôle qui n'est pas à mépriser, nous restions à l'écart, isolés.

“ Pendant ce temps-là, ces associations ont porté leurs fruits, leur importance a été reconnue, elles ont exercée sur la marche des affaires une influence considérable, tellement que dans ces dernières années, on a vu plusieurs fois le gouvernement obligé de compter avec elle. Cela loin d'être un mal ne peut qu'aider à la protection d'un intérêt capital que l'on ne sacrifie jamais sans porter un coup funeste au développement et à la prospérité d'un pays.

“ Ces faits nous ont fait ouvrir les yeux. On a compris que plus cette union se généraliserait, plus les intérêts représentés auraient de force. L'on peut calculer en effet tout le bien que pourraient faire des Chambres de Commerce dont feraient partie tous les marchands et industriels influents de chaque district ? Là seraient discutés par des hommes compétents les grands intérêts du commerce ; chacun apportant ses lumières à

L'étude de ces questions importantes, nos moyens et nos ressources seraient mieux connus, le niveau intellectuel et moral de la classe marchande et industrielle s'élèverait ; enfin d'un concours général d'hommes unis par un même intérêt, naîtraient des idées fécondes, pratiques, saines, qui pourraient éclairer la population, épargner à nos gouvernements bien des désagréments, et prévenir souvent bien des écarts.

Nous croyons donc rendre un véritable service à nos concitoyens en attirant leur attention sur ce sujet. Nous n'avons pas encore à Lévis de Chambre de Commerce, mais qui empêcherait nos marchands et nos industriels de s'unir à ceux de Québec et de s'entendre à cet effet avec la Chambre de Commerce de la capitale. C'est en négligeant ces moyens qu'on reste dans l'infériorité, et nous sommes aujourd'hui à une époque où il faut nécessairement un peu d'esprit public et d'esprit d'association. C'est par là qu'un homme se distingue du vulgaire.

“ Que quelqu'un donne le signal du mouvement ; qu'on intéresse à ce projet non seulement nos marchands de la ville, mais encore ceux des campagnes environnantes qui

forment le comté de Lévis. Cette partie de la Province aura avant longtemps des intérêts majeurs à sauvegarder ; qu'elle se ménage de bonne heure une influence ; cela vaut mieux que de se mettre à la remorque des grands centres commerciaux qui ont plus que jamais des tendances à tout absorber. "

L'appel de l' "Echo de Lévis" fut entendu et compris. Cinq jours plus tard, ce journal publiait la lettre suivante signée " un commerçant de Lévis " :

" J'ai vu avec plaisir que vous avez recommandé l'autre jour l'établissement d'une Chambre de Commerce dans la ville de Lévis. Les avantages que nous pourrions y trouver sont si évidents et sautent tellement aux yeux qu'on est surpris que le mouvement qui se produit aujourd'hui ne soit pas venu plus tôt. N'importe vaut mieux tard que jamais.

" Dans tous les cas, je vois que partout on en comprend l'importance. A St-Hyacinthe, Sorel, Joliette, Beauharnois, il y a eu des réunions préliminaires et tout porte à croire que dans ces différentes villes, il y aura bientôt des Chambres de Commerce constituées sur les bases de celles qui existent déjà.

" A Lévis seulement, on n'a fait encore au-

eune démarche dans ce sens. Ce serait donc la seule ville qui ne serait pas représentée dans le commerce de la Puissance. Il est urgent que nous prenions des mesures pour ne pas rester ainsi isolés. Tous les marchands et les industriels sont d'accord sur ce point, et attendent que le signal soit donné pour se joindre au mouvement. C'est à nos marchands les plus influents qu'il appartient de se mettre à la tête. Que l'un d'eux seulement nous donne avis d'une assemblée préliminaire et nous nous y rendrons en foule et nous aurons notre Chambre de Commerce, j'en suis convaincu.

“ J'espère donc que d'ici à quelques jours nous entendrons parler de quelque chose, et que vous voudrez bien nous prêter votre concours. ”

Le 17 janvier 1872, la Chambre de Commerce de la puissance du Canada, une institution qui a joué un beau rôle et a rendu bien des services, mais qui comme bien d'autres créations utiles a disparu, se réunissait à Ottawa. Au nombre des questions qui devaient se discuter à ce congrès de presque toutes les Chambres de Commerce de la Puissance, plusieurs intéressaient au plus haut point des villes de Québec et de Lévis. La vieille ca-

pitale qui avait sa Chambre de Commerce depuis 1808 avait le droit d'envoyer des délégués à cette réunion. Mais Lévis qui commençait, qui avait la noble ambition de se créer une belle place au soleil ne pouvait y faire entendre sa voix puisqu'elle n'avait pas de Chambre de Commerce.

L'«*Echo de Lévis*» du 15 janvier 1872, parlant des matières qu'on devait discuter dans la réunion du congrès, écrivait :

« Il est déplorable tout de même que Lévis n'ait pas l'avantage d'être représenté à cette réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance. Il sera discuté des questions auxquelles nous sommes assez directement intéressés, sans parler de celle du creusement de lac St-Pierre, relativement à laquelle nos intérêts sont les mêmes que ceux de Québec. En dehors de cet intérêt personnel, il est avantageux pour toute la Puissance que le commerce soit aussi largement représenté que possible.

« D'ailleurs, quelle est la ville, après Québec et Montréal, dont le commerce représente un capital aussi considérable que Lévis ?

« L'établissement d'une Chambre de Commerce sera le premier pas dans la voie

dans laquelle il nous faut entrer si nous voulons obtenir notre juste part des droits qui nous appartiennent. Que les marchands et les commerçants de cette ville y songent et se mettent à l'oeuvre. ”

Un bon grain lorsqu'il tombe dans une terre bien préparée ne manque jamais de germer. Le conseil donné par l'“ Echo de Lévis ” ne pouvait manquer d'être suivi. Lévis avait alors comme premier magistrat, M. Jacques Jobin. A la séance du Conseil municipal du 5 février 1872, M. le maire Jobin suggérait la formation d'un comité spécial pour s'occuper de la fondation d'une Chambre de Commerce à Lévis. La suggestion de M. Jobin fut acceptée avec empressement. A la séance suivante du Conseil, le 9 février 1872, on nommait les conseillers suivants pour s'occuper de l'organisation d'une Chambre de Commerce et d'une Commission du Havre : Président : Pierre Roy ; F.-X. Lemieux, Robert Demers, Etienne Samson, L.-Phydimé Demers, Pierre Lefrançois, J.-Cyrille Hamel, Mathias Grégoire et Louis Cloutier.

L'“ Echo de Lévis ” qui avait été le premier à lancer l'idée de la fondation d'une Chambre de Commerce ne pouvait manquer de

se réjouir de l'initiative prise par M. le maire Jobin. Aussi, dans son numéro du 26 février 1872, laisse-t-il libre cours à toute sa joie :

“ Nous aurons donc enfin notre Chambre de Commerce, il n'est pas permis d'en douter, et nous la devons à l'esprit entreprenant et à l'intelligence de nos conseillers. Nous trouverons là ce qui depuis longtemps, a fait défaut parmi nous, une réunion d'hommes imbus des idées de progrès et d'avancement unis dans un intérêt commun et travaillant de concert au triomphe d'une idée. C'est l'époque d'une nouvelle ère qui verra finir le règne des tiraillements en tous sens des luttes entre intérêts privés, des rivalités mesquines et égoïstes, étouffant à sa naissance toute idée progressive.

“ Pour nous, l'existence d'une Chambre de Commerce a plus d'importance qu'on ne serait d'abord porté à le croire. Ce sera une nouvelle recrue dans les rangs de ceux qui combattent sur le terrain de nos intérêts commerciaux. Ce sera, de plus, un puissant levier destiné à mettre en mouvement, à pousser la solution de tant de questions vitales qui se dressent aujourd'hui devant nous. Notre industrie naissante a besoin d'une direction

sage, éclairée, prudente. Qui la lui donnera plus sûrement qu'une Chambre de Commerce où les intérêts, les besoins se solidarisent, où les connaissances et les lumières se vulgarisent par le contact des idées.

“ Ce qui nous a fait défaut, jusqu'ici, c'est l'union, l'harmonie, l'entente. Le moyen de nous assurer le concours de ces divers éléments, c'est de réunir en un faisceau tous les intérêts et de leur assigner un but commun ; quelle influence pourrait résister à une ligue des marchands et des commerçants de cette ville qui, après avoir pesé tous les avantages d'un projet, d'une entreprise publique, unirait tous ses efforts pour en pousser l'exécution. Qu'elle se forme cette ligue et derrière elle s'organisera toute une phalange pour l'appuyer et la secourir. ”

Le comité formé à la séance du Conseil du 19 février 1872 se mit résolument à l'oeuvre, et moins d'un mois plus tard, le 13 mars, le maire était en état de publier l'avis suivant dans l'organe de la ville “ L'Echo de Lévis ” :

### “ AVIS ”

“ Les marchands, les commerçants, et en général toutes les personnes engagées dans

Les différentes branches de l'industrie commerciale sont instamment priées de se réunir à la Salle Lauzon, mardi prochain, le 19 du courant, à deux heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'opportunité de la formation d'une Chambre de Commerce en cette ville.

“ JACQUES JOBIN ”

“ maire ”

L'assemblée annoncée eut lieu en effet, le 19 mars. Elle dépassa toutes les espérances. Une centaine de personnes y assistaient. Plusieurs de nos principaux marchands et négociants, entre autres l'hon. M. D. Price, MM. Patton, Hall, Bennett, etc., retenus par des affaires importantes, avaient fait part par lettres au maire, M. Jobin, de leur regret de ne pouvoir assister à l'assemblée, tout en exprimant leurs souhaits pour le succès de l'entreprise et leur désir d'inscrire leurs noms comme membres.

M. le maire Jobin avait été appelé à présider l'assemblée et M. Flavien Roy à agir comme secrétaire, il fut :

Proposé par M. Théodule Foisy, appuyé par M. Joshua Thompson, et

Résolu : Que dans l'opinion de cette as-

semblée, il est grandement à désirer qu'il se forme une Chambre de Commerce dans la ville de Lévis.

Proposé par M. J.-Cyrille Hamel, appuyé par M. Moses Cass, et

Résolu : Qu'un comité soit immédiatement nommé pour préparer les règles et règlements nécessaires à la régie des membres de la Chambre de Commerce ainsi qu'une charte d'incorporation à être soumise à la prochaine session du Parlement, avec instruction de faire son rapport sous le plus bref délai, et que ce comité soit composé des MM. suivants : M. le maire Jobin, l'hon. J.-G. Blanchet, MM. L.-Phydiane Devers, J.-Cyrille Hamel, Moses Cass, Joshua Thomson, William Carrier, P.-C. Damprier, Pierre Lefrançois, F.-X. Lemieux, D. Patton, Antoine Carrier, Benjamin Hudt, Thomas Boissino, François Bartrand, John Buchanan, Théodale Foisy, Georges Couture, J.-B. Michaud, J.-H. Simmons, Timoléus Beau lieu, George Davie, Julien Chabot, Samuel Bennett, Flavien Roy, et L.-N. Belleau.

Plusieurs discours furent prononcés à l'appui de ces résolutions.

M. le maire Jobin, chargé d'expliquer le but de l'assemblée, s'acquitta de sa tâche avec habi-

leté. Il expliqua pour quelles raisons il avait cru, de concert avec ses collègues, membres du Conseil de ville, devoir prendre l'initiative et appeler l'attention du commerce de Lévis sur l'importance qu'il y avait de former une Chambre de Commerce.

L'honorable M. Blanchet fit l'éloge de l'intelligence et de l'esprit pratique de la population de Lévis, en particulier de la classe commerciale et mercantile. "Noblesse oblige, dit M. Blanchet. Lévis doit s'affirmer, prendre la place qui lui appartient parmi les villes de la province : c'est aux hommes d'affaires à prendre en mains leurs intérêts qui sont ceux de la population dont ils représentent la classe la plus influente."

M. T.-H. Grant, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, donna des explications claires et détaillées sur la nature, le fonctionnement et le rôle des Chambres de Commerce et l'importance qu'on y attache dans tous les pays.

M. Carrel, membre de la Chambre de Commerce de Québec, insista sur l'utilité des Chambres de Commerce et pour l'impulsion qu'elles donnent au développement de l'industrie locale, et pour la part d'influence qu'elles

exercent dans toutes les questions qui intéressent le commerce de la Puissance en général.

Enfin, M. I.-N. Belleau félicita la classe commerciale de l'empressement avec lequel elle avait répondu à l'appel du maire Jobin. Grâce à l'action et aux démarches de M. Jobin on verra disparaître cette anomalie regrettable qui consiste en ce que, tandis que les professions, les corps de métiers, etc., sentent le besoin de se rapprocher, de s'associer, la classe la plus influente, celle des marchands et des négociants qui a le plus besoin de se protéger, était restée jusqu'ici dans l'isolement.

Plus de quarante personnes s'inscrivirent immédiatement pour faire partie de la nouvelle Chambre de Commerce.

Comme on le voit, les choses allaient rondement.

Le comité général nommé pour préparer le projet de constitution se réunit immédiatement après l'assemblée, et afin d'expédier la besogne plus rapidement, nomma un sous-comité composé du maire Jobin, de MM. J.-H. Simmons, L.-P. Demers, Benjamin Huot, Thomas Boissinot, Thimolaus Beaulieu et I.-N. Belleau.

Le 23 avril, une réunion du comité-général avait lieu à la salle Lauzon, le projet de char-

le préparé par le sous-comité, était accepté, et le secrétaire était chargé de le transmettre à l'hon. M. J. G. Blanchet, à Ottawa, afin de la faire adopter par le Parlement alors en session.

Le 14 juin 1872, la Chambre de Commerce de Lévis recevait son incorporation.

C'est la charte qui nomma les premiers officiers de la Chambre de Commerce de Lévis. Furent choisis, M. Samuel Bennett comme président, M. P. C. Dumontier comme vice-président, et M. Flavien Roy comme secrétaire.

Pendant sa première année d'existence, la Chambre de Commerce ne resta pas inactive. Elle fit des règlements pour sa régie interne, s'occupa du prolongement de la rue Eden jusqu'à Lauzon, demanda l'extension de la ligne du Grand-Tronc jusqu'au Passage, fit de nombreuses suggestions au sujet du service des mailles de la traverse entre Québec et Lévis, etc., etc. Mais la besogne la plus effective de la Chambre de Commerce fut les changements qu'elle obtint dans la composition de la Commission du Havre de Québec. Jusque là Lévis n'avait pas eu de représentant dans la Commission du Havre. La Chambre de Commerce fit tout et si bien qu'elle en obtint un. L'acte Victoria fit la conséquence. Au mois de juil-

let, la Chambre avait élu M. J.-H. Simmons pour la représenter dans la Commission du Hâvre.

---

## UNE SOEUR DU PRECIEUX-SANG

---

La maison-mère du monastère du Précieux-Sang que nous possédons à Lévis est à St-Hyacinthe. C'est là, dans l'humble cimetière de la communauté, que repose, depuis le 9 mai 1871, la soeur St-Louis de Gonzague, née Marie-Adine Frémont.

Les lévisiens ont double titre pour se rappeler le souvenir de cette sainte religieuse : son père, le docteur Charles-Jacques Frémont, avait pratiqué à Lévis pendant quelques années, et elle-même avait fait une bonne partie de ses études au couvent de Jésus-Marie de St Joseph de Lévis.

A la mort de son père, arrivée en 1862, Marie-Adine Frémont avait formé le projet d'entrer au noviciat des dames de Jésus-Marie. Mais elle dût demeurer auprès de sa mère, encore deux ans, parce que Mme Frémont n'avait pas le courage de se séparer de sa fille

bien-aimée. Dieu avait d'autres vues sur cette jeune fille.

Poussée sans doute par une inspiration céleste, Mme Frémont conçut un jour le désir de visiter le monastère du Précieux-Sang de St-Hyacinthe. Elle s'y rendit accompagnée de ses deux jeunes filles, Marie-Adine et Marie-Luce-Félicité, qui devait être, quelques années plus tard, la première carmélite canadienne.

Marie-Adine Frémont garda un ineffaçable souvenir de sa visite au Précieux-Sang de St-Hyacinthe. "Je ne serai jamais que religieuse du Précieux-Sang", dit-elle dès lors.

Mme Frémont qui était une pieuse et sainte femme consentit au grand sacrifice que Dieu lui demandait. Elle n'en versa pas moins d'abondantes larmes. La nature est toujours si forte !

Ce fut le 15 octobre 1866 que Marie-Adine Frémont fit ses adieux au monde. Ses adieux à sa mère et à sa soeur, qui l'avaient accompagnée jusqu'à St-Hyacinthe, furent calmes et joyeux. Il lui tardait d'être sous le joug du Seigneur.

Dès le début de son noviciat, la nouvelle postulante se fit remarquer par sa parfaite régularité et sa fidélité à ses moindres devoirs.

Enfin, le 15 octobre 1868, la soeur St-Louis de Gonzague se liait irrévocablement de son divin Epoux.

Dès lors, la Soeur St-Louis de Gonzague, qui au jour de sa prise d'habit, avait pris pour maxime ces paroles de son saint patron : "A quoi cela me servira-t-il pour l'éternité", chercha à imiter les vertus du divin Jésus. Elle prit aussi à tâche de mettre sans cesse en pratique cette maxime de l'"Imitation" : "Aimez à être inconnu et à passer pour rien".

Dès l'automne de 1870, la soeur Saint-Louis de Gonzague parut avoir comme un pressentiment de sa mort prochaine. Elle dit même à une de ses compagnes que l'hiver qui s'approchait serait le dernier qu'elle passerait sur la terre.

Au son entrée au Précieux-Sang, la soeur Saint-Louis de Gonzague souffrait de dyspepsie. La maladie avait toujours progressé, malgré tous les efforts de la science pour enrayer le mal. Enfin, en janvier 1871, elle fut forcée de rester à l'infirmerie.

Mais laissons parler les "Annales" de la Communauté, à la date du 10 mars 1871 :

"Le douloureux sacrifice auquel nous nous préparions est accompli ; hier soir, vers six

heures, notre douce petite compagne, soeur Saint-Louis de Gonzague, s'envolait dans les bras de l'Époux. Vers deux heures et demie, cette chère soeur reçut la visite de sa mère, de sa soeur et de son petit frère... Vers cinq heures, après leur départ, elle eut la violente crise qui termina ses jours. Elle parut agitée, ses joues et ses lèvres prirent une teinte violette, sa respiration devint haletante : "Vite, vite, dit-elle, donnez-moi de l'air... J'étouffe." Sa respiration se fit de plus en plus entrecoupée : "Priez, ajouta-t-elle encore, priez pour moi, je meurs !" Et aussi longtemps qu'elle en eut la force, elle répéta : "Oh ! priez, priez pour moi !"

"Depuis longtemps, ajoute l'annaliste, notre petite soeur soupirait après l'heureux moment qui la réunirait au Bien-aimé. Nos supérieurs qui connaissaient ses désirs, l'obligèrent de demander sa guérison. Enfant soumise et résignée, elle pria pour son rétablissement : "Oui, disait-elle un jour à une religieuse qui lui demandait si elle était bien fidèle à faire ce qu'on lui avait ordonné, "oui", je demande ma guérison ; mais Dieu voit mes désirs....."

"Bien souvent, elle avait exprimé le désir de mourir comme son patron, saint Louis de Gon-

zague, à l'âge de vingt-trois ans. Le Seigneur l'exauça ; car elle quitta la vie âgée de vingt-trois ans et quelques jours. Comme cet ange de la terre, elle avait parcouru en peu d'années une longue carrière."

---

## LE BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTÉ DE LÉVIS

---

Lorsque les bureaux d'enregistrement furent établis par toute la province, le comté de Lévis n'existait pas encore. Toutes les paroisses qui forment aujourd'hui notre comté firent d'abord partie de la division d'enregistrement de Dorchester, à part la partie est de la paroisse de Saint-Joseph qui était jointe à la division d'enregistrement de Bellechasse.

Il en fut ainsi jusqu'en 1872.

Le 24 décembre, la législature de Québec décrétait ce qui suit :

1. La division d'enregistrement de Dorchester numéro deux sera à l'avenir nommée et connue comme la division d'enregistrement du comté de Lévis.

2. Aussitôt qu'une bâtisse convenable, avec une voûte de sûreté, aura été construite par la corporation de la ville de Lévis, le bureau d'enregistrement de la dite division, qui est maintenant tenu dans le village de Lauzon, sera, à un jour fixé à cette fin, par proclamation du lieutenant-gouverneur, transporté dans la ville de Lévis (36 Victoria, chapitre XXXII).

Deux ans après l'adoption de la loi qui permettait de transporter le bureau d'enregistrement dans la ville de Lévis, notre Conseil de ville ne s'était pas encore occupé de cette affaire pourtant si importante.

Le 27 novembre 1874, l'"ECHO DE LÉVIS" se couvait un peu la somnolence du Conseil municipal.

"Nous croyons, disait-il, devoir attirer l'attention de la Corporation sur le fait qu'une législation pourvoit à ce que le Bureau d'enregistrement soit transporté dans la ville de Lévis, aussitôt que la corporation aura construit des voûtes de sûreté pour les livres et les registres. Il y a deux ans que cette loi a été passée, et la ville ne s'est pas encore occupée, que nous sachions, de se prévaloir des dispo-

sitions toutes à notre avantage qu'elle renferme.

Le temps semblerait venu aujourd'hui de s'en occuper d'une manière sérieuse. Tous les efforts de la population tendent présentement à centraliser autant que possible les affaires dans la ville. Nous avons une Chambre de Commerce, une banque, une cour de magistrat, un syndic officiel, bientôt peut-être une maison d'entrepôt. Amenons-y maintenant le Bureau d'enregistrement. N'abandonnons rien de ce à quoi nous pouvons légitimement prétendre. C'est en amenant comme cela petit à petit chez nous une foule d'affaires que nous avons trop négligées jusqu'à présent, que nous réussirons à déterminer vers nous un courant de population suffisant pour donner à Lévis une vie nouvelle et une physionomie particulière. Il n'y a pas de mal à prendre ce qui nous appartient, et sans rien enlever à personne nous avons tous les éléments nécessaires à la prospérité de notre ville, si nous savons mettre à contribution les moyens dont nous pouvons disposer.

Ces voûtes, croyons-nous, pourraient être construites à peu de frais, et les dépenses qu'elles occasionneraient seraient bien vite

fournies aux contribuables, qui n'auraient plus à payer, pour faire enregistrer leurs actes, des frais de transport assez considérables en sus des droits et des honoraires du registraire. Cette dépense serait peu de choses dans tous les cas, comparée aux avantages qu'en retirerait la ville et la population qui contribue pour la plus large part au revenu du Bureau d'enregistrement.

“ La corporation rencontrerait certainement les vues de tous les citoyens en se conformant aux conditions de la loi qui statue ce changement. ”

Deux mois plus tard, le Conseil de Ville se décida enfin à étudier la question de transporter le bureau d'enregistrement à Lévis même. A sa séance du 1er février 1875, il adoptait la résolution suivante :

“ Qu'un comité composé de MM. les conseillers Pierre Lefrançois, Etienne Dussault, Thimolaus Beaulieu et Louis Bégin soit chargé de s'entendre avec l'honorable M. J.-G. Blaisnet pour savoir si il n'y aurait pas moyen de faire amender la loi pour que le gouvernement se chargerait lui-même de faire la route et fournir le local en la ville de Lévis pour y ériger le bureau d'enregistrement et

que ce comité soit aussi chargé de faire toutes les démarches nécessaires à ce sujet, de faire choix d'un local si le gouvernement ne s'en chargeait pas, et que ce comité fasse rapport à ce conseil aussitôt que possible. ”

Le 20 juillet 1876, le bureau d'enregistrement du comté de Lévis était transporté dans la station des pompes, rue Commerciale, précisément où sont aujourd'hui les bureaux de la banque de Montréal.

Ce changement avait été ordonné, ainsi que le voulait la loi, par une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil en date du 13 juillet 1876.

La station du feu et la voûte de sûreté qu'elle renfermait ayant été condamnées comme impropres pour les fins d'un bureau d'enregistrement, le lieutenant-gouverneur, par proclamation du 2 juin 1880, ordonna le transfert du bureau d'enregistrement dans une maison construite par L.-N. Carrier, rue Fraser, sur le lot cadastral no 342.

Le déménagement se fit quelques jours plus tard.

Il y a donc quarante-un ans que le bureau d'enregistrement du comté de Lévis est installé dans son local actuel.

Les titulaires du bureau d'enregistrement du comté de Lévis ont été :

10. M. François-Marcel Guay, notaire.

20. M. Louis-Napoléon Carrier, notaire.  
mars 1879.

30. M. Joseph-Arthur Carrier, étudiant en loi, avril 1908.

---

### SEPT ORDINATIONS A LEVIS

---

Le 26 mai 1872, Sa Grandeur Mgr Taschereau, archevêque de Québec, voulait bien donner aux paroissiens de Lévis l'avantage d'être témoins de l'imposante cérémonie de la consécration de sept ministres du Seigneur. Il donnait l'ordre sacré de la prêtrise à MM. les abbés Georges Fraser, de Lévis ; Philippe Beaulieu, de Lévis ; James Sexton, de Saint-Nicolas ; Nazaire Paquet, de Saint-Nicolas ; David Gosselin, de Saint-Laurent de l'île d'Orléans ; Hospice Desjardins, de Sainte-Anne de la Pocatière ; Donald McDonald, de Arichat, Nouvelle-Ecosse.

L' "Echo de Lévis" du 27 mai 1872, donnait le compte-rendu de cette fête religieuse :

De bonne heure, hier matin, les vapeurs traversiers avaient été pavoisés et ornés de feuillages et transportaient en cette ville grand nombre de citoyens de Québec, pendant que le " National " amenait de Saint-Nicolas, les parents des jeunes consécrandaires de cette paroisse. A 8.30 heures, Mgr l'Archevêque arrivait à Lévis, accompagné d'un grand nombre de prêtres de l'Evêché et du Séminaire et se rendait à l'église Notre-Dame où devait avoir lieu la consécration.

Rarement l'intérieur de l'église Notre-Dame a offert un aussi beau coup-d'oeil qu'hier ; la foule se pressait dans la nef et dans les jubés et toutes les places réservées aux étrangers étaient littéralement remplies ; les stalles du chœur étaient occupées par au-delà de trente prêtres, venus de Québec et des campagnes environnantes. Le sanctuaire avait été décoré avec goût et l'autel portait les ornements des grands jours de fête.

Rien de majestueux, de mieux adapté au caractère de notre religion que les cérémonies dont l'église accompagne la consécration de ses ministres ; rien de solennel comme les prières qu'elle met dans la bouche du Pontife. Il n'y a pas jusqu'aux manifestations

extérieures qui contribuent à faire passer dans le cœur et dans l'âme des fidèles cette haute idée, ce profond respect que l'église elle-même professe pour ses ministres. La dignité du sacerdoce, la grandeur de la mission du prêtre se révèlent tout entières dans ces seules manifestations du culte extérieur : aussi les fidèles en ont été vivement impressionnés.

“ M. l'abbé Benjamin Paquet qui devait faire le sermon de circonstance s'étant trouvé indisposé a été remplacé par M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Nicolas. Avec une éloquence pleine de dignité, le prédicateur a exposé la grandeur de la mission confiée au prêtre, et l'importance des devoirs qu'il a à remplir, le fardeau de la responsabilité qui lui incombe. D'autres ont la charge des intérêts matériels du peuple, lui, le soin des âmes ; toute autre préoccupation, d'un ordre inférieur, doit céder le pas devant celle-ci. Pour cela, il doit s'armer de dévouement et de courage, parce que il ne doit pas attendre sa récompense dans ce monde et que sa vie est une vie de sacrifices. Il doit marcher à la tête du troupeau de Jésus-Christ, avec cette intrépidité et cet esprit de sages

se que l'on a droit d'attendre de celui qui tient le commandement. Mais l'arme que l'Église lui met entre les mains et dont elle lui ordonne d'user, c'est la charité, puisque sa mission est avant tout, une mission de paix.

• La bande des élèves du séminaire de Québec, sous la direction de M. l'abbé Sanfaçon, a joué au commencement et à la fin de la messe plusieurs morceaux dont l'exécution fait beaucoup d'honneur aux jeunes artistes qui composent ce corps de musique.

• A l'épître, notre artiste, M. P.-N. Hamel a joué un solo de violon d'un caractère profondément religieux avec ce sentiment, cette exquise délicatesse d'exécution qui caractérise son talent.

• Mgr l'Archevêque était assisté à l'autel par M. l'abbé Thomas Hamel, vicaire-général, supérieur du séminaire de Québec, les diacres d'honneur étaient MM. les abbés Beaudet et L.-N. Bégin, aussi du séminaire et les diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés J.-C.-K. Laflamme et H. Têtu.

• Parmi les membres du clergé présents, nous avons remarqué les abbés C.-E. Poiré, V. G., Lagneux, Ladrière, Guay, Beaulieu, Bégin, tous natifs de Lévis.

“ Il a été fait à la messe une quête pour aider à la construction du nouvel hôpital de Saint-Sauveur (Hôpital du Sacré-Coeur).

“ On peut dire en résumé, que, grâce au zèle infatigable de M. le curé de Lévis, rien n'a été épargné pour donner à cette belle démonstration religieuse tout l'éclat et la solennité possible.

“ Après la messe Mgr l'Archevêque, tous les prêtres présents à la cérémonie, les sept nouveaux dignitaires avec les membres de leur famille, ont pris le diner au collège de Lévis. En réponse à quelques paroles de remerciements, adressées à Sa Grandeur par M. l'abbé Philippe Beaulieu, Mgr a fait le plus bel éloge du zèle, du dévouement de M. le curé, et lui a rendu ce beau témoignage que la ville de Lévis lui devait d'être ce qu'elle était, que l'esprit de foi qui anime sa population, et le développement matériel qui a pris des proportions extraordinaires étaient également son oeuvre. Sa Grandeur a cru accomplir un devoir de reconnaissance que la religion lui devait, en venant bénir et consacrer sous ses yeux les deux nouveaux ministres que la ville de Lévis venait de donner à l'Eglise.

“ Les vêpres ont été chantées par M. l'abbé

Fraser, tous les nouveaux prêtres consacrés à l'office du matin y assistaient et ont entonné les antiennes. ”

Le lendemain de leur ordination, 27 mai, les nouveaux prêtres célébraient leur première messe. M. l'abbé Beaulieu à l'église paroissiale de Lévis ; M. l'abbé Desjardins au convent des Sœurs de la Charité de Lévis ; M. l'abbé Fraser, à la chapelle du convent de Sillery ; M. l'abbé Gosselin, au séminaire de Québec ; MM. les abbés Paquet et Sexton, à Saint-Nicolas, et M. l'abbé McDonald, à la chapelle du convent des Ursulines, à Québec.

Des sept prêtres ordonnés à Lévis, le 26 mai 1872, deux seulement survivent : Mgr David Gosselin et M. l'abbé Desjardins, curé de Saint-David de Lauberivière.

---

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER  
A LEVIS

---

Malade depuis quelques années, la défaite qu'il subit à Montréal aux élections générales de 1872 avait contribué à aggraver le mal dont souffrait Sir Georges-Etienne Cartier.

Sur le conseil de ses médecins et de ses amis, il se décida, au mois de septembre de la même année, à aller consulter les princes de la science sur le mal qui le minait.

Le 28 septembre 1872, Sir Georges-Etienne Cartier arrivait à Lévis par le convoi du Grand-Tronc, en compagnie de son associé professionnel, M. Pominville, et de son secrétaire, M. Benjamin Sulte.

Une foule considérable l'attendait à la gare.

En descendant du train, Sir Georges-Etienne Cartier fut accueilli par les acclamations de la foule. Après avoir échangé quelques poignées de mains avec les nombreux amis qui l'entouraient, le ministre canadien reçut l'adresse suivante, présentée par M. Jacques Jobin, maire de Lévis.

“ A l'honorable Sir Georges-Etienne Cartier, baronet, membre du Conseil Privé du Canada, ministre de la Milice et de la Défense.

“ Les citoyens de Lévis, à l'occasion de votre départ pour l'Europe, désirent vous témoigner leurs sentiments d'estime et de respect pour les hautes qualités personnelles qui vous distinguent, et aussi leur reconnaissance pour les grands services que vous avez ren-

plus à votre pays depuis près de vingt-cinq ans.

“ Dans toutes les circonstances, vous vous êtes montré à la hauteur des positions importantes et difficiles où vous a placé la confiance de vos compatriotes. Vous avez été le défenseur de nos droits et de nos libertés constitutionnelles, et vous n'avez eu à cœur que de rendre justice à toutes les origines et à toutes les classes de la société.

“ Vous avez mis la main à tous les genres de progrès qui se sont accomplis dans le pays, depuis le commencement de votre carrière publique, et la postérité, qui en aura le bénéfice, regardera l'époque de votre apparition sur la scène politique comme une des plus importantes de notre histoire.

“ Les citoyens de Lévis expriment les vœux les plus sincères pour votre bonheur, celui de lady Cartier et de votre famille, et ils espèrent qu'il plaira à la Providence de vous donner la santé dont vous avez besoin pour reprendre dans les conseils de la Nation, le poste que ne manquera pas de vous y assigner encore longtemps la confiance publique. C'est le désir que forment les véritables amis de leur pays.

Sir Georges-Etienne Cartier répondit comme suit à l'adresse des citoyens de Lévis :

“ M. le maire et messieurs,

“ Je vous remercie bien cordialement du témoignage d'estime que vous voulez bien me donner : je sais l'apprécier comme il mérite de l'être. Je n'ai fait rien spécialement pour cette localité : mais pendant les vingt-cinq années que j'ai travaillé pour le public, ainsi que vous le dites, je me suis efforcé de procurer le bien-être à tous mes compatriotes et vous avez en votre part dans ce que j'ai tenté de faire pour le pays en général et votre bienveillante adresse me prouve que vous savez reconnaître ce que l'on fait pour vous, même indirectement.

“ Je vous remercie bien sincèrement des vœux que vous formez pour le rétablissement de ma santé et pour les bonnes choses que vous souhaitez à lady Cartier et à ma famille. Je traverse l'Atlantique pour aller consulter les hommes de l'art, et si les souhaits que vous faites pour moi et vos bonnes prières obtiennent ma guérison, je reviendrai bientôt reprendre ma place en Chambre et dans le gouvernement, et je serai heureux, si le public continue de me donner son cordial appui, d'employer le reste de ma vie, à tra-

railler pour le pays et pour votre bien à tous. ”

Sir Georges traversa ensuite le quai du Grand-Tronc, orné de drapeaux pour se rendre au vapeur “ William ” qui devait le conduire à bord du “ Prussian ”.

Quelques heures plus tard, le “ Prussian ” prenait la mer.

On sait que la science fut impuissante à ramener Sir Georges-Etienne Cartier à la santé.

En serrant la main d'un ami, à bord du “ Prussian ”, le grand patriote avait dit : “ Si les médecins me condamnent, je reviendrai mourir ici parmi les miens ”.

La Providence ne lui accorda pas cette faveur. Il mourut à Londres le 20 mai 1873.

On se rappelle la scène pathétique qui eut lieu à la Chambre des Communes lorsque Sir John MacDonald annonça aux députés la mort de son fidèle collègue.

Il donna lecture d'un télégramme de sir John Rose conçue à peu près comme suit : “ Cartier mort paisiblement ce matin à 6 heures. ” Il ne put en dire plus long, et éclata en sanglots. La tête et les bras inclinés sur le pupitre du ministre disparu, il pleura abondamment pendant plusieurs minutes.

Le corps de Sir Georges-Etienne Cartier fut

ramené au pays et on lui fit des funérailles nationales.

---

### UN MOYEN EXPEDITIF

---

Les maisons de réputation douteuse n'ont jamais pu s'implanter facilement à Lévis. De temps en temps on a essayé d'ouvrir de ces temples du diable dans notre ville, mais toujours la Providence a fait en sorte de les fermer en peu de temps.

Il est vrai que les citoyens de Lévis avaient des moyens assez rudes de chasser ceux et celles qui tentaient ainsi de pervertir notre bonne population.

Nous lisons à cet effet dans l'«*Echo de Lévis* » du 26 août 1872 :

« On sait qu'il n'y a pas à Lévis, une seule maison de mauvaise réputation, ce qui constitue, en faveur de notre ville, une belle et rare exception. Bien des tentatives ont été faites, comme bien l'on pense, pour établir ici cet ignoble trafic, mais toujours inutilement. Depuis quelque temps cependant, il y avait sur la rue Saint-Georges une maison connue

comme lieu de rendez-vous sans être toutefois une maison publique.

« Samedi dernier, quelques jeunes gens ayant appris que le propriétaire de la maison avait chez lui, en visite, six "demoiselles" de Québec, conçurent le projet d'aller lui faire un charivari et de reconduire les visiteuses au lieu d'où elles étaient parties.. Ils se rendirent vers minuit, au nombre de cinquante, à la maison de la rue St-Georges et s'y introduisirent. L'alerte avait été donnée et les oiseaux avaient pris la fuite. Le propriétaire fut trouvé derrière une cheminée, à genoux, et demandant grâce. On lui donna l'assurance qu'il ne recevrait aucun mal, mais on lui intima en même temps qu'il devait se soumettre à ce qu'on exigerait de lui. On l'amena hors de la maison, en caleçons et nu-pieds, on le promena à travers les rues de la ville et on le conduisit vers le cimetière, en lui enjoignant de se préparer à mourir, qu'il allait être enterré vif. Il tremblait de tous ses membres et demandait comme une dernière faveur qu'on lui permit d'aller à confesse. Il était difficile de ne pas se laisser attendrir ; sa peine fut commuée, et on le condamna définitivement à s'agenouiller sur les marches de l'église et à chanter le cantique : " Re-

viens pécheur ". Il fallut s'exécuter. Après cette satisfaction publique, on le reconduisit chez lui tout contrit et tout repentant. Depuis, notre homme est rendu à Québec, et peste contre l'intolérance de la population de Lévis. "

---

### LE PROLONGEMENT DU GRAND-TRONC AU PASSAGE

---

Dans l'été de 1872, le 5 août, la gare du Grand-Tronc, à Québec-Sud, ayant été incendiée, l'occasion parut favorable pour s'occuper de l'extension de cette voie ferrée jusqu'au Passage.

Sur les représentations de la Chambre de Commerce, le Conseil de Ville décida de s'occuper activement de cette affaire.

À la séance du conseil de ville du 12 août 1872, le conseiller L.-P. Demers proposait, appuyé par le conseiller Etienne Samson :

" Que Son Honneur le maire adresse une lettre à M. C.-J. Brydges, gérant de la Compagnie du Grand-Tronc, dans le but d'établir le terminus pour les passagers et le fret, près

de la halle Lauzon, située dans le quartier Lauzon de la ville de Lévis et que copie de cette résolution lui soit adressée. ”

A cette résolution, M. Brydges répondit que la Compagnie du Grand-Tronc était décidée de reconstruire les bâtisses incendiées au même endroit qu'elles occupaient auparavant.

M. Jacques Jobin était alors maire de Lévis. Un premier échec n'était pas de nature à le décourager.

Il fit instances sur instances auprès de M. Brydges.

Le 9 décembre 1872, M. Brydges lui écrivait.

“ Je dois vous informer que la Compagnie du Grand-Tronc n'a pas à sa disposition les fonds nécessaires pour prolonger la ligne de son terminus actuel jusqu'à un endroit plus bas sur le fleuve et qu'elle n'est pas autorisée à faire cette dépense.

“ Cependant, si les autorités municipales de Lévis pensent qu'il serait avantageux de placer le terminus à ce dernier endroit, je n'ai aucune objection à mettre les bâtisses que nous sommes sur le point d'ériger à l'endroit de l'ancienne gate, à n'importe quel autre endroit, pourvu que la ville de Lévis nous donne le terrain pour localiser le chemin jusqu'à

l'endroit que vous indiquerez et pour mettre les bâties que nous construirons. ”

Le maire Jobin, encouragé par la lettre de M. Brydges, convoqua une assemblée des propriétaires intéressés pour prendre en considération le projet de prolonger immédiatement la ligne du Grand-Tronc jusqu'au Passage.

Cette assemblée eut lieu le 19 décembre 1872, et il fut décidé d'écrire de nouveau à M. Brydges pour lui demander si en sollicitant le passage pour sa ligne, il voulait comprendre aussi la construction de la ligne et des quais.

Le 26 décembre 1872, M. Jobin écrivait à M. Brydges :

“ La responsabilité de la position que j'occupe, et la nécessité dans laquelle je me trouve de consulter le conseil de ville avant de rien entreprendre, suffiront amplement, je l'espère, à excuser auprès de vous la lenteur de ma réponse à la vôtre du 9 courant.

“ Tout me porte à croire que le conseil de ville, dans le but de faire profiter cette ville des nombreux avantages du rapprochement de votre terminus à un endroit central, est disposé à voter la somme nécessaire pour vous procurer le droit du chemin et une étendue de terre suffisante pour l'érection des bâties

nécessaires au terminus dont vous me parlez dans votre lettre.

“J’ai consulté les aviseurs légaux de la corporation, et j’ai reçu pour réponse qu’un tel vote requièrerait l’approbation du peuple par un plébiscite de la majorité des électeurs de la ville. Comme ces circonstances nécessiteront quelque délai, je vous serais obligé si vous aviez la bonté de m’informer jusqu’à quelle date la construction de vos nouvelles bâtisses peut être différée.”

Deux jours plus tard, le 28 décembre, M. Brydges répondait à M. Jobin :

“ En réponse à votre lettre du 26 courant, je dois vous faire connaître que la construction de nos bâtisses a fait depuis quelque temps de notables progrès. Une quantité considérable de matériaux est achetée, et je crois comprendre que déjà les ouvriers ont jeté les fondements pour que ces bâtisses soient terminées le plus tôt possible. Nos affaires, naturellement, se ressentent des inconvénients sans nombre qui résultent de l’état de choses actuel. L’exécution des travaux presse donc de plus en plus.

“ Si, cependant, vous êtes disposé à octroyer des terrains pour fixer ailleurs notre station, il est absolument nécessaire que vous m’en

donniez immédiatement avis, car les travaux de construction ne peuvent souffrir plus longtemps de retard sans compromettre sérieusement les intérêts de cette compagnie. ”

Le 6 janvier 1873, M. le maire Jobin, écrivait de nouveau à M. Brydges :

“ J’ai reçu votre lettre du 28 dernier ; et j’ai été pleinement convaincu de la nécessité de hâter les dispositions à prendre par la ville de Lévis pour l’acquisition du droit de chemin et des lots de terre exigés par la compagnie dont vous êtes le directeur-gérant, pour l’extension de la voie ferrée, du Grand-Tronc, et l’érection des terminus.

“ J’ai fait les démarches préliminaires pour faire passer ce projet à l’état de fait accompli. Ces démarches m’ont occasionné plusieurs entrevues avec les propriétaires des terrains sur lesquels devra passer l’extension de la ligne, Mes négociations ont été couronnées de succès. le projet en question a reçu chez tous le plus favorable accueil mais rien encore n’a pu être déterminé. rien de décisif n’a pu être fait par les intéressés. parce qu’il n’était pas en mon pouvoir de déterminer l’étendue de terrain qu’exigerait cette extension de la ligne.

“ Nous avons bien aussi à votre disposition

un lopin de terre qui suffirait amplement, je le crois, à l'établissement d'une station, mais je ne suis pas certain de l'étendue de terrain qu'il faudrait vous octroyer dans ce but. Je vous serai donc très obligé si vous m'informez, le plus tôt possible, de la grandeur du terrain requis pour l'extension projetée de la ligne ainsi que pour l'érection des bâtisses de la station. Ces informations me permettront de soumettre officiellement au Conseil un état approximatif de ce que coûtera à la ville cette amélioration.

“ Comme la saison devra naturellement vous empêcher d'entreprendre avant quelque temps la construction de quais et autres choses, nécessités par le prolongement de la ligne jusqu'à l'endroit de la station, j'espère que le projet aura reçu sa sanction avant que vous soyez en état de commencer vos travaux.

“ Je dois vous dire aussi que les conseillers se montrent très favorables, et que ce que je puis connaître des dispositions des autres citoyens de cette ville, me donne lieu de croire que je serai, peu de temps après votre réponse, autorisé à vous informer que le droit de chemin ainsi que le terrain pour une station sont donnés libres de toutes charges, de toutes obligations à la compagnie dont vous ê-

tes le directeur-gérant pour le rapprochement du chemin de fer du Grand-Tronc et l'établissement d'une station. ”

Le 9 janvier 1873, M. Brydges écrivait une nouvelle lettre à M. Jobin qui fut un grand désappointement pour tous ceux qui espéraient voir la gare du Grand-Tronc transportée à brève échéance au Passage.

“ Je dois vous faire connaître, comme réponse à votre lettre du 6 courant que nous exigerons le droit d'une largeur de chemin de 50 pieds, pour l'extension de la ligne et nous réclamons pour l'établissement d'une station pour les voyageurs qui puisse nous permettre de transiger nos affaires, un terrain devra être droit et sans aucune courbe.

Nous devons exiger de plus pour faire ce que vous disiez, que le chemin jusqu'à la station soit nivelé et prêt à recevoir la lisse ainsi que les bâtisses que nous jugerions nécessaire de construire.

En attendant, nous continuons les travaux à Lévis, car il est presque impossible d'arrêter les entrepreneurs qui se sont mis à l'oeuvre. ”

M. le maire Jobin écrivait à M. Brydges le 12 janvier 1873 :

“ J’ai soumis aux membres du Conseil votre lettre du 9 courant.

“ Je ne puis faire autrement que de vous déclarer leur surprise et leur étonnement devant les conditions contenues dans votre lettre du 9 courant si différentes de celles mentionnées dans votre lettre du 9 décembre.

“ Nous avions compris par votre première lettre que tout ce que votre compagnie exigeait était que notre ville lui donnât, libre de toutes charges, le droit de passage et une étendue de terrain suffisante pour la construction des bâtisses de la station.

“ J’ai partagé moi-même cette impression et j’ai fait les démarches nécessaires, auxquelles j’ai fait allusion dans une précédente lettre, toujours dans la pensée que la compagnie n’exigeait pas plus de nous.

“ Vos conditions avaient rencontré chez moi un partisan des plus dévoués. Je me suis appliqué à leur donner tout l’appui de mon influence, et je me suis convaincu alors que je serais avant peu, un mois au plus, en état de mettre à votre disposition le droit de passage et le terrain que vous exigez.

“ Mais la teneur de votre dernière correspondance a suspendu toute négociations.

“Quoiqu’ils soient désireux d’obtenir l’établissement du terminus dans la localité projetée, les conseillers ne peuvent ni ne doivent prendre sur eux-mêmes une plus grande responsabilité qu’elle qu’ils encourent dans le coût du droit de passage et d’un lot de terre pour la construction de vos bâtisses.

“Je suis, tout aussi bien que mes collègues, d’opinion que la Corporation ne peut aller plus loin, et j’attire tout spécialement votre attention sur le fait qu’il n’y aurait pas que cette ville qui profiterait de ces améliorations mais qu’il en découlerait de nombreux avantages pour votre compagnie elle-même.

“Je nourris encore l’espoir que la Compagnie nous accordera l’extension de la ligne.”

Le 28 janvier 1873. M. Brydges écrivait à M. le maire Jobin :

“J’accuse réception de votre lettre du 19 courant.

“Si vous êtes assez bon de référer à ma lettre en date du 9 décembre (1872), vous verrez que j’y écrit ce qui suit :

“Cette compagnie n’a pas à sa disposition les fonds nécessaires à l’extension de son chemin à lisses du terminus actuel à la Pointe-Lévis à un endroit situé plus bas sur le fleuve.

“ Cette observation a du vous faire comprendre que quand je parlais du droit chemin, j’entendais le droit de chemin tout préparé à recevoir les lisses.

“ Je serais bien disposé à rencontrer les frais, les dépenses que nécessiteront le transport des lisses sur la voie, la pose des “slps” et le lest, si le droit de passage nous était accordé et le chemin mis à notre disposition tout prêt à recevoir les lisses. Nous n’avons pas les fonds nécessaires qui puissent nous permettre de nous exposer à d’autres dépenses que celles de la pose des lisses, comme je l’ai dit ci-dessus.

“ Les avantages qui résulteront pour la compagnie de l’extension de la voie ferrée jusqu’à un endroit plus bas sur le fleuve, ne me semblait pas être de nature à compenser les dépenses à encourir, si elle se rend au voeu de votre corporation, dont vous m’entretenez dans votre lettre du 19 courant.

“ Je regrette qu’il se soit rencontré quelques malentendu sur le sujet, mais les paroles que je vous écrivais le 19 décembre dernier et dont je vous fais une citation dans cette lettre, doivent vous faire entendre mainte-

nant que je ne pensais pas dans le temps autrement qu'aujourd'hui."

Le 22 février 1873, M. Jobin écrivait sa dernière lettre à M. Brydges :

"Votre lettre datée du 28 janvier m'a été remise. Le Conseil de Ville de Lévis regrette infiniment qu'il n'y ait pas eu entente sur les moyens à prendre pour l'établissement de votre terminus à un endroit plus avantageux. Il croit que cet infructueux résultat a eu pour cause un malentendu.

"Je crois cependant qu'il suffit à ma justification que votre lettre du 9 décembre, qui a donné lieu à cette impression que le droit de passage et un lot de terre pour la construction de bâteses de station étaient là les seules conditions exigées de nous en retour, il suffit, dis-je, qu'elle contienne ce qui suit: Immédiatement après votre citation, il était dit: "Si cependant les autorités municipales de Lévis considèrent qu'il serait avantageux à la ville de Lévis d'avoir le terminus à l'endroit désigné, je ne m'opposerai pas à faire construire à l'endroit où elles étaient situées, avant qu'elles fussent devenues la proie d'un incendie, à un endroit plus bas sur le fleuve, pourvu que les autorités de la ville de Lévis

nous donnent libre de toutes charges, gratis, le droit de passage, ainsi qu'une portion de terre suffisante pour l'érection des bâtisses nécessaires à un terminus."

"Nous n'avons pas alors compris que le nivelage ou la préparation du chemin dont vous parlez dans votre dernière lettre était sous entendu ou contenu dans ces paroles. nous avons donné à cette phrase son sens littéral, et quelle signifie ordinairement.

"Je regrette sincèrement tout le malentendu qu'il en est résulté, pour tous ceux qui étaient intéressés à cette amélioration, et le malheureux dénouement des négociations que nous avons entretenues avec les propriétaires sur cette question.

"J'espère pour une époque prochaine un résultat plus heureux. Lorsque le public de Levis et la compagnie dont vous êtes le directeur-gérant auront bien saisi la grandeur des avantages qui résulteront de l'exécution de ce dessin."

Le voeu de M. le maire Jobin ne se réalisa pas. Les directeurs du Grand-Tronc, qui étaient pourtant des hommes d'affaires perspicaces et entreprenants, ne voulaient jamais

dans la suite discuter la question de transporter leur gare au Passage.

Pour nous servir d'une expression populaire, disons que leurs successeurs, les directeurs actuels de la grande compagnie s'en mordent les pouces aujourd'hui.

L'Interecolonial, une dizaine d'années plus tard, établit son terminus au Passage. Nous ne croyons pas que cette compagnie ait jamais regretté son choix.

---

## INAUGURATION DU NOUVEAU CHEMIN DE FER DE LEVIS A KENNEBEC

---

C'est le 2 octobre 1873 qu'eut lieu l'inauguration du chemin de fer de Lévis à Kennebec.

Les entrepreneurs, MM. Larochelle et Scott, n'avaient pas dormi. La compagnie leur avait donné le contrat pour la construction du chemin dans le printemps et à l'automne quatre milles et demi de la voie étaient déjà prêts pour le trafic.

Le 2 octobre 1873, un train spécial partait du terminus, ancienne route St-Henri, pour

se rendre à l'autre extrémité de la voie. Les quatre milles et demi furent parcourus avec une vitesse moyenne de trente-six milles à l'heure.

Après avoir examiné les travaux, les invités furent conviés à un splendide banquet.

Le président de la compagnie, l'honorable J.-G. Blanchet, présidait. Il avait à sa droite, l'honorable M. Pierre Fortin, commissaire des terres de la Couronne, et à sa gauche M. Pierre Garneau, maire de Québec.

Le Dr Sinclair ayant proposé la santé du président, le Dr Blanchet remercia et s'étendit longuement sur l'histoire du chemin de fer de Lévis à Kennebec, les difficultés qu'il avait rencontrées, etc., etc.

Les entrepreneurs, MM. Larochelle et Scott, prirent ensuite la parole et expliquèrent tous les avantages que les cultivateurs de la région retireraient de ce chemin.

Le Dr Blanchet proposa ensuite la santé du gouvernement local.

Le Dr Fortin répondit et assura que le gouvernement ferait tout ce qu'il pourrait pour aider les chemins de fer puisqu'ils étaient les meilleurs agents de la colonisation.

Le maire de Québec, M. Pierre Garneau,

parla aussi et félicita les directeurs de la Compagnie du chemin de fer de Lévis à Kennebec de leur succès.

Puis vinrent MM Vanier, Français qui s'occupait de colonisation, M. Jacques Jobin, maire de Lévis, etc.

Le premier train du chemin de fer de Lévis à Kennebec revint ensuite à la gare de Lévis, qui était sur la rue St-Georges, près de la route de Saint-Henri.

---

## LA VILLE DE LEVIS EN 1873

---

En 1873, la perspective de la construction prochaine du chemin de fer de Lévis à Kennebec avait produit toute une révolution dans les idées. On s'était pris à rêver de grandes destinées pour Lévis qui pourtant jusque là avait assez rapidement marché dans la voie du progrès.

‘L’Echo de Lévis’, dans le mois de mai 1873, publiait un vigoureux article où il tra-  
duisait les espoirs de tous. Il parlait plus particulièrement d’un projet de feu C. W. Carrier qui était un homme de progrès et d’expérience,

“En prévision de l'immense impulsion que devra prendre le commerce à Lévis, d'ici à quelques années, les propriétaires de la fonderie Carrier Lainé & Cie ont conçu l'idée de transformer leur établissement en un immense atelier où l'on fabriquera engins pour vapeurs, roues, essieux, et toute espèce d'ouvrage en fer et fonte qui font partie d'un matériel roulant de chemin de fer.

“Les circonstances sont on ne peut plus favorables à l'exécution de ce projet; les nombreuses voies ferrées actuellement en construction vont créer immédiatement dans cette branche une demande assez considérable pour assurer le succès de cette industrie. D'ailleurs l'entretien seul des chemins de fer comme l'intercolonial, de Keenebec, le chemin Nord, les chemins de Gosford et du Lac St-Jean pourra suffire pour alimenter plusieurs établissements du genre de celui dont nous parlons.

“Pour faciliter les opérations de la nouvelle compagnie, M. C. W. Carrier lui cèdera l'immense lot situé entre les quais McKenzie et Barras et qu'il a acheté du gouvernement. C'est la plus belle grève que l'on puisse voir.

Le terrain a 160 pieds de front sur le chemin et 470 sur le fleuve, avec une superficie de 40,000 pieds y compris l'eau profonde. Les bâtisses seront élevées sur des quais auxquels les plus gros vaisseaux auront accès à toute marée. A tous les points de vue, c'est, à notre avis, le plus beau projet que l'on puisse concevoir, et il contient tous les éléments nécessaires à son succès. Les promoteurs de l'entreprise garantissent aux capitalistes pendant les trois premières années un dividende de 5 par cent sur le fond capital, et ils s'engagent à leur payer ce sur leur propres actions au montant de \$15,000 si les profits ordinaires ne suffisent pas. Et ces hommes là s'y connaissent. Aussi, sommes-nous heureux d'apprendre que le projet est en grande faveur à Québec. Les plus riches capitalistes le voient d'un bon oeil et parmi ceux qui ont promis leur appui, se trouvent les noms d'industriels, de banquiers, de marchands bien connus dans le monde financier ; presque toute les compagnies de chemins de fer que nous avons nommées tout à l'heure auront quelques-uns de leurs directeurs parmi les actionnaires. La compagnie commencera ses opérations avec un capital de \$100,000 qu'elle pourra porter jusqu'à \$200,-

000 et elle aura à son usage toute la fonderie Carrier, Lainé et Cie, ce qui lui permettra de se mettre immédiatement à l'oeuvre.

“ Si une entreprise aussi considérable, aussi importante et aussi avantageuse avait besoin d'être recommandée, nous nous ferions un devoir de le faire. Mais nous avons une meilleure opinion de l'intelligence de la population de Lévis. Tous ceux qui peuvent encourager et aider l'exécution de ce projet le feront, parce que tout le monde y est intéressé, que ce sera un bon placement et ensuite surtout parce qu'il serait pour le moins singulier de voir des capitalistes étrangers venir accaparer chez nous les placements les plus avantageux. ”

M. C.-W. Carrier ne réussit pas à intéresser les riches capitalistes de Québec dans son industrie. Mais les obstacles ne le rebutaient pas et avec ses seules ressources et son énergie indomptable il réussit à transformer sa “ fonderie ” en une superbe usine qui fut pendant plusieurs années l'orgueil de Lévis et le gagne-pain de tant de familles.

---

## LE NOM SAINT-DAVID DE LAUBERIVIERE

---

On nous demande souvent l'origine du nom de Saint-David de Lauberivière.

Saint-David rappelle le souvenir de Mgr Joseph-David Déziel, fondateur de Lévis et en même temps fondateur de cette belle paroisse.

Lauberivière est le nom du cinquième évêque de Québec.

François-Louis Pourroy de Lauberivière n'avait pas encore vingt-huit ans lorsqu'il fut choisi pour succéder à Mgr Dosquet sur le siège épiscopal de Québec. Ce qui faisait écrire aux directeurs du séminaire des Missions Etrangères de Paris lors de sa nomination : "Il n'a au plus que vingt-huit ans, aussi, si Dieu veut lui consacrer la vie autant qu'à ses prédécesseurs, il gouvernera l'église du Canada de longues années."

Vaine prévision des hommes! dit son historien, Mgr Tanguay. Le plus jeune de tous les évêques du Canada fut aussi celui dont l'épiscopat eut le moins de durée.

Mgr de Lauberivière fut sacré le 16 août 1739 dans la chapelle du séminaire de Saint-

Sulpice à Paris, par Mgr de Mornay, ancien évêque de Québec. Fait assez curieux! Après la cérémonie, on put voir ensemble dans la même église trois évêques portant le titre d'évêque de Québec : Mgr de Mornay, évêque résignataire, Mgr Dosquet, alors occupant le siège épiscopal, et Mgr de Lauberivière, choisi par ce dernier pour lui succéder.

Mgr de Lauberivière s'embarqua à Larochele le 10 juin 1740 et arriva à Québec le 8 août suivant.

Une maladie contagieuse s'étant déclarée sur le vaisseau dans lequel Mgr de Lauberivière avait pris passage, le saint évêque voulut soigner les malades. Il devint lui-même une des victimes de la contagion et mourut au séminaire de Québec le 20 août, c'est-à-dire douze jours après son arrivée. Il fut inhumé le jour même de sa mort dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître.

Un Jésuite, le R. P. Galpin, qui était à Québec lors de la mort de Mgr de Lauberivière, écrivait à un de ses confrères :

“La grande jeunesse de Mgr de Lauberivière avait d'abord effrayé; on ne croyait pas qu'un prélat de vingt-neuf ans fût propre pour un pays où il n'est pas aisé d'avoir qui

consulter dans les affaires difficiles. Sa vue seule fit dissiper toute crainte; une grande modestie, un air gracieux nous annonçaient qu'on pouvait tout espérer de lui pour le bien du diocèse.

“La maladie, qui change l'homme, nous fit toujours voir le prélat ce qu'il était; ce n'était que paroles de douceur; et dans le temps du plus grand dérangement, voyant que son domestique s'opposait à son lever, il lui dit avec tranquillité: “Mais, quoi, Jourdan, quand je veux une chose, devez-vous vous y opposer?” Les discours n'étaient que pour s'offrir au Seigneur s'estimant heureux de quitter la vie dans un pays où le zèle seule l'avait conduit.

“On voulut enfin l'engager à se laisser transporter à l'Hôtel-Dieu, où on l'aurait infiniment mieux traité que dans le séminaire, où malgré les attentions qu'on pouvait avoir, il lui manquait assez de choses, tout fut inutile; il regardait sa santé comme l'affaire de la Providence, qui la conserverait si elle le jugeait expédient pour la gloire de Dieu. A sa mort, toute la ville souhaitait avoir quelque chose qui eût été à son usage. On fut obligé de déchirer ses collets pour les distribuer. Quand

on fit l'ouverture de ses caisses, on en trouva une à double fond; dans le premier était son argent, dans l'autre, qui s'ouvrait par un ressort, on vit plusieurs instruments de pénitence, qui, par leur couleur, annonçaient leur service. Une pareille découverte ne fit qu'augmenter notre estime et renouveler nos larmes..

Presque aussitôt après sa mort, le peuple décerna à Mgr de Lauberivière le titre de saint. Des guérisons nombreuses furent obtenues par la puissante intercession du saint évêque. Mgr de Pontbriand, son successeur, fit même une enquête canonique sur les grâces obtenues par l'entremise de Mgr de Lauberivière.

Les paroissiens de Saint-David de Lauberivière ont le droit d'être fiers du nom de leur paroisse.

---

## LE COLLEGE DE LEVIS EN 1875

---

Nous retrouvons dans le "Journal de Québec" du 15 juin 1875 le prospectus du "Collège Commercial et Industriel de Notre-Dame de Lévis", en face de Québec.

Les principaux articles du programme d'études du Collège il y a quarante-six ans intéresseront sans doute ceux qui suivent actuellement les cours de notre maison d'enseignement.

Disons d'abord que le cours classique ou latin n'existait pas encore.

Le cours d'étude était de cinq années partagées en "cours inférieur" et en "cours supérieur".

Le cours inférieur comprenait les deux premières années. Pour y être admis, l'élève devait savoir lire et écrire en français et en anglais.

Le cours supérieur comprenait les trois dernières années. La dernière année du cours supérieur comprenait la "classe d'affaires". Le professeur de cette classe était un laïque, qui avait été dans les affaires. Dans la classe d'affaires on enseignait la tenue des livres, la banque, la correspondance commerciale, la calligraphie, et les notions élémentaires des sciences les plus pratiques. Déjà en 1875 le Collège possédait de véritables bureaux de banque, des blancs de billets, de chèques, etc., qui permettaient aux élèves de se livrer à toutes les opérations propres à cette branche d'affaires.

faïres. Dans la classe d'affaires, la langue anglaise seule était usitée.

En 1875, le corps enseignant du Collège comprenait quatre prêtres, sept ecclésiastiques et trois professeurs laïques.

Le prospectus donnait les moyens d'émulation employés au Collège : composition, chaque semaine, sur les matières étudiées ; listes où les élèves étaient placés d'après l'ordre de leurs succès, billets de bonne conduite, de travail, de conversation anglaise, exigés de ceux qui voulaient avoir un congé par mois pour aller voir leurs parents ; académie dont pouvaient devenir membres ceux qui présentaient un certain nombre de devoirs excellents faits pour la classe ; enfin, prix et diplômes distribués en séance publique, à la fin de chaque année scolaire.

Le Collège recevait alors comme aujourd'hui des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les demi-pensionnaires devaient rester au Collège de huit heures du matin à cinq heures de l'après-midi. Les externes devaient aussi arriver à la même heure que les demi-pensionnaires et ne laisser le Collège qu'à cinq heures. Mais on leur accordait le temps né-

cessaire pour aller dîner. Ne pouvaient être externes que les enfants de la paroisse.

Les pensionnaires payaient alors pour la pension et l'instruction \$96 pour les dix mois de classe ; les demi-pensionnaires payaient \$48 et les externes \$10 pour les dix mois. Dans la classe d'affaires les externes devaient cependant payer \$20 par année.

Le costume du Collège, en 1875, consistait en un habit à taille ordinaire de drap noir, avec casquette de même étoffe et de même couleur, et ceinture spéciale. Le costume n'était alors obligatoire que pour les pensionnaires et les demi-pensionnaires et seulement les dimanches et jour de fêtes.

Le "Journal de Québec" publiait en même temps que le prospectus du Collège une lettre de M. l'abbé Benjamin Demers, directeur, à l'honorable M. Cauchon.

"Comme vous vous êtes activement occupé de la question de l'enseignement, écrivait-il à M. Cauchon, je prends la liberté de vous adresser le prospectus et le programme d'études du collège de Lévis.

"Nous voulons faire tous nos efforts pour rencontrer pleinement le vœu de tous ceux qui désirent, pour le commerce, des études for-

tes et sérieuses. L'arithmétique, la tenue des livres, l'écriture, les langues anglaise et française sont maintenant sur un pied excellent dans notre Collège. Et, l'année prochaine, nous espérons donner une attention spéciale au dessin industriel et à l'étude des sciences appliquées, aux arts et aux industries.

“Le nombre des élèves fréquentant le collège a été de 260 pendant l'année scolaire qui va finir, et les agrandissements que nous voulons faire nous permettront d'en recevoir un plus grand nombre encore.”

---

## DEMONSTRATION EN L'HONNEUR DE L'HONORABLE M. BLANCHET

---

Aux élections générales de 1875, l'honorable M. J.-G. Blanchet, député de Lévis depuis quatorze ans, était battu par M. E.-T. Paquet, notaire, de Saint-Nicolas.

Quelques mois plus tard, l'honorable M. Téléphore Fournier, député de Bellechasse, était nommé juge de la Cour Suprême. Les électeurs de Bellechasse sollicitèrent alors l'honorable

M. Blanchet de les représenter à la Chambre des Communes. Celui-ci accepta et, le 26 novembre 1875, il était élu député de Bellechasse sur MM. Achille LaRue et Pierre Boutin.

C'est à l'occasion de son élection de Bellechasse que les amis de M. Blanchet décidèrent de lui offrir un témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus au comté de Lévis.

Le 4 janvier 1876, le maire de Lévis, M. Georges Couture, présentait à M. Blanchet, au milieu de plus de 500 personnes réunies dans la salle Lauzon, une bourse contenant une somme de \$1,000.

M. Couture lui lisait en même temps une belle adresse où il le remerciait au nom de tous des services rendus à la ville et au comté de Lévis comme homme public et comme citoyen.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une partie de la réponse de M. Blanchet au témoignage d'estime de ses concitoyens. C'est celle où il parle de M. le curé Déziel.

“Vous parlez en termes bienveillants des services que j'ai rendus comme homme public et comme citoyen. Ils sont bien peu de choses dans la masse du progrès matériel accompli à

Lévis depuis plus de vingt ans que j'ai le bonheur de résider au milieu de vous.

“A cette époque notre jeune ville n'était pas encore fondée. Son nom n'était pas écrit sur la carte. Lévis ne date que de 1861 et elle est aujourd'hui la troisième ville de la province de Québec par sa population et son commerce. Elle est entourée de municipalités habitées par une population industrielle qui rivalise de zèle et d'ardeur dans la voie du progrès et de la prospérité.

“Qui nous a donné tout cela ? Ah ! laissez-moi vous le dire et en parlant ainsi je ne fais qu'anticiper l'histoire. Lévis possède dans son sein son véritable fondateur. Vous l'avez déjà nommé, c'est le Révd M. Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis. La Providence qui nous réservait de grandes destinées, nous avait donné cet homme dévoué au bien-être matériel et moral de ses concitoyens. Sa grande intelligence pénétrant l'avenir, avait tout de suite jugé la position de la rive sud du Saint-Laurent vis-à-vis l'antique cité de Champlain. Et avec votre assistance, MM., il venait jeter en 1850 les fondations de la belle église Notre-Dame, en pleine forêt, sur les hauteurs de l'ancienne Pointe-Lévy. Le collège, le cou-

vent suivaien<sup>t</sup> de près. Il savait qu'il faut à la jeunesse une éducation chrétienne et éclairée, et que cette éducation est la base du véritable progrès et de la véritable civilisation. Depuis cette époque, M<sup>M</sup>, il n'a cessé de travailler à l'avancement intellectuel et moral de la population confiée à ses soins. Le progrès matériel a aussi trouvé en lui un ami constant et dévoué. A la charité du Pasteur, au cœur du prêtre, il a toujours ajouté le dévouement du citoyen. Dans tout ce qu'il a entrepris, il a été puissamment secondé par une population généreuse. Vous avez toujours répondu à son appel avec une libéralité qui vous fait le plus grand honneur. Ce que nous voyons aujourd'hui à Lévis, nous le devons d'abord au vénérable fondateur de cette ville et ensuite à vous, M<sup>M</sup>.

“Espérons que Dieu, après lui avoir donné une longue et heureuse vie, permettra que ses cendres reposent au milieu de ceux qui l'ont tant aimé : et que les historiens, plus heureux pour lui que pour l'illustre Champlain, pourront montrer à la postérité le tombeau vénéré du Révd M. Déziel, fondateur et premier curé de Lévis.”

On peut croire que les paroles de M. Blan-

chét furent couvertes par les applaudissements de tous ceux qui étaient dans la salle Lauzon.

Plusieurs orateurs prirent ensuite la parole, entr'autres MM. J.-G. Bossé,—plus tard juge de la Cour du Banc du Roi,—James Patton, A.-G. Tourangeau, ancien député de Québec-Est, R. P. Vallée, du "Courrier du Canada", I. N. Belleau de l'"Echo de Lévis",—aujourd'hui juge de la Cour Supérieure,—L. G. Desjardins, du "Canadien", et J. N. Duquet.

---

### TRENTE ANS PLUS TARD

---

En 1875, il y avait déjà quatorze ans que notre ville existait et elle n'avait encore aucune organisation effective contre les incendies si fréquents à cette époque. La ville avait deux pompes à bras manoeuvrées par des pompiers volontaires.

Le 6 septembre 1875, un incendie détruisait une dizaine de maisons dans les environs du moulin Paradis, qui avait été lui-même incendié quelques mois auparavant.

Cet incendie réveilla enfin les membres du Conseil de ville et, le 20 septembre 1875, ils

décidèrent d'acheter une pompe à vapeur Pater-son.

Une fois la pompe achetée et rendue à Lévis, il s'agissait de la remiser. Les trois quartiers de la ville avaient chacun d'excellentes raisons pour la garder chez eux.

A ce sujet, l'“Echo de Lévis” disait, le 11 octobre 1875 :

“Le seul point de vue qui permette de décider la question d'une manière satisfaisante pour tout le monde, est le point de vue de l'intérêt général. Les conseillers représentent non pas tel et tel quartier en particulier mais toute la ville, non pas un intérêt sectionnel mais l'intérêt de tout le monde auquel ils se sont liés par leur serment d'office. Or, l'intérêt général demande que la pompe à vapeur soit placée dans l'endroit de la ville le plus commode pour la protection du plus grand nombre, au centre ou à peu près de la population. Est-il de l'intérêt général qu'elle soit à la station du Grand-Tronc ? Indubitablement non. Personne ne peut le prétendre, sans injustice pour les quartiers Lauzon et Notre-Dame. Serait-il juste de la placer au centre ou à l'extrémité du quartier Lauzon ? Pas davantage. Dans ce cas on isole le quartier Notre-Dame.

le plus populeux et le moins protégé à raison de la difficulté à se procurer l'eau, et celui dont l'accès est le plus difficile par les côtes énormes qui le séparent des autres quartiers. Au surplus, il n'y a ni dans le quartier Saint-Laurent ni dans le quartier Lauzon, ces larges pâtés de maison au centre desquels un incendie deviendrait immaîtrisable s'il n'était arrêté à son origine. Les maisons dans ces deux quartiers étant toutes disposées sur deux lignes parallèles, de chaque côté, par le cap et de l'autre par le fleuve, les incendies s'y propagent naturellement moins vite et peuvent toujours être facilement maîtrisés.

“Si l'on ajoute à cela qu'il y a autant et peut-être plus de bâtisses dans le seul quartier N.-Dame que dans les deux autres ensemble, on admettra sans peine que là se trouve la plus grande somme d'intérêts, et que là aussi les incendies désastreux sont le plus à redouter. Il est donc rationnel que l'on tienne compte des prétentions de ce quartier tout en rendant justice aux autres.

“ Dans notre humble opinion, un seul endroit réunirait les conditions que nous venons d'énumérer ; ce serait quelque part à l'intersection de la rue Shaw et de la côte Davidson,

en arrière du magasin de M. Cass (maison aujourd'hui occupée par M. Alphonse Mercier). Il a déjà été, croyons-nous, suggéré au Conseil et tout le monde a été frappé des avantages qu'il offre aux trois quartiers de la ville. Il touche en effet au quartier Notre-Dame au nord, au quartier Lauzon à l'ouest, et au quartier Saint-Saurent à l'est. En tenant compte des côtes et des distances, la pompe peut-être transportée aux extrémités dans un espace de temps à peu près égal. A tous les points de vue, le choix de cet endroit serait le plus judicieux et donnerait satisfaction à tous les intérêts.

Le soir même de la publication de l'article de l'« Echo de Lévis », le conseil de ville, après une longue et acerbe discussion, décidait de remiser la pompe Paterson près de la halle Lauzon, là où sont aujourd'hui les bureaux de la banque de Montréal.

Mais les conseillers du quartier Notre-Dame, poussés d'ailleurs par la population, n'abandonnèrent pas la lutte, et, quelques mois plus tard, ils réussissaient à décider le Conseil à bâtir une station de pompe dans la rue Chabot.

C'est trente ans plus tard qu'on se décida à

placer la station principale du feu dans l'endroit le plus central de la ville, c'est-à-dire à peu près à l'endroit suggéré par l'« *Echo de Lévis* » le 11 octobre 1875.

---

### INCENDIE DU 14 OCTOBRE 1875

---

Le 14 octobre 1875, vers les dix heures du matin, M. Laurent Garant, barbier, qui avait sa boutique dans la maison de M. William McNeil, au Grand-Tronc, était occupé à préparer une lampe à l'huile de charbon, lorsqu'on vint l'avertir qu'un client requérait ses services. M. Garant venait d'allumer sa lampe. Dans son empressement à répondre à la personne qui le demandait, il jeta à la hâte sa lampe sur le sol. Croyant qu'elle était éteinte, il n'en fit pas de cas et courut où on l'appelait.

L'absence de M. Garant avait duré à peine deux minutes. Lorsqu'il revint, la pièce était déjà tout en feu. Malgré sa promptitude à jeter de l'eau sur le feu, toute la maison ne fut bientôt qu'un vaste brasier.

Une heure plus tard, le poste de police, la maison de M. Hennington, l'hôtel du Canada,

propriété de M. Cauchon, disparaissaient aussi sous les flammes.

Les quelques pompiers de Lévis, à l'aide d'une pompe que la ville venait d'acheter, essayèrent d'arrêter les ravages de l'incendie, mais inutilement.

Le maire de Québec, voyant les progrès de l'incendie, envoya à Lévis, le chef de la brigade du feu, M. Lemieux, et les pompiers du poste de la rue Sault-au-Matelot.

Enfin, les pompiers des deux villes, aidés de plusieurs citoyens de bonne volonté, réussirent à arrêter les progrès de l'élément destructeur.

En quelques heures, le feu avait détruit les maisons suivantes :

1. Résidence de M. McNeil.
  2. Une autre maison de M. McNeil, habitée par M. Garant, barbier.
  3. Résidence de M. Hennington.
  4. L'hôtel du Canada, propriété de M. Cauchon. (Il y avait trois locataires dans cette maison, MM. Lavallée, Roy et Marquette).
  5. Poste de police.
  6. L'hôtel d'Ontario, propriété de M. Crean.
- On évaluait les pertes, en tout, à une vingtaine de mille piastres.

Pendant cet incendie, un citoyen de Lévis fut victime de son courage et de son dévoue-

ment. M. James Thom, agent général d'émigration, était occupé à sauver le ménage de M. Cauchon, au rez-de-chaussée de l'hôtel du Canada. On descendait en même temps, du troisième étage, à l'aide d'une corde, un piano appartenant à M. Marquette. L'instrument descendait lentement vers le sol, lorsque le cable se rompit et le piano vint tomber sur l'infortuné James Thom. Il fut tué raide. Lorsqu'on le releva, il avait le bras droit fracturé en deux endroits, la mâchoire cassée, et un horrible trou à la tête, laissant échapper beaucoup de sang.

James Thom était âgé d'une quarantaine d'années et père de sept enfants. Il résidait à Lévis depuis six ans, et s'était acquis l'estime de tous par son affabilité, son caractère généreux et son bon coeur.

Un " citoyen " de Lévis adressait, quelques jours plus tard, une lettre à un journal de Québec dans laquelle il remerciait les pompiers de cette ville du bon travail qu'ils avaient fait pour arrêter les progrès de l'incendie du 14 octobre.

En passant, il faisait l'éloge d'un homme de police que personne n'a oublié à Lévis, feu Jean-Baptiste Chénier :

" Pendant que tout allait si bien de ce côté

(du côté de l'hôtel Victoria), des prodiges de courage, s'opéraient aussi à l'extrémité opposé du feu, où il importait également de couper court à ses ravages.

“ C'est là que les généreux pompiers de Québec nous montrèrent ce qu'ils peuvent d'adresse et de courage. C'est là que je vis et admirai un homme dont on n'a rien dit, et qui est bien digne comme tous les autres d'une mention honorable.

“ Tout noir de fumée, l'échelle ou la hache à la main, M. Chrétien, un de nos constables, était beau à voir au milieu du sifflement des flammes et du fracas des écroulements. Tantôt on le voyait dirigeant d'une main adroite les longs filets d'eau que nourrissait l'engin de nos Québécois, puis un moment après, il avait disparu, et c'était sur un toit prêt à s'effondrer qu'il fallait le suivre.

“ On eût dit que cet homme était à l'épreuve du feu, tant il semblait indifférent à ses menaces.

“ Il est des hommes toujours de sang-froid, hardis comme des lions et remplis de dévouement. M. Chrétien en était un bel exemple. Ces hommes sont malheureusement rares : ne les oublions pas, ou du moins ne leur refusons

pas le tribut d'éloges que mérite leur dévouement. ”

---

## LA SALLE DES SEANCES DU COLLEGE

---

La salle de séances actuelle du Collège a tour à tour servi de chapelle et de salle publique.

Lorsque, le 18 mars 1900, fut célébré dans ce local le dernier office solennel, il y avait vingt-quatre ans qu'il servait de chapelle.

Mais avant de servir de chapelle cette pièce avait servi une fois de salle de séance.

C'était le 27 avril 1876.

Nous trouvons le compte-rendu de cette séance dans l'“ Echo de Lévis ” du 28 avril 1876 :

“ Hier soir, pour la première fois, MM. les directeurs du Collège ouvraient à l'affluence du public les portes du nouvel édifice. A sept heures, près de sept cents personnes encombraient déjà la nef et les galeries du local destiné à la future chapelle. M. le supérieur du Collège présidait, et au premier rang l'on remarquait l'honorable J.-G. Blanchet, M. L.

**H. Fréchette**, député du comté, et plusieurs membres du clergé. L'empressement était grand et, disons-le tout de suite, l'attente générale n'a pas été trompée. Trois heures durant, l'attention a été soutenue par un programme aussi intéressant que varié.

“ Sur un écusson qui dominait les galeries, on lisait cette inscription : “ Honneur au mérite ”. MM. les directeurs ont rendu honneur au mérite, car la séance débuta par une proclamation solennelle des candidats heureux dans les grades académiques, et peu d'instant après, cinq élèves paraissaient décorés d'une médaille en argent, don de quelques amis de l'éducation. Ces messieurs avaient obtenu le plus haut degré, celui d'académicien. Nous ne saurions passer leurs noms sous silence. Ce sont : MM. Eusèbe Belleau, Alcide Renaud, Jean-Baptiste Letellier de St-Just, Gédéon Lafleur et Jos. Bourget.

“ Après lecture de plusieurs devoirs des nouveaux gradués, et l'heureuse déclamation d'un morceau, la scène s'ouvrit pour laisser voir un groupe d'élèves jouant avec un naturel enchanteur : “ Taquinot ou le panier de pommes. ” La pièce fut emportée. Tout le monde se dit : “ C'est bien, c'est bien là l'éco-  
li : ”

“ Qu'on ajoute maintenant les succès remportés par la partie musicale, et l'on aura le résultat d'une soirée charmante. M. McNeil, professeur de piano au Collège, avait associé son talent à celui d'un violoniste distingué, M. P. N. Hamel, et a fait entendre les voix si belles de MM. E. Gosselin, J. B. Raymond et A. McCallum. Nous avons été heureux aussi de voir reparaitre M. R. Marcoux, marchant sur les traces de son professeur, M. Hamel. ”

Nous trouvons dans le même numéro de l'“ Echo de Lévis ” le programme de cette séance du 27 avril 1876 :

“ Ouverture — Tancredi, Rossini, solo de piano par M. G. McNeil.

“ Discours du président de l'Académie St-Joseph, M. Eusèbe Belleau.

“ Rapport du secrétaire, M. Alcide Armand.

“ Collation des insignes académiques.

“ Le Rhin allemand. — Choeur. Solo par M. E. Gosselin.

“ Lecture de devoirs.

“ Duo de violon : MM. P.-N. Hamel et R. Marcoux.

“ Déclamations.

“ L'orphelin, chanson par M. J.-B. Raymond.

“ Lecture de devoirs.

“ Gentil printemps — Choeur. Solo par J.-B. Raymond.

“ Dissertation sur les banques, M. D. Marquis.

“ Chanson, par M. E. Gosselin.

“ Taquinnet ou le panier de pommes.

“ Les fleurs du printemps. — duo de piano et violon par MM. McNeil et P.-X. Hamel.

“ Rapport de la classe d'affaires.

“ Le mois de mai — duo par M. Raymond et McCallum.

“ Discours d'adieu, par M. Edouard Demers.

Parmi les acteurs qui interprétèrent “ Taquinnet ou le panier de pommes ”, nous retrouvons les noms de MM. Alcide Renaud, Philippe Pouliot, Chs Ritchie, Arthur Martineau, Adé-lard Turgeon, (président du Conseil Législatif), E. Michaud, Olivier Bresse, Ernest Bélanger, Joseph Roy (aujourd'hui trappiste) et Joseph Carrier.

---

## IL Y A QUARANTE-CINQ ANS

---

Vers une heure du matin, le 16 août 1876, le feu prenait naissance, on ne sait trop com-

ment, au haut de la Côte du Passage, dans un hangar appartenant à M. André Brochu, marchand de provisions.

On donna aussitôt l'alarme et quelques minutes plus tard nos pompiers volontaires, aidés de nombreux citoyens, étaient à l'œuvre. Mais, en dépit de tous les efforts déployés, les flammes se firent bientôt jour à travers le toit du hangar. Elles s'élevèrent alors en tourbillons, décrivant sur le fond noir du ciel un immense cercle rougeâtre.

Animé par une forte brise et ne rencontrant que des matières sèches par suite de la chaleur qui régnait depuis plusieurs semaines, le feu prit bientôt des proportions étendues.

Pour comble de malheur, la pompe à incendie de notre brigade du feu n'était pas en bon ordre. On venait justement d'envoyer à Philadelphie une pièce de son mécanisme pour la réparer. On remédia du mieux que l'on put à cette fâcheuse absence et on la conduisit sur le théâtre de l'incendie. Mais, évidemment, elle ne put rendre de grands services.

Pendant ce temps, l'incendie avait traversé la rue, et faisait fureur sur les deux côtés à la fois.

M. le maire Georges Couture était alors absent de la ville. Son frère, M. Louis-Edouard

Couture, voyant que l'incendie prenait des proportions dangereuses, demanda de l'aide à la cité de Québec. Le maire de Québec envoya à notre secours quelques pompiers avec une pompe à incendie. C'est cette pompe qui protégea les maisons de MM. P.-C. Dumontier, les magasins de MM. G. et E. Couture, et tout le haut de la Côte du Passage.

Vers quatre heures du matin, l'incendie était à peu près maîtrisé, après avoir détruit dix-huit maisons.

Les propriétaires de ces maisons étaient MM. Edouard Carrier, François-Xavier Lemieux, J.-H. Simmons, Charles Thompson, ferblantier, Pierre Bégin, sellier, Georges Couture, François Roy, Ignace Couture, Léon Hamel, André Brochu, Edouard Demers, Etienne Bégin, Etienne Bourassa, Mme Sanschagrin, Mlle Vallerand, etc., etc.

Ces différentes maisons étaient occupées par MM. Christophe Anctil, marchand de cuir, A. E. Beaudoin, marchand de nouveautés, Stanislas Harpe, marchand de légumes, Gingras, marchand, André Brochu, marchand de provisions, Mme Vve G.-S. Talbot, marchand de quincaillerie, Samuel Chaperon, marchand de nouveautés, F.-X. Lemieux, tanneur, Elie La-

chance, marchand de nouveautés, Edouard Brochu, hôtel de tempérance, M. le docteur Lardière, Louis Carrier, meublier, Edouard Bégin, tanneur, et Edouard Demers (ces deux derniers sur la rue Shaw).

Le plus éprouvé des incendiés du 16 août 1876 fut M. Léon Hamel, épicier. L'automne précédent, un incendie avait consummé son magasin et sa résidence. La maison qu'il a fait faire construire sur les ruines de l'ancienne n'était pas entièrement terminée.

On évalua les pertes de cet incendie à près de \$100.000.

---

### MGR CONROY A LEVIS.

---

C'est à 9.30 heures du soir, le 28 mai 1877, que Mgr Conroy arriva à Lévis par le train du Grand-Tronc, venant de Halifax. Depuis au-delà de deux heures, la foule impatiente attendait le délégué apostolique. Aussi, lorsque Mgr Conroy apparut sur la plateforme de son wagon accompagné par une dizaine d'é-

vêques, des hourrahs enthousiastes furent poussés par la multitude, et ces acclamations se continuèrent sans interruption jusqu'au moment où le délégué franchit le seuil de l'hôtel Victoria, où il devait passer la nuit.

Le maire de Lévis, M. Georges Couture, suivit Mgr Conroy à l'intérieur de l'hôtel et là lui souhaita la bienvenue au nom de tous les citoyens. L'honorable M. Pierre Garneau, commissaire des terres de la Couronne, l'honorable M. J.-G. Blanchet, député de Bellechasse, M. F.-X. Dulac, député de Beauce, les conseillers de ville, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de Lévis assistaient à cette enthousiaste réception.

Le lendemain soir, une illumination de toute la ville avait lieu à Lévis, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX.

Tous les citoyens avaient rivalisé de zèle. Chaque maison était illuminée avec goût. Partout, des inscriptions témoignaient du dévouement et de l'attachement de chacun au trône de l'immortel Pontife.

Le " Canadien " disait le 25 mai :

" Vu de Québec, le coup d'oeil que présentait la rive sud et Lévis, en particulier, était quelque chose de vraiment splendide. On cro-

yait voir un immense banc de feu soutenu par une main invisible au-dessus des eaux du fleuve, qui réfléchissaient ces milliers de lumières ; aussi ce spectacle grandiose a-t-il attiré un nombre immense de personnes sur la place Durham, d'où l'on pouvait jouir plus à l'aise de la vue de ce tableau si beau. Des feux de joie et des fusées lancées à intervalles, n'ont pas peu contribué à réhausser l'éclat de l'illumination sur la rive sud. ”

---

### L'INCENDIE DU 8 AOÛT 1877

---

Le 8 août 1877, quelques minutes après minuit, un incendie se déclarait à Hadlow Cove, dans la maison de M. Basile Boucher père, située à environ trois ou quatre arpents des hangars de la compagnie du Grand-Tronc.

Ce fut Basile Boucher fils, qui s'aperçut le premier que le feu était dans la maison de son père. Employé comme gardien de nuit aux estacades, tout près du théâtre de l'incendie, il vit tout à coup une vive lueur s'échapper de la maison habitée par son père, lui-même et leurs familles.

Il accourut en toute hâte et éveilla sa famille et celle de son père. S'il eut retardé de cinq minutes, quelques-uns des siens auraient certainement péri dans les flammes. Ces personnes arrachées brusquement à leur sommeil s'échappèrent, pour la plupart, revêtus seulement de leurs costumes de nuit. Quelques instants après, toute la maison n'était plus qu'un brasier ardent.

L'alarme transmise immédiatement au poste central des pompiers, le chef Roy, accompagné de ses hommes, accourut sur le théâtre de l'incendie avec la pompe à vapeur Clapp and Jones. La distance à parcourir était de deux milles. Malgré cela nos pompiers la franchirent en quelques minutes tant ils y mirent d'ardeur.

Malheureusement l'eau faisait défaut. Il n'y avait pas de citerne dans cette partie de la ville. Pour comble de malheur, la marée était basse. Bref, il était trois heures du matin lorsque la pompe commença à fonctionner.

Les citoyens des environs, malgré ce retard, avaient fait leur possible pour arrêter l'incendie. Mais l'absence d'eau rendait leurs efforts pas mal inutiles.

Au jour, on constata que neuf maisons avaient été brûlées.

1. Basile Boucher père. Elle était occupée par son propriétaire, son fils, Basile Boucher, Georges Couchy et Théophile Boucher.

2. Odule Carrier, Maison occupée par John Brooks.

3. François Boucher.

4. Georges Langlais.

5. William Langlais.

6. Madame veuve Joseph Langlais. Maison occupée par Joseph Vasseur.

7. Madame veuve Joseph Langlais, Maison occupée par madame veuve King.

8. David Langlais.

9. Honoré Langlais.

Treize familles avaient été jetées sur le pavé.

Le "Canadien" disait au sujet de cet incendie :

" Lévis possède maintenant deux pompes à vapeur de première qualité et en ordre parfait. Les hommes qui composent la brigade du feu sont intelligents, actifs et dévoués. Sous ces rapports, l'organisation du feu de notre voisine est aussi bonne que dans n'importe quelle ville de la Puissance, relativement à son étendue et à sa population. Sans doute, il est regrettable que l'eau fasse défaut en

certaines endroits de la ville, mais le conseil de ville va, nous n'en doutons pas, prendre tout de suite des mesures propres à remédier à cet état de choses si grave dans ses conséquences."

---

### MGR CONROY AU COLLEGE DE LEVIS

---

Le 12 octobre 1877, le collège de Lévis avait l'honneur de recevoir Mgr Conroy, délégué apostolique.

Les prêtres de la maison aidés des élèves avaient décoré le vaste édifice avec beaucoup de goût. Des drapeaux flottaient à toutes les fenêtres des étages supérieurs, et le portique était transformé en une arche verdoyante avec l'inscription celtique : " Cead mille failthe " (Soyez mille fois le bienvenu). L'intérieur du collège rivalisait avec l'extérieur. Au fond de la salle de réception on avait préparé un trône pour Son Excellence. Le portrait de Pie IX portant l'inscription " Benedicat vos Deus " et celui du délégué apostolique dominaient la scène. On y lisait aussi en lettres

d'azur le verset vingtième du psaume 134  
" Domus Levi Benedicite Domine. " Des courants entrelacés de roses circulaient le long de la corniche et autour des colonnes.

Il était deux heures de l'après-midi, lorsque Mgr Conroy, accompagné des directeurs du collège et de plusieurs prêtres étrangers, fit son entrée dans la salle de réception.

Quand il eut pris place sur son trône, le président de l'Académie St-Joseph se rendit au pied de l'estrade et lui lut l'adresse suivante :

" C'est le cœur sur les lèvres que nous vous souhaitons la bienvenue au collège de Lévis. Votre condescendance ne nous étonne pas, car le plus humble fidèle du diocèse vénérable de Votre Excellence aime à redire les bontés du pasteur qui daigne bénir de sa présence sa pauvre chaumière. C'est cette même généreuse prévenance qui vous rend " tout à tous ", qui vous fait consentir aujourd'hui à visiter notre modeste demeure pour y répandre dans tous les cœurs liesse et contentement.

" Tous, tant que nous sommes, fils de Laval, de Champlain et du vaillant chevalier de Lévis, ou représentants de cette race prédestinée qu'évangélisa Patrice et que Dieu envoya par tout le monde pour être une semence d'apô-

tres, de martyrs et de héros, comment vous re-  
dire le bonheur et la reconnaissance avec les-  
quels nous saluons votre présence parmi nous.

“ Que vous veniez avec des sentiments de  
bienveillance nous en sommes certains d'a-  
bord par la spontanéité avec laquelle Votre Ex-  
cellence a daigné accepter l'invitation de nos  
supérieurs ; puis, par les paroles que la sain-  
te liturgie de l'Eglise a dû vous inspirer en  
traversant notre seuil “Pax huic domini. ” En  
effet quelle autre chose peut apporter un dé-  
légué du Roi Pacifique, du Souverain Pontife,  
à une cohorte de jeunes chrétiens qui ont be-  
soin du calme de l'étude et de la retraite pour  
se préparer au bon combat de l'avenir, qui  
doivent resserrer les liens de la fraternité  
pour être unis au jour de l'épreuve et de l'er-  
reur. Oui, Excellence, cette paix elle doit  
naître sous vos pas, “comme les douces fleurs  
au printemps, sous l'haleine chaude et parfum-  
mée du vent du midi. Et cette paix, c'est cel-  
le que le divin Sauveur laissa à ses apôtres,  
cette paix de la conscience pure qui faisait  
sourire les petits enfants qu'il laissait venir à  
lui.

“ Excellence, ayant de quitter notre séjour,  
permettez que nous vous demandions une fa-

veur, c'est celle de votre bénédiction. Le Souverain Pontife, malgré ses nombreuses sollicitudes, a bien voulu penser à ses pauvres enfants de Lévis. Il a daigné envoyer sa bénédiction apostolique à tous ceux qui habitent le collège. Un autographe, portant ces mots, " *Benedicat vos Deus* ", en est un témoignage aussi sacré qu'irrécusable.

" Mais il nous semble que celle que vous implorez pour nous du ciel sera l'heureux complément de celle de Notre Très Saint Père, et qu'elle aussi nous fortifiera dans notre résolution d'être toujours les fils de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. "

Mgr Conroy, ému, répondit en peu de mots qu'il était heureux de voir une si belle réunion de jeunes gens élevés dans la science et la piété. Il félicita les prêtres du collège sur l'oeuvre méritoire qu'ils étaient appelés à accomplir. Il se réjouit de voir tant de bien opéré pour la gloire de Dieu dans la jeune mais déjà importante ville de Lévis. Il termina en donnant la bénédiction papale.

Un jeune écolier lui ayant demandé au nom de tous ses confrères, un grand congé, Mgr Conroy l'accueillit gracieusement et accorda sa prière en riant.

Toute la communauté se rendit ensuite à la chapelle, à la suite du délégué apostolique.

La chapelle avait revêtu sa parure des grandes fêtes. De longues banderoles aux couleurs pontificales étaient suspendues à la voûte. Le long des galeries, du côté de l'Épître, on lisait : " *Justicia et pax osculatae sunt* " ; à l'orgue : " *Cantemus Domino* " du côté de l'Évangile : " *Spiritus Sanctus posuit Episcopas regere Ecclesiam Dei* ". Un riche baldaquin supportant les insignes de la Papauté avec l'inscription " *Tu es Petrus* ", dominaît le maître-autel.

Un chœur de plus de trois cents voix entonna le " *Tantum ergo* ", puis le " *Laudate Dominum* ".

Mgr Conroy laissa ensuite le collège, heureux d'avoir encouragé par sa visite l'amour de l'étude et de la vertu.

---

## BENEDICTION DE L'ÉGLISE DE ST-DAVID DE LAUBERVIERE

---

La bénédiction solennelle de l'église de St-David de Lauberivière eut lieu le mercredi, 19 décembre 1877.

Le nouveau temple avait été, pour l'occasion, magnifiquement décoré ; des drapeaux de toutes sortes avaient été suspendus à la voûte : des rameaux ornaient le chœur et l'autel était chargé de fleurs.

C'est Mgr Taschereau, archevêque de Québec, qui présida à la cérémonie. Il était assisté par MM. les abbés David Déziel et A. Côté, comme diacres d'honneur, et par MM. les abbés Anselme Déziel et P. J. O'Farrell, comme diacres d'office.

Plusieurs autres prêtres étaient aussi présents ; notons MM. les abbés Sauvageau, professeur de théologie au collège de Lévis, Achille Vallée, procureur de la même institution, G. Tremblay, curé de Beauport, T. Bégin, curé de Saint-Etienne, Bergeron, vicaire de Saint-Romuald, N. Laliberté, aumônier de l'archevêché, etc., etc.

Mgr Taschereau suivi du clergé fit d'abord les prières d'usage sous le portique du nouveau temple, puis il bénit l'extérieur de l'église et fit une procession autour de l'église.

Après cette cérémonie, l'église fut ouverte et l'évêque y pénétra avec son clergé. La bénédiction de l'intérieur de l'église et sa consécration au service de Dieu furent alors faites.

L'église étant dédiée, le peuple fut invité à y pénétrer. La nef fut remplie en peu de temps.

Une messe solennelle d'actions de grâces fut ensuite chantée par M. l'abbé Hudon, vicaire de Lévis, assisté de diacre et de sous-diacre.

A l'Évangile, Mgr Taschereau expliqua aux fidèles ce qu'était la maison de Dieu, et il appela les bénédictions du ciel sur la nouvelle paroisse. Il ne manqua pas de féliciter les paroissiens de Saint-David sur l'entente et la concorde qui régnaient entre eux.

Après la messe, une adresse fut présentée à Mgr Taschereau par M. Albert Marquette. L'archevêque de Québec répondit avec émotion.

Une seconde adresse fut présentée au fondateur de la paroisse, M. le curé Déziel.

“ Pendant la lecture de cette adresse, dit un journal du temps, l'assistance était vivement émue, bien des larmes brillèrent aux yeux des braves paroissiens de Saint-David, qui se séparaient de leur ancien pasteur et de leur plus fidèle protecteur. Que de souvenirs alors se présentèrent à la mémoire des assistants. Que d'actes de dévouement, de charité, de bienfaisance ne passaient-ils pas devant leur esprit ? Le moment de la sépa-

ration était venu, il fallait dire adieu au prêtre qui les avait tant aimés ! ”

Le curé Déziel répondit avec émotion à l'adresse de ses anciens paroissiens. Il leur dit qu'il n'avait fait que son devoir et qu'on ne lui devait rien.

La fête de la bénédiction était terminée et la foule se dispersa peu à peu.

Mgr Taschereau et tous les prêtres présents à la bénédiction furent invités par le nouveau curé de Saint-David, M. l'abbé Martin, à un diner superbe donné par la paroisse, chez Mme Pierre-E. Bourassa.

Madame Bourassa était une des bienfaitrices de la paroisse. C'est elle qui avait donné à la fabrique le terrain nécessaire pour l'église ; et elle avait beaucoup contribué par son zèle et son activité à l'érection de la nouvelle paroisse.

---

#### DEMONSTRATION A M. EUGENE CARRIER

---

En 1877, M. Eugène Carrier se retirait de la mairie de Notre-Dame de la Victoire après avoir été le premier magistrat de cette muni-

cipalité pendant sept années consécutives. Elu conseiller de Notre-Dame de la Victoire en 1868, M. Carrier avait siégé au Conseil de 1868 à 1870, de 1870 à 1872, puis de 1872 à 1876, et enfin de 1876 à 1877.

A son départ du Conseil, les contribuables de Notre-Dame de la Victoire présentèrent à M. Carrier la fluttense adresse suivante :

“ Au moment où vous abandonnez la charge de maire de cette paroisse que vous remplissiez depuis si longtemps, il est pour nous un devoir bien agréable à accomplir, c'est de vous présenter l'expression bien sincère de nos regrets de vous voir abandonner une position dont vous avez rempli les fonctions d'une manière si honorable, et de vous remercier, en même temps, des services nombreux et utiles que vous avez rendus à cette paroisse.

“ Depuis dix ans que la confiance de vos concitoyens vous a appelé à ce poste d'honneur et de responsabilité, vous avez toujours veillé sur les intérêts dont la charge vous était confiée avec le zèle et l'assiduité d'un homme qui comprend l'importance de ses fonctions et qui a à cœur de les remplir en honnête homme et en citoyen dévoué.

“ Toujours on vous a vu à votre poste là ou vous appelait le devoir, et jamais vous n'avez hésité à faire des sacrifices, lorsque l'intérêt de vos concitoyens l'exigeait.

“ Toujours bienveillant et prêt à rendre service, vous avez su conquérir l'estime de ceux qui vous avaient donné leur confiance, et les contribuables de Notre-Dame de la Victoire n'oublieront pas de sitôt les années pendant lesquelles vous avez rempli les fonctions de maire de cette paroisse.

“ Encore une fois, nous vous réitérons l'assurance de notre estime pour vous même, comme citoyen intègre et dévoué, et de notre reconnaissance pour les services rendus par vous à cette paroisse, et nous vous prions en même temps de présenter à votre digne épouse l'expression de notre respect et des vœux que nous formons pour le bonheur de votre famille. ”

Cette adresse était signée par la plupart des contribuables de Notre-Dame de la Victoire, entre autres : MM. Georges Demers, Antoine Aubert, Louis Thivierge, Pierre Côté, Joseph Gellay fils, Thomas Samson, Antoine Guay, Pierre Guay, Odile Samson, Antoine Samson, Antoine Guay, Antoine Samson fils,

Jean-Baptiste Carrier, Jean-Baptiste Hallé, France Couture, Francis Labrie, Flavien Labrie, etc., etc.

M. Eugène Carrier répondit comme sait à l'adresse de ses concitoyens :

“ A Son Honneur le maire et à Messieurs les conseillers et citoyens de Notre-Dame de la Victoire.

“ Messieurs,

“ Je vous prie de croire que je suis très sensible à ce témoignage d'estime et aux bienveillantes expressions de votre adresse à mon égard. Pendant tout le temps que j'ai présidé les délibérations de votre Conseil municipal, j'ai toujours agi avec le plus grand désir d'être utile à notre paroisse et de rendre justice à tous. J'ai eu le bonheur d'être bien aidé par ceux qui ont été chargés par les électeurs de l'administration de vos affaires municipales. Soyez convaincus qu'il m'est bien agréable de recevoir de votre part cette approbation de ma conduite au moment où je prends ma retraite. J'en conserverai toujours le plus agréable souvenir et ce sera une véritable satisfaction pour moi de penser, en me rappelant les bienveillantes paroles de votre adresse, que j'ai pu vous être utile.

“ Mon épouse et ma famille se joignent à moi pour vous offrir nos plus sincères remerciements pour les vœux que vous formez pour notre bonheur. ”

---

SIR WILFRID LAURIER A LEVIS

---

Aux élections du mois d'octobre 1877, les électeurs de Drummond et Arthabaska avaient préféré M. Désiré-Olivier Bourbeau à l'honorable M. Laurier, alors ministre du Revenu de l'Intérieur dans le gouvernement MacKenzie.

On comprend que les libéraux, qui comptaient tant sur le jeune ministre, ne pouvaient laisser briser sa carrière politique si abruptement. M. Isidore Thibaudeau, alors député de Québec-Est, résigna son mandat le 7 novembre 1877 pour permettre à M. Laurier de se faire réélire.

L'élection dans Québec-Est eut lieu le 28 novembre 1877. Les conservateurs choisirent comme candidat M. Adolphe Tourangeau, qui avait représenté cette division de 1870 à 1874. Cette élection fut une des plus chaudes qui aient jamais eu lieu dans le pays. Des deux

côtés on se battit avec une ardeur, un acharnement extrême.

M. Laurier fut élu par plus de 300 voix de majorité.

C'est à son passage à Lévis, deux jours plus tard, le 2 décembre, que les électeurs de notre comté se portèrent à la rencontre de M. Laurier pour le féliciter et l'acclamer.

2,000 ou 3,000 personnes se réunirent à la gare du Grand-Tronc.

En l'absence de M. Louis-II. Fréchette, député de Lévis à la Chambre des Communes, retenu à sa chambre par la maladie, M. Etienne-Théodore Paquet, député de Lévis à la législature de Québec, lut une adresse à M. Laurier qui fut beaucoup applaudie par la foule.

Dans cette adresse, M. Paquet demandait au ministre de l'intérieur de ne pas oublier Lévis dans les faveurs gouvernementales.

L'honorable M. Laurier remercia chaleureusement M. Paquet et les électeurs de Lévis de leur belle adresse, et il leur avoua que l'élection de Québec-Est était le plus grand triomphe de sa vie. Il dit aussi que c'était la plus belle victoire remportée par son parti depuis les jours de Lafontaine et de Papineau.

Il ajouta qu'il serait heureux de faire quelque chose pour avancer les intérêts de Lévis aussitôt que l'occasion s'en présenterait.

Il termina en faisant des compliments aux dames de Lévis qui avaient littéralement couvert sa voiture de bouquets de fleurs magnifiques.

Les deux trains spéciaux du Grand-Tronc qui conduisaient M. Laurier et ses amis à Arthabaska s'ébranlèrent ensuite aux acclamations de la foule. Bon nombre de citoyens de Lévis firent aussi le voyage jusqu'à Arthabaska.

C'est en réponse à l'adresse de ses concitoyens d'Arthabaska, qui vinrent le saluer à la gare, que M. Laurier déclara qu'il n'abandonnerait pas désormais le mandat de Québec-Est. Il tint parole et représenta Québec-Est jusqu'à sa mort.

---

## ORIGINE DU NOM VILLEMAY

---

Le bureau de poste de la rue Saint-Georges ou plus exactement de Notre-Dame de la Victoire porte le nom de Villemay. Ce qui fait

qu'on désigne généralement l'extrémité ouest de la rue Saint-Georges sous le nom de Villemay.

Quelle est l'origine de ce nom de Villemay qu'on orthographie aussi Vilmay et Vilmé ?

L'extrait suivant de l'« Histoire de la seigneurie de Lauzon » de M. J.-Edmond Roy nous donne l'origine et l'histoire de ce nom lévisien.

« Le 4 janvier 1653, Louis de Lauzon concédait à Louis d'Ailleboust, écuyer, seigneur de Coulonges, ancien gouverneur de la Nouvelle-France, deux cents arpents de terre sur la côte de Lauzon. Le titre dit : « Cinq arpents de front sur le grand fleuve Saint-Laurent sur quarante arpents de profondeur, tenant d'un côté aux terres d'Ignace Sevestre et de l'autre aux terres non concédées suivant les lignes du rhumb de vent à assigner plus tard, pardevant sur le fleuve, en arrière aux terres non concédées et sur la route qui régnera le long des concessions. » Cinq ans après, le 28 mai 1658, le seigneur de Lauzon augmentait cette première concession de trois arpents de front en descendant le fleuve et lui donnait une profondeur régulière de cent

soixante arpents. Ce sont encore ces dimensions que ce domaine possède.

“ En même temps que le seigneur de Lauzon agrandissait le domaine de M. d'Ailleboust, il l'élevait au rang de fief et lui donnait, sur la réquisition du propriétaire, le nom de “Saint-Vilmé”, avec droit de haute, moyenne et basse justice.

“ Madame d'Ailleboust, qui s'appelait Barbe de Boulogne, prétendait descendre de la famille des comtes de Boulogne. Or la femme d'Eustache, deuxième comte de Boulogne-sur-Mer et de Lens, en Artois, la bienheureuse Ide, fonda après la mort de son mari, le monastère de Saint-Villemer, à Boulogne, dans la ville haute, pour des religieuses de Saint-Augustin.

“ Le nom donné au fief Saint-Vilmé rappelle donc la pieuse fondation de l'ancêtre de madame d'Ailleboust. Saint-Villemer s'est transformé en Saint-Vilmé puis en Villemay.

“ M. d'Ailleboust et sa femme avaient fait voeu de chasteté en contractant mariage. Après la mort de celui-ci arrivée le 1er juin 1660, sa femme se trouva propriétaire de tous ses biens en vertu de son contrat de mariage fait à Paris le 6 septembre 1638.

“ Madame d’Ailleboust avait toujours été animée d’une grande piété. Voulant passer le reste de ses jours au service des pauvres, le 5 juillet 1670, elle donnait tous ses biens aux religieuses de l’Hôtel-Dieu de Québec.

“ Cette donation comprenait, entre autres, le fief Saint-Vilmé.

“ L’Hôtel-Dieu ne tira pas grands bénéfices du fief Saint-Vilmé. Les annales du monastère ne font mention quelquefois de cette propriété que pour dire les pêches merveilleuses d’anguille que ses domestiques y faisaient. Aussi, le 22 janvier 1724, le vendaient-elles pour la somme de mille livres à Florent de la Cetière, notaire à Québec.

“ Florent de la Cetière, de son mariage avec Jeanne Pluchon, n’avait en qu’une fille, qui épousa en 1715 Pierre-Eustache Desguerroy, sieur Des Rosiers. Cette fille unique mourut en 1717, et son mari la suivit dans la tombe en 1719. De ce mariage était né un enfant, Florent Desguerroy Des Rosiers, le 6 juin 1717. C’est lui qui hérita de son grand-père le notaire Florent de la Cetière lorsqu’il mourut en 1728.

“ Florent Desguerroy Des Rosiers eut pour tuteur Henri Hiché. En 1730, les reli-

gieuses de l'Hôtel-Dieu l'assignaient en cette qualité devant le tribunal pour avoir à payer deux cents livres qui restaient encore dues sur le prix d'acquisition du fief Saint-Vilmé.

“ Desguerrois Des Rosiers mourut célibataire, et sa succession échut aux enfants d'une des soeurs de sa grand'mère, Catherine Pluchon, qui avait épousé, le 26 mai 1668, François Savary. Du mariage Pluchon-Savary étaient nés cinq enfants : 1o Flavie Savary, qui épousa Jean La Borne ; 2o Jeanne Savary, qui épousa Jean Jacquet ; 3o Marie-Anne Savary, qui épousa Joseph Bisson ; 4o Catherine Savary, qui épousa Paul Laporte ; 5o Pierre Savary. La mort de Florent Desguerrois Des Rosiers les fit propriétaires du fief Saint-Vilmé. Pierre et Catherine Savary cédèrent leurs droits à leurs cohéritiers, puis le 9 mars 1748, devant le notaire Jean-Claude Panet, un partage fut fait, et Joseph Bisson se trouva posséder les trois cinquièmes de cette propriété, et Jean La Borne et Jean Jacquet chacun un cinquième.

“ Après la conquête du pays, la propriété de Saint-Vilmé se subdivisa encore par la mort de Marie-Anne Savary, femme de Joseph Bisson. Ce dernier prit la moitié des trois cin-

quièmes en vertu de la communauté des biens qui existait entre lui et son épouse. L'autre moitié retourna à ses enfants : 1. Michel Bisson ; 2. Marie-Anne Bisson, épouse Etienne Griault dit Larivière ; 3. Madeleine Bisson, épouse Joseph Hubau dit Tourville ; Antoine Bisson.

“ Michel Bisson, après avoir acquis les parts de ses deux cousins, vendit ses droits à Zacharie MacCaulay, négociant de Québec, le 24 juillet 1764. Le 11 septembre 1766, Antoine Bisson céda sa quote-part à Louis Aimé, négociant de Québec. Le 16 septembre, Joseph Bisson abandonnait sa moitié à Jean-Pierre Dessaulles, aussi négociant à Québec. Le 10 mars 1767, ce dernier devenait acquéreur de la majeure partie du fief par l'abandon que lui en firent Louis Aimé, Antoine Aimé, représentant Zacharie MacCaulay et les mineurs La Borne, héritiers de leur mère Flavie Savary et pupilles de Joseph Bisson. Il restait encore une cinquième part en la possession de Jeanne Savary, épouse de Jean Jaquet. Le 10 juillet 1771, Jean-Pierre Dessaulles, alors domicilié à Saint-Pierre du Portage de l'Assomption, vendit les droits seigneuriaux qu'il possédait dans Saint-Vilmé à

François Meurse, navigateur de Québec. Ces droits s'élevaient à la somme de 25 livres et 5 sols. Le 10 février 1774, Jeanne Savary, veuve de Charles Devis, qu'elle avait épousé en secondes noces, céda le cinquième qu'elle possédait encore à Nicolas Devis, huissier de Québec. Le 17 juillet 1781, Devis faisait abandon de ce cinquième à François Meurse.

“ Meurse se trouva ainsi à grouper toutes les parcelles de Saint-Vilmé dont le morcellement avait commencé en 1748 par la mort de Florent Desguerroy Des Rosiers.

“ François Meurse avait pour femme Angélique Lalime qui lui laissa deux enfants : Marie Meurse, épouse de Joseph Boissonneault dit Saint-Onge, et Madeleine Meurse, épouse de Stephen MacLean. Ces deux enfants héritèrent de la moitié de Saint-Vilmé. Le 9 novembre 1809, Marie vendait sa part à Thomas Wilson, négociant de Québec, et le 25 mai 1810, ce dernier acquérait celle de Madeleine Meurse. La moitié de Saint-Vilmé, qui appartenait à François Meurse, avait été vendue à la poursuite de Thomas Dunn par le shérif de Québec, le 17 février 1801, à Louis Borgia pour le prix de 200 louis. Sur cette moitié se trouvaient un moulin et plusieurs bâtisses.

Borgia, ayant fait banqueroute, le shérif mit de nouveau aux enchères la part qu'il avait acquise en 1801, et Thomas Wilson s'en porta adjudicataire le 26 janvier 1810 pour le prix de 462 louis.

“ Thomas Wilson, qui occupa une place de conseiller législatif sous l'ancien gouvernement du Canada, s'occupa de mettre en valeur le domaine que les anciens possesseurs de Saint-Vilmé s'étaient réservés dans l'intérieur des terres sur les bords de la rivière Pintendre, petit ruisseau qui traverse le village de ce nom. Il y fit de grands travaux de construction : moulin à scie, moulin à carder, moulin à farine.

“ En 1827, Christine Wilson, fille de Thomas Wilson, épousait Charles Robertson, et le 14 octobre 1830, ce dernier devenait l'acquéreur du domaine de Saint-Vilmé. En 1831, Wilson donna le fief à sa fille qui le légua en 1843 à son mari Charles Robertson. Il est aujourd'hui en la possession des héritiers de ce dernier, et porte le nom de Villemay. D'après le cadastre du fief Villemay, clos le 7 mars 1864, par Henry Judah, commissaire, il y avait alors sur ce fief 35 propriétaires payant en tout trois louis de rente. La valeur des cens

et rentes et lods et ventes était estimée à un capital de \$1,147.66. ”

---

### LEVIS EN 1878

---

Le “ Courrier du Canada ” publiait le 25 mai 1878, un article très sympathique à notre ville. Nous en détachons les passages suivants :

“ La ville de Lévis a pris, depuis quelques années, une extension qui donne une haute idée de l'esprit d'entreprise et de l'énergie de ses habitants.

“ Le coup d'oeil que présente Lévis, vue de la terrasse Durham, fait l'admiration de tous les étrangers. Cette ville, s'élevant en amphithéâtre nous donne une vue d'ensemble de toutes ses bâtisses, permettant de distinguer chacune d'elles en particulier.

“ Les édifices qui dominent les autres sont l'église, le collège et le couvent, et on voit par les dimensions de ces magnifiques bâtisses que les citoyens tiennent avant tout à la religion et à l'éducation de la jeunesse.

“ Si, traversant le fleuve, on veut faire un

examen plus particulier de Lévis, on voit que l'élégance et le bon goût, qui ont présidé à la construction des maisons bâties depuis ces dernières années, attestent de l'aisance chez ceux qui les ont fait construire, et qu'on a voulu joindre la beauté à la commodité.

“ On y découvre aussi que plusieurs de ces personnes, qui sont des artisans, ont commencé leur carrière avec peu, ou rien du tout, et ont pu, à force d'économie, se procurer un établissement et se mettre jusqu'à un certain point au-dessus du besoin.

“ Depuis une année, il s'y est construit une centaine de maisons, toutes sur des plans modernes et avec toiture française. Ces maisons sont presque toutes en bois.

“ On se rappelle que la côte du Passage a été ravagée par un incendie, il y a une couple d'années, et qu'une dizaine de maisons ont été détruites. Ces maisons ont été rebâties beaucoup mieux qu'elles n'étaient auparavant. On peut citer, en particulier celles de MM. F.-X. Lemieux, Ignace Couture, François Roy, Charles Thompson, Léon Hamel, Labadie, etc.

“ Les maisons les plus remarquables par leur magnificence sont, sans contredit, celle

de M. Georges Couture, qui a coûté environ \$20,000 — la façade est en pierre de taille.

“ Celle de M. Simmons, qui a coûté environ la même somme ;

“ Celle de M. L.-Edouard Couture qui coûte environ \$10,000 ;

“ M. Lavoie, entrepreneur, a aussi une jolie bâtisse près de la gare du Kennebec (ancienne maison de M. J.-B. Lasnier).

“ M. Antoine Carrier, marchand, sur la rue Saint-Georges, a une maison qui lui coûte au moins \$6,000. Ce monsieur fait d'excellentes affaires.

“ M. Hubert Carrier, autrefois cultivateur, a ouvert un magasin, près de l'église, il y a 12 ou 13 ans. Il a pu se faire faire une magnifique maison (occupée aujourd'hui par M. l'abbé Alphonse Pelletier), et, malgré la pénurie des temps, il fait de bonnes affaires.

“ Il y a maintenant un hôpital (l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance) en construction sous la direction du Rév. M. Déziel. Il se fait par souscription. Tout le monde sait déjà que M. Georges Couture, qui est puissamment riche, ne fait jamais défaut quand il s'agit d'entreprises de ce genre. Cet hôpi-

tal sera sous les soins des Soeurs de la Charité.

“ Le Collège a pour supérieur M. Déziel. Il y a 100 élèves pensionnaires, et plus de 200 externes. Il y a cours commercial et cours classique.

“ Le couvent est sous la direction des Soeurs de la Charité. Il y a 50 pensionnaires et 500 externes. Il y a dans le couvent, une école dite d'industrie, où l'on enseigne aux enfants à faire les travaux du ménage.

“ La fonderie de MM. Carrier et Lainé, au Passage, donne de l'emploi à 90 hommes en ce moment. Quelquefois, il y a jusqu'à 150 hommes. Les prix ne sont pas les mêmes pour tous, ils varient de 60 cents à \$2.00 par jour.

“ La population de Lévis est de 9,000 âmes.

“ Celle de St-Joseph de Lévis réunie est de 16,000 âmes. (Exagération). En 1871, elle n'était que de 13,000.

“ Il y a des fortunes considérables dans Lévis, et les citoyens sont généreux lorsqu'il s'agit d'une bonne oeuvre, ou de venir en aide à ceux qui ont souffert des pertes par un incendie, ou autre calamité. Y a-t-il des appels à la générosité publique, dans de telles

circonstances, les collectes qui se font dans l'église pour semblables fins, se comptent par milliers de dollars.

“ La vie n'est pas plus chère à Lévis qu'à Québec, et les taxes sont beaucoup moindres.

“ Le marché y est toujours amplement pourvu des comestibles de toutes les sortes.

“ La toilette, et surtout celle des dames, n'est pas aussi coûteuse qu'à Québec. On est plus modeste à Lévis, et c'est là un bon point en faveur des gens de cette dernière ville. (Nous avons perdu notre bon point depuis 1878).

“ On remarque que ceux qui habitent sur les côtes cultivent leurs jardins avec beaucoup de soin. On y fait des plantations de fleurs et d'arbres, autour des résidences. ”

---

## SERVICE POUR PIE IX

---

C'est le 8 février 1878 au matin que le télégraphe apprit à notre population que le grand pontife Pie IX était mort la veille, un peu avant cinq heures de l'après-midi.

Le 28 février, un service solennel était chanté dans notre église paroissiale pour le repos de l'âme de l'illustre Pontife, dont le monde catholique pleurait la perte.

L'église de Lévis avait revêtu pour cette circonstance tous ses habits de deuil les plus somptueux. Jamais l'intérieur de notre beau temple n'avait été décoré avec autant de goût et de pompe. Le chœur et le maître-autel présentaient un coup d'oeil vraiment beau et vraiment imposant.

Des banderoles jaunes, couleur papale, descendaient de la voûte et venaient se rattacher aux colonnes des arcades.

Des inscriptions nombreuses et appropriées étaient suspendues au maître-autel, sur les murs et sur les colonnes.

M. le curé Déziel étant indisposé, le service fut chanté par M. l'abbé Hudon, premier vicaire, assisté de MM. les abbés Anselme Déziel et O'Farrell.

L'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Hamon, Jésuite, qui attendrit ses auditeurs par le récit des bienfaits et des grands actes qui ont rendu le nom de Pie IX immortel.

---

## APRES QUARANTE-DEUX ANS

---

Que de changements s'opèrent dans une ville ou un village en quarante-deux ans ! Nous avons sous les yeux un article publié dans le " Courrier du Canada " du 7 juin 1878, sur Saint-Joseph de Lévis.

Dans cet article on mentionné les cinq industries qui apportaient alors tant de prospérité à Saint-Joseph de Lévis : les chantiers Charland, les chantiers Marquis, le moulin à scie Patton, les chantiers Gilmour, la brasserie Patton. Toutes cinq sont disparues déjà depuis plusieurs années.

Comme cet article donne d'intéressants renseignements sur Saint-Joseph de Lévis nous le reproduisons ici à l'intention de nos lecteurs de Lauzon.

" Le village Lauzon et celui de Bienville forment deux municipalités. Il ne faut pas confondre le village Lauzon avec le quartier Lauzon qui se trouve dans la ville de Lévis.

" Lauzon est beaucoup plus considérable que Bienville, et c'est dans ses limites que se trouve l'église de Saint-Joseph.

“ Ce village a beaucoup progressé depuis quelques années. Il s’y est construit un grand nombre de maisons dont plusieurs sont magnifiques.

“ Les rues sont tracées sur une grande étendue de terrain, et le tout est divisé en emplacements.

“ Saint-Joseph de Lévis a eu beaucoup à souffrir dans ses affaires par l’établissement de la partie de la ligne du Grand-Tronc qui s’étend de Lévis à la Rivière-du-Loup.

“ Avant l’établissement de cette ligne, tous les cultivateurs et autres des paroisses d’en bas et de l’arrière qui se rendaient à Québec par terre passaient par la Pointe-Lévis et un grand nombre faisaient des affaires avec les marchands du lieu. Ce chemin de fer l’a mis dans un état d’isolement qui a causé la ruine de plusieurs des commerçants de cette localité et a paralysé beaucoup son développement.

“ Saint-Joseph ne le céderait peut-être pas en importance, aujourd’hui, si ce n’eût été de ce contretemps, à Lévis, qui, tout au contraire, a continué à recevoir les habitants des comtés de Beauce et autres, et a l’avantage

d'avoir le terminus du chemin de fer Kennebec et celui du Grand-Tronc.

“ Saint-Joseph a cet avantage sur Lévis, c'est que le terrain y est plan, pendant qu'à Lévis on ne peut guère sortir de sa porte, sans avoir une côte à monter ou à descendre.

“ Ajoutons que Lévis doit le respect à la paroisse de Saint-Joseph, puisque cette dernière est la paroisse mère et que Lévis n'en est qu'un démembrement.

“ Il y a plusieurs chantiers de construction à Saint-Joseph. MM. Charland, père et fils, ont chacun un bâtiment en construction, à l'heure qu'il est, dans leur chantier respectif.

“ Les MM. Gilmour ont toujours une immense quantité de bois dans leur vaste chantier. Il y a toujours de 15 à 20 bâtiments en voie de chargement. On sait que cette riche compagnie est propriétaire d'une centaine de bâtiments et c'est dans ses propres bâtiments qu'elle expédie son bois. Elle emploie toujours 100 hommes et plus pour le chargement de son bois.

“ Le bassin de radoub se fera sur le terrain voisin de celui de M. Patton. Il aura 500 pieds de longueur et 100 pieds de largeur. La profondeur sera de 24 pieds.

“ La population de Saint-Joseph de Lévis s'accroissant de plus en plus on commence à sentir le besoin d'une église plus spacieuse.

“ Le couvent de Jésus-Marie a en moyenne 75 pensionnaires et une couple de cent externes.

“ Les religieuses se font bâtir une magnifique chapelle qui s'élève en arrière du couvent. Elle a 90 pieds de longueur sur 44 de large.

“ Il y a 7 ou 8 tableaux superbes qui sont l'œuvre d'une des religieuses du couvent. Elle paraît très versée dans l'art de la peinture. Elle est canadienne.

“ L'architecte a été M. Villeneuve, de St-Romuald. Cette chapelle aussi belle au dehors qu'au dedans fait honneur à celui qui l'a construite.

Il y a plusieurs religieuses dans cet établissement? Trois d'entre elles sont françaises. Les autres sont canadiennes.

“ Des sources d'eau excellentes abondent à St-Joseph. A quelques arpents, en arrière du couvent, sur une hauteur de 200 à 300 pieds, on a creusé un réservoir qui, au moyen d'un aqueduc, fournit l'eau du couvent, au presbytère, et à une douzaine de résidences privées. La pression serait assez forte pour en-

voyer l'eau à une centaine de pieds de hauteur, si on avait les appareils à incendie nécessaires.

“ En face du presbytère il y a un jet d'eau alimenté par l'aqueduc.

“ L'Académie des Frères de St-Viateur a de 330 à 340 élèves. Ils suivent un cours commercial complet, anglais et français. Il y a 7 frères.

“ Le cimetière mérite d'être visité. Il a 19 arpents en superficie et est richement planté d'arbres. Les allées ont 40 pieds de largeur et sont gravées. Il y a une chapelle mortuaire, un calvaire, une magnifique statue de la sainte Vierge et une autre de saint Joseph.

“ Il y a plusieurs monuments funéraires remarquables, entre autres celui de feu M. Charles Bourget. Il coûte \$1,000.

“ Un des trois forts construits, il y a quelques années, de l'autre côté du fleuve, est situé à St-Joseph, à peu de distance de l'église. C'est le fort No. 1. Les canons sont pointés pour combattre . . . on ne sait qui !

“ Le goût des plantations d'arbres autour des résidences, est général à Saint-Joseph de Lévis. Cela a un très bel effet, ”

## NOTRE PROTECTION CONTRE LE FEU EN 1879

---

Il y a quarante-deux ans la protection contre le feu était pas mal rudimentaire à Lévis. On avait dans chaque quartier un certain nombre de citernes. Quand un incendie se déclarait on épuisait ces citernes et quand ces citernes étaient vides . . . . eh bien ! les maisons brûlaient.

Nous avons devant nous un document municipal renfermant le nombre de nos citernes, à la fin de 1879, leur profondeur, la quantité d'eau qu'elles contenaient et l'endroit où elles étaient situées. Ce tableau donnera assez exactement les garanties de sûreté contre les incendies que notre ville pouvait offrir.

### Quartier Notre-Dame

Citerne de l'église, hauteur d'eau 16 pieds, grandeur 16 pieds par 16 pieds, profondeur 17 pieds, quantité de gallons d'eau 30,945. - Publique.

Citerne Chabot, hauteur d'eau 13 pieds et 2 pouces, grandeur 21 pieds par 17 pieds, pro-

fondeur 16 pieds, quantité de gallons d'eau 35,343. Publique.

Citerne Shaw No. 1, hauteur d'eau 10 pieds, grandeur 16 pieds par 16 pieds, profondeur 16 pieds, quantité de gallons d'eau 19,200. Publique.

Citerne Shaw No 2, hauteur d'eau 10 pieds, grandeur 9 pieds par 9 pieds, profondeur 18 pieds, quantité de gallons d'eau 6,075. Publique.

Citerne Wolfe No 1, hauteur d'eau 9 pieds et 4 pouces, grandeur 8 pieds par 8 pieds, profondeur 11 pieds, quantité de gallons d'eau 4,478. Publique.

Citerne Wolfe No 2, hauteur d'eau 7 pieds, grandeur 7 pieds par 7 pieds, profondeur 7 pieds, quantité de gallons d'eau, 2,472. Publique.

Citerne Georges Couture, hauteur d'eau 12 pieds et 4 pouces, grandeur 24 pieds par 12 pieds, profondeur 19 pieds, quantité de gallons d'eau 26,460. Privée.

Citerne Edouard Brochu, hauteur d'eau 8 pieds et 6 pouces, grandeur 52 pieds par 12 pieds, profondeur 13 pieds, quantité de gallons d'eau, 39,780. Privée.

Citerne Edouard Bégin, hauteur d'eau 9 pieds et 4 pouces, grandeur 12 pieds par 12 pieds, profondeur 12 pieds, quantité de gallons d'eau 10,066. Privée.

Citerne Pierre Bégin, hauteur d'eau 9 pieds et 4 pouces, grandeur 12 pieds par 12 pieds, profondeur 12 pieds, quantité de gallons d'eau 10,066. Privée.

Citerne Edouard Demers, hauteur d'eau 10 pieds, grandeur 12 pieds par 12 pieds, profondeur 12 pieds, quantité de gallons d'eau 10,800. Privée.

Citerne Et. Bégin, hauteur d'eau 10 pieds, grandeur 12 pieds par 12 pieds, profondeur 12 pieds, quantité de gallons d'eau 10,800. Privée.

Citerne François-Xavier Lemieux, hauteur d'eau 9 pieds, grandeur 10 pieds par 10 pieds, profondeur 12 pieds, quantité de gallons d'eau 6,750. Privée.

Grand total de gallons d'eau pour le quartier Notre-Dame : 219,985.

#### Quartier Lauzon

Citerne Bégin, hauteur d'eau 12 pieds, grandeur 20 pieds par 40 pieds, profondeur 14

pieds, quantité de gallons d'eau 72,000. Publique.

Citerne Phydime Demers, hauteur d'eau 17 pieds, grandeur 10 pieds par 10 pieds, profondeur 20 pieds, quantité de gallons d'eau 12,750. Privée.

Citerne Z. Pelletier, hauteur d'eau 11 pieds, grandeur 9 pieds par 9 pieds, profondeur 13 pieds, quantité de gallons d'eau 6,682. Privée.

Dans le quartier Lauzon, il y avait en outre les quais Simpson, Lauzon, Barras, Chabot et Beaulieu où les pompes pouvaient puiser de l'eau à toute marée.

Grand total de gallons d'eau pour le quartier Lauzon . 91,432.

### Quartier St-Laurent

Citerne Knight, hauteur d'eau 17 pieds et 6 pouces, grandeur 20 pieds par 20 pieds, profondeur 20 pieds, quantité de gallons d'eau 52,500. Publique.

Citerne Cantin, hauteur d'eau 16 pieds, grandeur 20 pieds par 20 pieds, profondeur 18 pieds, quantité de gallons d'eau 52,500. Publique.

Citerne Chapman, hauteur d'eau 17 pieds et

6 pouces, grandeur 20 pieds par 20 pieds, profondeur 20 pieds, quantité de gallons d'eau 52,600. Publique.

Citerne du Dépôt, hauteur d'eau 15 pieds, grandeur 21 pieds par 21 pieds, profondeur 20 pieds, quantité de gallon d'eau 49,512. Publique.

Il y avait en plus, dans le quartier St-Laurent, les quais Couture, Russell, de la Fonderie et du Grand-Trone, où on pouvait avoir de l'eau en tout temps.

Grand total de gallons d'eau pour le quartier St-Laurent, 202,512.

Les trois quartiers de la ville avaient donc en cas d'incendie un peu plus d'un demi-million de gallons d'eau à leur disposition, soit en chiffres exacts 513,929 gallons.

---

UNE SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
À LÉVIS

---

Le 18 janvier 1880, un but patriotique réunissait les citoyens de Lévis dans la salle Lau-

zon. Il s'agissait de fonder une Société Saint-Jean-Baptiste dans notre ville.

On se rappelle qu'en 1880 la fête nationale fut célébrée d'une façon grandiose à Québec. C'était surtout pour prendre part à cette démonstration, qui devait montrer à tous la force des Canadiens-Français, que les citoyens de Lévis avaient décidé de fonder une société nationale parmi eux.

L'assemblée du 18 janvier 1880 fut présidée par le maire Georges Couture.

Le premier orateur fut l'honorable M. J.-G. Blanchet, orateur de la Chambre des Communes et député de Lévis. " La démonstration dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a pris l'initiative, dit-il, a pour objet d'affirmer la vitalité de la race canadienne-française, de montrer aux étrangers ce que sont devenus les 60,000 colons abandonnés par la France, de faire voir aux nations l'oeuvre qui s'est accomplie parmi nous depuis le jour où Jacques Cartier longeait les côtes du Saint-Laurent jusqu'à la mort de cet autre père de la patrie, sir Georges-Etienne Cartier. A la réunion de juin 1880 de la grande famille canadienne-française l'on étudiera les moyens de faciliter l'établissement de nos compatriotes

dans les plaines de l'Ouest, dans la vallée de l'Ottawa et au lac Saint-Jean." Puis M. Blanchet terminait en faisant un appel chaleureux à ses concitoyens en faveur de l'union, de la paix, de la concorde.

M. J.-P. Rhéaume, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, fut ensuite présenté à l'auditoire. M. Rhéaume avait le don d'amener à lui tout de suite même l'auditoire le plus froid. Il parla comme d'habitude avec entrain et chaleur. "Nous comptons sur vous, dit-il, citoyens de Lévis, pour nous aider à mener à bonne fin l'oeuvre entreprise car nous savons que les sentiments les plus patriotiques nous animent tous ici. Il ne s'agit pas seulement de faire une grande démonstration, d'éblouir les étrangers par l'éclat de notre fête. Nous voulons établir quelque chose de durable. Nous voulons l'union intime de tous les Canadiens-français afin que nous soyons forts pour réclamer notre part légitime d'influence dans le gouvernement du pays. Pour arriver à cette fin, il faut que chacun travaille au succès de la fête du 24 juin. "

M. J.-Norbert Duquet, commissaire-ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Qué-

bec, adressa aussi la parole. Il donna des explications sur ce qui avait été fait pour assurer le succès de la fête nationale, puis il fit quelques suggestions au sujet de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Lévis.

L'assemblée choisit ensuite un comité provisoire chargé de jeter les bases de la nouvelle société.

M. le maire Couture fut choisi comme président de ce comité, M. L-Edouard Couture comme vice-président et M. le notaire Evariste Lemieux comme secrétaire.

Après plus de quarante ans on aimera peut-être à revoir les noms de ceux qui organisèrent notre première Société Saint-Jean-Baptiste. Voici :

Quartier Notre-Dame : MM. Evariste Lemieux, Alfred Lemieux, Israël Lebon, L.-N. Belleau, L.-G. Desjardins, J.-E. Mercier, F.-X. Bertrand, L.-N. Carrier, F.-X. Thompson, Charles Darveau, J.-E. Ladrière, Narcisse Thibaudau, Pierre Lefrançois, Jacques Jobin, F.-X. Demers, J.-B. Demers, G. B. Lafleur, Georges Carrier, P.-C. Dumontier, Narcisse Lacerte, Julien Chabot, Achille Beaudoin, L.-Auguste Carrier, Théophile Arsenault, Joseph Goulet, Philippe Bégin, I. Wells, C.-W. Carrier, Wil-

brod Blouin, John Dumontier, Elie Lachance, W. Bégin, Ludger Lemieux, Marc Couture, Ed. Robergé, D. Latulippe, Sam. Tardif, Théodore Chabot, Edouard Demers, Alphonse Desjardins, Michel Barras, Calixte Dion, Ignace Couture, Louis Thompson, Napoléon Bernier, Séraphin Maréau, Antoine Pampalon, Téléphore Paradis, Charles Morency, J.-B. Pouliot, Dr Samson, Etienne Samson, Pierre Labadie, George Bourassa, Laurent Simoneau, Siméon Marmet, Narcisse Roy, Jos. Lavallière, Ulric Roy, Napoléon Lavoie, Peter Hunt, F.-X. Lemieux.

Quartier Lauzon : MM. Thimolaus Beaulieu, Elzéar Bédard, Louis Nadeau, Gédéon Beaulieu, Etienne Samson, Thomas Bossinot, F.-X. Thompson, Théodule Foisy, Henri Roy, P. Sanschagrin, Joseph Labadie, J. Desrochers, Robert Angers, Michel Rhéaume, L. Lambert, Flavien Roy, Damase Lainé, C. P. Roy, Pierre Roy, Téléphore Beaulieu, Philibert Ouellet, E. Bégin, Louis Bégin, L. Rivet, O. Poulin.

Quartier St-Laurent : MM. Etienne Dussault, Albert Marquette, E. Bégin, E. Martin, Benjamin St-Laurent, P. Bégin, O. Cauchon, Charles Veilleux, Joseph Fortin, J. C. Hamel, Lactance Marquette, M. Lepage, Napoléon La-

montagne, Joseph Laflamme, Denis Morency, James Gibsone sr., James Gibsone jr., Philippe Bourassa, F.-X. Dubé, T. Jalbert.

---

### UN MEURTRE A LEVIS

---

Que ce titre ne vous effraye pas, lecteurs. Le meurtre dont nous voulons parler ici date déjà de 41 ans.

Le 7 octobre 1880, deux matelots du navire "Bosphore", accosté au quai de la Fonderie après avoir bu toute la journée dans les buvettes qui pullulaient alors dans tout le quartier Saint-Laurent, revenaient, tard dans la soirée, à bord.

Quelques instants plus tard, la vigie entendait le bruit de la chute d'un corps à l'avant du navire. Michael Lynch, un des ivrognes, venait de frapper au coeur avec son couteau de matelot son compagnon de la journée. La victime, John Kreissnski alias John Davey, originaire de Prusse, était morte sur le coup.

Le coroner tint son enquête dès le lendemain et le jury rendit le verdict suivant :

" Que John Kreissnski alias John Davey, de Dantzig, Prusse, marin à bord du navire

“Bosphorus” accosté au quai de la Fonderie, dans la ville de Lévis, âgé de 24 ans, est mort dans la nuit du 7 courant, d’une hémorragie de l’artère fémorale droite causée par une blessure infligée par Michael Lynch, un des marins du navire “ Bosphorus ”, et que le dit Michael Lynch a félonieusement, volontairement et avec malice tué et assassiné John Kreissnski alias John Davey. ”

Michael Lynch subit son procès aux assises criminelles du mois d’octobre de la même année 1880, à Québec. Il fut assez heureux de s’en tirer avec deux années de pénitencier.

---

## LE “ MAI ” DE TEMPERANCE

---

Le 11 mars 1855, M. le curé Déziel avait fait élever en face de notre église paroissiale, à l’endroit où s’élève aujourd’hui la statue de Mgr Déziel un “ mai ” de tempérance.

Le mai de Tempérance fut détruit ou du moins enlevé de devant l’église paroissiale en juin 1880.

Un lévisien lui faisait les adieux suivants dans le “ Canadien ” du 11 juin 1880 :

“ Encore un qui vient de disparaître . . . .  
Son existence, bien qu'elle soit marquée par  
plus d'un incident, sera vite oubliée, comme  
on oublie, hélas, dans ce monde. Rien ne fai-  
sait croire qu'il dût sitôt cesser de dresser  
fièrement sa tête dans les hauteurs éthérées.  
Mais sa destinée était marquée, et il lui fallut  
subir le sort qui l'attendait. Son exécution  
fut longue et laborieuse ; il a fallu l'amputer  
en trois bouts avant de réussir à l'abattre.  
Planté majestueusement sur l'un des plus  
beaux endroits de Lévis, longtemps il a bravé  
avec un dédain superbe les vents froids du  
nord-est, les sifflements aigus de la tempête,  
les froids, la chaleur, la pluie, la neige, la grê-  
le. Rien ne pouvait l'émouvoir, tant il se sen-  
tait de force, de verdeur et de puissance, mal-  
gré son âge relativement avancé.

“ Depuis que la population s'est groupée  
autour de ce temple dont il semblait être la  
sentinelle vigilante, presque tous les jours, il  
a vu se réunir, à ses pieds, la gent infatiga-  
ble des gamins du voisinage. Malgré sa rai-  
deur, il ne paraissait pas indifférent aux jo-  
yeux ébats de l'essaim turbulent qui gambadait  
autour de lui.

“ Son histoire, car il en a une, présente des côtés qui ne manquent pas d'intérêt, tant s'en faut. Elevé par la foi et comme un monument de solennelle protestation contre le vice de l'intempérance, la croix qui le surmontait indiquait au loin que son existence était consacrée à rappeler à tous les devoirs de bons chrétiens et les serments donnés.

“ J'ai souvenance qu'aux jours de grandes fêtes un magnifique drapeau était hissé à son sommet, et les gamins passaient des heures à voir onduler ce drapeau au gré de la brise qui ne manque jamais devant la place de l'église Notre-Dame.

“ Combien de fois des braves improvisés n'ont-ils pas tenté de se hisser dans les chaînes qui retenaient ce “mai” au sol afin de lui donner plus de solidité, et quand un hardi “grimpeur” avait réussi à opérer la périlleuse ascension, quelles paroles d'admiration n'avaient pas ses compagnons enfantins pour le héros ! Ces excursions, n'étaient certes pas dépourvues de danger réel. Une fois, entre cent, entre mille peut-être, je me rappelle qu'une jeune homme, sujet aux attaques d'épilepsie, mais aventureux de sa nature, se hissa jusqu'à une hauteur de 70 pieds. Les en-

fants qui étaient témoins de cet exploit applaudissaient encore, lorsque soudain, ils virent le malheureux lâcher la chaîne des pieds, puis se débattre convulsivement; en se tenant par la force des poignets. Il venait d'être pris d'une attaque d'épilepsie. Par un hasard miraculeux, il soutint avec une énergie incompréhensible la lutte que le mal et la contractation des nerfs lui faisaient souffrir, et il ne lâcha pas prise. Quelques secondes après, secondes qui parurent des ans pour les témoins, l'épileptique était au milieu de ses amis, bien portant bien qu'il fut quelque peu brisé par la fatigue.

“ Une autre fois, il s'agissait de descendre le “mai” afin de le renouveler. Un jeune matelot français d'un navire mouillé dans le port, était engagé pour monter mettre les cordes nécessaires pour opérer la descente. Au moment où tout était en travail et que le matelot se tenait sur la deuxième hune, à une hauteur de 60 pieds environ, près du bout qu'on descendait, une crampe en fer, qui soutenait tout l'appareil, cassa, et l'énorme pièce de bois s'abattit d'une hauteur de plus de 80 pieds.

“ Un cri de terreur s'échappa de toutes les poitrines et instinctivement l'un des témoins s'écria “ il est mort ”. Vif comme l'éclair, le matelot s'était jeté pour ainsi dire sur une chaîne, et avec une présence d'esprit sans exemple, il s'était laissé glisser juste assez pour être à l'abri des caresses par trop brutales de son compagnon aérien.

“ Au moment où vous parcourez ces lignes, lecteurs, celui dont je parle — le “ mai ”, bien entendu — n'est plus, et il sert probablement à faire cuire une soupe délicatement préparée par une cuisinière habile.

“ A la place qu'il occupait on a l'intention d'entourer le terrain en avant de l'église, d'un solide mur en pierre, et de faire des plantations d'arbres. Si ces projets se réalisent, Lévis n'aura pas perdu par la disparition du défunt qui pourtant avait une certaine physionomie qui n'était pas déplaisante à voir ... affaire d'habitude. ”

Le spirituel correspondant du “ Canadien ” se trompait quelque peu. Le “ mai ” de Tempérance ne servit pas tout de suite à faire cuire les appétissantes soupes canadiennes puisqu'on en monta la plus grande partie

sur la terrasse du Collège, où il fit encore plusieurs années, l'orgueil des écoliers.

---

MGR DEZIEL, CAMERIER SECRET

---

Le 28 mars 1880, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, à la demande de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, élevait M. le curé Déziel à la dignité de camérier secret.

Ce ne fut cependant qu'au mois de juin suivant que le diplôme papal parvint à l'archevêché de Québec.

Le 14 juin, MM. les abbés Bolduc et Marois apportaient à M. le curé Déziel le bref de Sa Sainteté Léon XIII.

Le Collège, le Couvent et l'Hospice fêtèrent tour à tour leur fondateur et bienfaiteur.

Les paroissiens eurent leur tour le dimanche, 20 juin. Ce jour-là, après la grand'messe ils lui présentèrent l'adresse suivante :

“ Monseigneur,

“ C'est avec un légitime bonheur et un juste orgueil que, fidèles à notre devoir, nous nous rendons aujourd'hui auprès de votre personne unir nos hommages et nos félicita-

tions à ceux que les institutions de cette ville ont déjà eu l'honneur de vous présenter. C'est avec bonheur car aujourd'hui, Monseigneur, notre estime profonde, notre attachement inébranlable à notre pasteur reçoit l'approbation la plus solennelle qui puisse être, puisqu'elle part du Chef de l'Eglise. Le fait est plus éloquent que les paroles, et disons-le il vient réjouir les citoyens de cette ville, qui, depuis nombre d'années, sont l'objet de votre zèle et de votre charité d'apôtre. Pour eux vous avez pensé, pour eux vous avez agi ; vous avez consacré à leur service votre longue et glorieuse carrière sacerdotale. Souvent ils ont ressenti et regretté leur impuissance à reconnaître tant de bienfaits et voyant la plus haute autorité qui soit dans l'Eglise élever à la dignité de prélat l'homme vénérable qui les dirige, comment ne se réjouiraient-ils pas ?

“ Ami de l'Eglise, intrépide défenseur de ses prérogatives, cherchant à la faire aimer dans sa doctrine et son enseignement, désireux d'inspirer son esprit divin à toutes les âmes que Dieu vous a confiées, vous êtes véritablement l'homme de la maison de Dieu et vous serez le digne prélat de Sa Sainteté Léon XIII. C'est le témoignage donné par vos confrères

dans le sacerdoce, qui ont appris avec joie votre récente élévation à cette dignité, joie d'autant plus flatteuse qu'ils sont plus justes appréciateurs du mérite couronné. C'est la pensée unanime de ceux qui vous saluent à ce titre de paroissiens.

“ Vous avez entendu, à l'occasion de cette fête, des jeunes gens et des enfants venir souhaiter à leur père de nombreuses années. Pour venir après eux, Monseigneur, nous ne sommes pas moins affectueux dans nos souhaits. Oui, que la Providence veille sur Celui qu'une mission si hautement approuvée, si visiblement bénie appelle à la direction de cette paroisse, qu'elle veille à sa conservation. C'est le vœu unanime, la prière générale de vos zélés paroissiens.

“ Une existence aussi précieuse assure leur bonheur et leur prospérité. ”

Cette adresse était signée par des centaines et des centaines de citoyens.

---

### UNE LETTRE DU CARDINAL TASCHEREAU

---

C'est dans les termes suivants que Mgr Taschereau, archevêque de Québec, apprenait, en

juin 1880, à M. le curé Déziel, sa nomination au titre de camérier secret de Sa Sainteté. Mgr Taschereau était alors en visite pastorale. Cette lettre n'a jamais été publiée :

St-Malachie, 15 juin 1880.

Mgr J.-D. Déziel, Ptre,

Curé de N.-D. de Lévis.

Monseigneur,

J'apprends par une lettre de M. Collet — aujourd'hui chapelain au couvent de Jésus-Marie, à St-Joseph — que N. S. Père le Pape vous a nommé camérier secret surnuméraire et que le diplôme a dû vous être porté hier. Je confesse ingénument que j'ai trempé dans le complot formé pour vous jouer ce petit tour, auquel je suis persuadé que tout le clergé du diocèse et de la province s'associera de bon coeur. Veuillez en recevoir mes plus sincères félicitations, et me croire

Votre tout dévoué serviteur,

E. A., Arch. de Québec.

## NOCES D'OR DE MGR DEZIEL

---

Mgr Joseph-David Déziel, premier curé et fondateur de Lévis, était né à Maskinongé le 21 mai 1806. A l'âge de treize ans, il entra au collège de Nicolet pour y faire ses études classiques. Douze ans plus tard, en 1827, il prenait l'habit ecclésiastique dans cette même maison.

Ordonné prêtre à Nicolet par Mgr Signai le 5 septembre 1830, il était un mois plus tard, nommé vicaire à la Rivière-du-Loup (en haut). En 1831, il passait vicaire à Gentilly, puis, en 1832, à Maskinongé.

En 1835, son évêque lui confiait la cure de la Rivière-du-Loup (en bas). Au mois d'octobre 1837, il était transféré à la cure de Saint-Pierre les Becquets. Là, il construisit une église. En 1843, il devenait curé de Saint-Joseph de Lévis, où il construisait l'année suivante le presbytère qu'on vient justement de détruire. Enfin, en 1851, M. le curé Déziel était chargé par son évêque de fonder la paroisse de Notre-Dame de Lévis où il devait finir ses jours.

En 1880, Mgr Déziel célébrait le cinquantième anniversaire de son élévation à la prêtrise. Les paroissiens de Lévis firent alors à leur bien-aimé curé une démonstration dont on garde encore le souvenir dans tous les foyers lévisiens.

Racontons sommairement pour la jeune génération les trois jours d'allégresse par lesquels passa notre population.

Le 31 août 1880, dans l'après-midi, il y eut séance dramatique et musicale à l'hospice St-Joseph de la Délivrance. Les élèves du couvent des Soeurs de la Charité et les orphelines présentèrent des adresses au vénérable jubilaire.

Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, M. l'abbé Brassard, compagnon de classe de Mgr Déziel, Mgr Cazeau, Mgr Thomas-E. Hamel, Mgr Edmond Langevin, Mgr Doucet, et un grand nombre de prêtres, assistaient à cette séance.

Le soir, il y eut une séance au Collège, M. l'abbé Sauvageau, vice-supérieur, présenta une adresse à Mgr Déziel. M. Alphonse Bernier, élève finissant, prononça un discours sur l'action directrice de l'Eglise dans l'éducation. La séance se termina par une cantate,

paroles de M. Napoléon Legendre, et musique de M. Georges McNeil. Après la séance, on tira, dans la cour du Collège, sous la direction de M. l'abbé Achille Vallée, un feu d'artifice magnifique. Ce feu d'artifice fut en même temps le signal de l'illumination de toute la ville. De la terrasse, à Québec, le spectacle devait être bien beau car tous les édifices publics, les maisons des pauvres comme des riches, s'illuminèrent à la fois. De minute en minute, on tira le canon. Des corps de musique parcouraient aussi les rues de la ville en jouant les morceaux les plus joyeux de leur répertoire.

Le lendemain, 1er septembre, à neuf heures, le canon annonçait l'entrée solennelle de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, dans l'église paroissiale. Il était accompagné d'un nombreux clergé.

L'église était remplie de fidèles. Le temple avait été magnifiquement décoré. De nombreuses inscriptions appropriées avaient été placées sur toutes les colonnes.

Le jubilaire chanta la grand'messe, assisté de MM. les abbés Anselme Déziel, et L. Philippe Beaulieu comme diacre et sous-diacre.

Mgr Taschereau s'était réservé le plaisir de donner lui-même le sermon. Prenant pour texte ces paroles des Livres Saints : " Tout prêtre est choisi d'entre les hommes, et il est établi par Dieu pour ce qui regarde les affaires des hommes avec Dieu, " il fit voir la sublime mission du ministre de Dieu, ses responsabilités, sa vie de sacrifice et de dévouement.

" Il y a cinquante ans, dit Mgr Taschereau, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, deux jeunes diacres se présentaient devant Mgr Signaï de sainte mémoire, et demandaient à être admis dans l'ordre sacré de la prêtrise. L'Eglise, par la bouche de son représentant, demanda au prêtre assistant : Sont-ils dignes d'être promus au sacerdoce ? Autant que ma faiblesse humaine a pu me le faire comprendre, ils en sont dignes, répondit l'assistant. Alors le pontife imposa les mains sur les deux jeunes diacres à genoux ; et quand tous deux se relevèrent, ils étaient prêtres, prêtres pour l'éternité. De ces nouveaux ministres de l'Eglise, l'un est celui que Lévis possède depuis trente-sept ans comme pasteur, l'autre est M. Brassard que vous voyez revêtu d'une chape, près de l'autel. A

la cérémonie imposante de la première messe du jeune prêtre, il y a un grand déploiement de magnificence ; le chant du Te Deum monte vers le ciel pour rendre grâces à Dieu d'un événement qui portera bonheur à la terre. Après cinquante années passées dans la vie sacerdotale, l'Eglise veut qu'il y ait encore réjouissances ; car l'honneur que reçoit alors le vénérable patriarche rejaillit sur l'Eglise entière. ”

A l'issue de la messe, Mgr Taschereau se rendit à l'autel et prenant place sur le siège qui lui avait été préparé, Mgr Déziel et M. l'abbé Brassard vinrent renouveler, à genoux, aux pieds du successeur de Mgr Signaï, l'acte de consécration au Seigneur qu'ils avaient prononcé un demi-siècle plus tôt.

Le chœur entonna ensuite le Te Deum, l'hymne de la reconnaissance.

La cérémonie religieuse était terminée.

On donna alors lecture à Mgr Déziel des adresses des paroissiens de Lévis, et des différentes paroisses où il avait été curé, St-Joseph de Lévis, Saint-Pierre les Becquets, etc., etc. A chacune de ces adresses, Mgr Déziel répondit avec éloquence.

Cueillons dans les différentes adresses présentées à Mgr Déziel au jour mémorable de ses noces d'or quelques passages qui nous donneront une idée des oeuvres accomplies par cet homme de Dieu dans les différentes paroisses où l'envoya son évêque.

“ Un jour, disait l'adresse des paroissiens de Lévis, la vieille cité de Champlain vit avec étonnement se dresser au niveau de son promontoire, un superbe édifice, surmonté d'un clocher et d'une croix. C'était une église, en effet, mais au milieu de la solitude qui l'entourait, on cherchait en vain les fidèles qu'elle devait abriter. Peu à peu cependant, et comme par enchantement, on vit sortir de cette solitude toute une famille qui se groupa à son ombre et sous son aile ; on lui vit arriver de tous côtés, comme à cette Jérusalem figurative dont l'admirable fécondité étonnait le prophète “ des enfants qu'en son sein elle n'avait point portés. ” Et de ce groupe hétérogène d'enfants qui n'avaient connu ni le même berceau, ni la même mère, se forma une seule famille unie de coeur, d'aspirations et de sentiments.

“ Voici toute une génération à former, à instruire et à éclairer. Il faut que Dieu souf-

fle à un homme le génie des grandes oeuvres et à l'esprit des illustres fondateurs dont les noms brillent aux pages glorieuses de notre histoire ; il devra unir la rapidité de conception à la sûreté d'exécution, il devra être à la fois, inspirateur, créateur et continuateur ; car ici naître, développer et grandir doit être l'oeuvre d'un même jour. Et voilà que le souffle qui avait fait surgir le temple et peuplé la solitude, couvre ces hauteurs de superbes monuments où la jeunesse cherche un asile pour protéger son innocence, où la science, coulant de sa source divine, féconde les esprits, où la charité, fille du ciel, descend d'en haut, pour secourir et consoler.

“ Et pendant ce temps-là, sous la même impulsion, le développement matériel marche de pair avec le progrès intellectuel et moral. L'industrie naît et prospère, de nouveaux débouchés, s'ouvrent au commerce et les relations extérieures se multiplient, répandant ainsi le bien-être dans toutes les classes, comme pour montrer que l'exploitation des ressources de la nature, l'agrandissement des cités, l'industrie laborieuse et féconde de l'homme, entrent dans les desseins de Dieu et l'action de sa divine providence.

“ Mais bientôt l'étroite enceinte déborde ; la jeune épouse devenue mère ne suffit plus à abriter sous ses ailes tous ses enfants. Et c'est alors qu'elle voit s'élever à ses côtés, née de son souffle et de son amour, une fille belle comme elle, et riche comme elle de fécondité, d'espérance et d'avenir.

“ Ce clocher dont la flèche dominait fièrement les hauteurs solitaires de Notre-Dame compte à peine trente ans d'existence, et déjà la vieille cité peut voir se dresser devant elle une rivale redoutable, qui a droit à sa part d'héritage et la réclame, à qui elle sera forcée de céder bientôt la moitié de son patrimoine séculaire.

“ L'Écriture Sainte rapporte que le prophète Samuel, à la fin d'une longue carrière consacrée au service de Dieu et de son peuple, rassembla un jour Israël à Galgala pour lui rendre compte de sa judicature.

“ Là, le peuple proclama publiquement que Samuel avait fait le bien pendant sa vie et qu'il avait jugé suivant la loi de Moïse et l'esprit de Dieu. Et l'Écriture ajoute que, pour établir l'autorité de celui qui l'avait envoyé,

Samuel fit devant eux des prodiges et fit tomber la pluie des nuées pour féconder la terre d'Israël.

“ Dieu n'a-t-il pas voulu, Mgr. dans ce glorieux jour qu'il nous réservait, faire briller aussi, par un solennel témoignage, votre mérite et sa gloire, vos vertus et ses bienfaits ?

“ Quel est celui qui, en voyant les grandes choses opérées par vous pour le bien-être matériel et spirituel des fidèles confiés à vos soins, refusera de reconnaître que vous avez rempli une sainte, noble et grande mission ? Qui méconnaîtra la main de Dieu dans les œuvres importantes et nombreuses qui ont rempli les cinquante années de votre existence sacerdotale ? Qui dira que vous n'y avez pas mis, tout votre dévouement; toute votre vie, toute votre âme ? ”

A cette adresse dictée par la reconnaissance de ses paroissiens, Mgr Déziel répondait avec son cœur :

“ Un jour, dites-vous, Québec se réveilla tout étonné de voir briller sur la rive voisine la croix d'un clocher. Le grain de senevé de cette nouvelle fondation est devenu un arbre gigantesque sous les rameaux duquel viennent s'abriter de nombreuses générations. La

solitude a tressailli d'allégresse et elle a fleuri comme un lis. La maison de Dieu, placée sur le sommet des collines a attiré à elle toutes les nations. Ce fait n'a pourtant rien d'étonnant pour qui connaît l'histoire de l'Eglise. C'est la croix, en effet, qui a marqué le berceau de toutes les grandes villes du Nouveau-Monde. Elle est l'étendard de la civilisation, le gage d'une prospérité stable et le point de ralliement des peuples, depuis la mort de celui qui a dit : "Et moi, quand j'aurai été élevé sur la croix, j'attirerai tout à moi. "

" Le Livre des Rois raconte en termes magnifiques la construction du temple que Salomon éleva au vrai Dieu dans Jérusalem la Sainte. Cet édifice, le plus riche qui ait jamais orné la face de la terre, fut érigé en peu de temps, grâce à la générosité du roi de Tyr, qui fournit le bois des cèdres du Liban, grâce à la diligence des ouvriers qui, sous la conduite d'Adoniram, abattirent ces arbres impérissables, grâce aux largesses de la reine de Saba, et à la rapidité des vaisseaux qui revinrent chargés de l'or d'Ophir. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, cette page de la Bible ne rappelle-t-elle pas, dans une certaine mesure, l'histoire

de l'érection de l'église, de Lévis et des institutions que l'on y rencontre ?

“ Cette église, élevée sur un roc solitaire, mais dont la fermeté semble reproduire celle de l'Eglise universelle, cette église, comment a-t-elle pu surgir ainsi du désert toute rayonnante de fécondité et de vie ? Comment sont venus se grouper autour du foyer de la lumière et de la force, ces asiles où la jeunesse puise les leçons de la science et de la vertu, où la vieillesse et l'infirmité prient et espèrent en attendant le jour de la délivrance. Ces monuments ne sont-ils pas dus au zèle des ouvriers qui ont travaillé de concert avec leur chef de manoeuvre, sous la direction du Christ, vrai Salomon de la nouvelle Loi ? Oui, le temple de Lévis a trouvé, lui aussi, des Hiram et des reines de Saba pour apporter à sa construction les richesses des pays lointains. Il a vu se renouveler ces merveilles de foi et de générosité, qui sont la gloire du moyen-âge. Le génie créateur dont vous parlez, et qui est nécessaire pour la réalisation des grands projets, c'est le souffle de l'Esprit Saint, qui, inspirant à l'âme des fidèles le zèle de la maison de Dieu, leur a fait faire des prodiges de dévouement et de charité. A vous donc,

après Dieu, et non pas à moi, la gloire de ces monuments qui immortaliseront Lévis. Un grand orateur catholique disait récemment que le chevalier de Lévis ne s'était jamais laissé vaincre en bravoure, et moi je dis que les fils de Lévis ne se laissent jamais vaincre en générosité. ”

Voyons maintenant ce que les paroissiens de Saint-Joseph de la Pointe-Lévis qui avaient eu Mgr Déziel comme curé pendant neuf ans, avaient à lui rappeler :

“ Au commencement d'octobre 1843, la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévis voyait arriver son jeune et vigoureux curé. Vous veniez alors, Mgr docile à la voix du premier pasteur du diocèse, former un nouvel anneau à cette longue chaîne des pasteurs, commencée il y aura bientôt deux siècles, dans cette antique paroisse, la mère de plusieurs autres, vous veniez succéder à ces hommes apostoliques et distingués dont l'histoire a conservé les noms avec un religieux respect : les Boucher Larue, Mercereau, Youville, Berthiaume, Masse, Angers, enfin M. le grand-vicaire Poiré.

“ Depuis 1843, Saint-Joseph fut donc le théâtre de votre zèle et de vos travaux. Pen-

dant une période de neuf ans, vos paroissiens eurent sous les yeux le modèle accompli du bon prêtre, du fidèle dispensateur des dons de Dieu, tel que le décrit le grand apôtre quand il dit : “ Mais pour vous, ô hommes de Dieu, suivez la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur. ”

“ Le bon prêtre n'est-il pas le plus beau présent que le ciel puisse faire à la terre ? Car il apparaît ici-bas comme une image vivante, comme le reflet de Celui qui est passé sur la terre en faisant le bien. C'est ainsi Mgr, que vos anciens paroissiens ont pu signaler votre passage au milieu d'eux. Vous avez travaillé comme un vaillant soldat du Christ. Imitant le divin Sauveur dont vous étiez le ministre fidèle, vous êtes passé parmi nous, consolant, bénissant et soulageant toutes les misères ... Que de fatigues imposées pour répondre aux besoins religieux d'une paroisse aussi étendue, aussi populeuse que l'était la nôtre ! Cependant votre cœur généreux comprenait tous les besoins ; votre zèle immense embrassait toutes les œuvres qui regardent le bien de la Religion ; votre sollicitude pastorale était sans borne. En un mot, vous avez mis en pratique les paroles de l'A-

pôtre qui nous révèlent le sublime de la charité.

“ Pour ce qui est de moi, je donnerai volontiers tout ce que j'ai et me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes. ”

“ Lorsque messire Routier, d'heureuse mémoire, vous eut remplacé dans le champ que vous aviez arrosé de vos sueurs, nous vous avons suivi avec affection dans cette nouvelle partie de la vigne du Seigneur, où vous avez travaillé depuis ; nous avons vu avec un légitime orgueil le développement que la jeune ville de Lévis prenait chaque année sous la main habile qui la dirige. Nous l'avons vu, et nous nous en sommes réjouis ! ! . . . En effet, une mère ne sent-elle pas son coeur tressaillir en voyant sa fille devenir Reine ! . . . ”

A la belle adresse des paroissiens de Saint-Joseph de Lévis qui le reportaient aux premières années de sa carrière sacerdotale, Mgr Déziel répondait :

“ Ce fut un grand bonheur pour moi d'être appelé, en 1843, à la direction spirituelle d'une paroisse qui avait compté, parmi ses pasteurs, tant d'hommes éminents par la science et par la foi. Saint-Joseph comptait, en effet, parmi les plus anciennes paroisses du

diocèse, et Dieu avait semblé bénir les travaux apostoliques de ses premiers pasteurs en perpétuant, dans leurs successeurs, l'exemple des vertus sacerdotales et du dévouement au salut des âmes. Elle avait fourni au clergé toute une génération de saints prêtres, dont plusieurs brillent encore aujourd'hui au premier rang de l'épiscopat et du clergé ; et elle avait vu se former autour d'elle, à mesure que son enceinte se resserrait, plusieurs établissements dont l'Eglise de Québec suivait les progrès en un légitime orgueil.

“ Je trouvai donc chez vous, en acceptant la direction de vos âmes, une population éclairée sur ses devoirs, dociles aux traditions de foi et de piété dont elle avait reçu le précieux dépôt. Votre zèle et votre bienveillance achevèrent d'alléger le pesant fardeau imposé à mon inexpérience. Et voilà comment, sans effort et sans mérite, j'ai pu former un faible anneau à cette longue chaîne si glorieusement continuée depuis par le regretté M. Routier, d'illustre mémoire, dont les talents et les vertus revivent aujourd'hui dans votre digne curé.

“ Je vous suis bien reconnaissant, mes chers anciens paroissiens, du bon souvenir que vous

avez gardé de l'exercice de mon ministère au milieu de vous. Vos paroles font l'éloge de votre bon coeur, et les sentiments si religieux et si chrétiens par lesquels se traduit votre affection pour le plus humble de vos pasteurs, sont pour moi une source de bien douces consolations.

“ Pour ma part, en venant ici prendre charge d'autres âmes, j'ai continué à suivre, avec le plus vif intérêt, la marche progressive de votre belle paroisse. J'ai été heureux de la noble rivalité qui s'est établie entre votre population et celle de Lévis pour leur progrès matériel respectif. Et j'ai constaté surtout avec bonheur que cette généreuse émulation, s'étendant à l'ordre intellectuel et moral, avait donné naissance chez vous à ces belles institutions qui rivalisent avec celles des grandes villes, et qui produisent tant de bien pour l'intelligence-et l'âme de vos enfants. Ne séparez jamais ces deux ordres de choses : le progrès matériel et le progrès moral. Car c'est dans leur double développement que se trouvent pour les peuples, les conditions les plus favorables de stabilité

“ Vous parlez de mes vertus, et il vous convient, en effet, à vous qui voyez tout avec

les regards de la charité, de parler ainsi de mes imperfections. Mais qui suis-je, que sommes-nous, faibles et ignorantes créatures, pour mettre la main à l'oeuvre d'un Maître souverain et parfait ? Rien que d'indignes sacrificeurs qui avons besoin, comme dit l'apôtre, pour nos péchés, du sang de la Victime que nous offrons chaque jour en holocauste !

“ Nous sommes, dans toute notre imperfection, les coopérateurs de Dieu : vous êtes le champ qu'il cultive. Or, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui domie la croissance, Dieu. Et le jour du Seigneur mettre en lumière l'oeuvre de chacun, et celui-là seul dont l'ouvrage demeurera, recevra son salaire.

“ Cinquante ans de sacerdoce ! O que cette couronne de vieillesse pèse au front du prêtre, quand se lève le jour où il doit rendre compte de son administration à ce Dieu si jaloux du bonheur des âmes qu'il a rachetées ! Que d'actions à peser dans la balance de l'éternelle Justice ! Que d'oeuvres à livrer au jugement de Celui qui ne voit pas, comme l'homme, seulement les choses qui paraissent, mais qui scrute le fond des coeurs.

“ Une pensée seulement me console et m'en-

courage, et c'est celle qui termine votre touchante adresse. Vous y parlez des ferventes prières que vous adressez pour moi, aux pieds de l'autel du Sacré-Coeur de Jésus. Oh ! permettez-moi, avant de me séparer de vous, de vous féliciter d'avoir mis en honneur, dans votre belle paroisse, cette dévotion si belle et si touchante. Vous avez élevé là un sanctuaire qui fait honneur à votre foi et qui fait la consolation de tous ceux qui s'intéressent au bonheur de vos âmes. Devant cette image sacrée, puissant étendard de la milice chrétienne, dans les jours de rudes combats que nous traversons, au pied de cet autel, où brille dans toute sa splendeur, l'éternelle victoire de la miséricorde sur la justice, priez souvent pour les pasteurs de vos âmes, car ils auront, à cause de vous, des comptes sérieux à rendre à l'éternelle Justice.

“ Pour moi, si pendant mon séjour au milieu de vous, j'ai pu faire quelque bien à vos âmes, que j'ai aimées, Dieu m'en est témoin, ce sera la plus belle reconnaissance que vous pourrez m'en exprimer devant Dieu, en même temps que mon plus précieux témoignage aux jours de sa miséricorde. ”

Le maire de Saint-David de Lauberivière

donna ensuite lecture de l'adresse des paroisiens de cette paroisse fondée par Mgr Déziel :

“ Chez les peuples anciens, nous dit-on, les pionniers qui partaient pour fonder une colonie, prenaient le feu sacré sur le principal autel de la patrie qu'ils quittaient ; puis l'emportant sur leur navire, ils allaient en perpétuer la flamme au lieu qu'ils avaient choisi pour leur nouvelle demeure. Le pontife qui avait présidé à la cérémonie se rendait au rivage pour saluer une dernière fois ceux qu'il regardait encore comme ses enfants et les accompagnait de ses vœux les plus sincères.

“ Il était réservé à votre longue carrière sacerdotale, Mgr, de voir se renouveler une scène semblable. Vous y avez été non seulement le témoin attendri, mais le principal auteur et l'organisateur entreprenant.

“ N'est-ce pas vous, en effet, qui avez créé auprès de votre ville de Lévis, deux nouveaux foyers destinés à répondre au sein de nombreuses familles les lumières de notre sainte religion ? Oui, en ce jour mille fois béni, nous sommes fiers de venir redire que votre nom sera inséparablement uni aux origines de St-David de Lauberivière et de St-Télesphore. Héritier de celui qui a dit :

“ Je suis venu pour jeter le feu sur la terre, et, que désire-je, sinon qu'il s'allume”, quand votre zèle, malgré son ardeur, a craint de ne pouvoir s'étendre aux populations qui s'accroissent, vous avez demandé de nouveaux ouvriers pour fournir aux âmes de nouvelles demeures. Vous avez béni leurs premiers efforts, vous les avez encouragés de votre éloquente parole et vous avez appelé de tous vos vœux le succès de leur oeuvre patriotique et religieuse.

“ Quel bonheur pour nous, Mgr, de voir que la Providence vous ménage de longues années et vous permette de voir grandir et prospérer votre oeuvre ! Vous avez compté sur nous et sur les bénédictions du ciel : votre espérance inébranlable n'a pas été trompée. Déjà St-David de Lauberivière a raison d'être fier de son église. L'avenir lui paraît plein d'assurance et de promesse. Viendra le jour, et vous le verrez, Mgr, viendra le jour où le culte se déploiera chez nous avec une pompe que ne dédaignerait peut-être pas notre mère église, celle de votre excellente ville de Lévis.

“ Il est écrit, Mgr, que les enfants des enfants sont la couronne des vieillards. ” Oh !

en ce beau jour de vos nocés sacerdotales, comme nous désirons que cette parole ait en nous quelque chose de sa réalisation ! Nous sommes les enfants de vos enfants : oserons-nous croire que nous serons votre couronne, lorsque nous voyons votre front déjà ceint d'une auréole de tant de mérites ? Du moins, Mgr, vous nous permettrez de vous dire que nous nous réjouissons cordialement des hommages qui vous seront rendus en ce jour, comme nous avons applaudi aux félicitations qui vous ont été adressées lorsque le Souverain Pontife a consacré vos éminents services par le titre si bien mérité de Camérier secret de Sa Sainteté.

“ Tous ensemble nous formons des souhaits de bonheur pour votre personne et Dieu ne saurait être sourd à ce concert qui part de toutes les âmes et de tous les cœurs. ”

Mgr Déziel avait été curé de Saint-Pierre les Becquets, dans le comté de Nicolet.

Les citoyens de cette paroisse de même que ceux de Sainte-Sophie de Lévrard, qui en avait été détachée peu après son départ, n'avaient pas oublié le bon curé qui les avait dirigés dans les voies du bien pendant six ans.

Au jour de ses nocés d'or, ils lui présentaient un riche missel avec l'adresse suivante :

“ Les paroissiens de St-Pierre les Becquets et de Ste-Sophie de Lévrard qui ont eu le bonheur de vivre pendant quelques années sous votre direction désirent prendre part au concert de louange qui s'élève aujourd'hui de toute part en votre honneur.

“ Ces deux paroisses, quoique séparées aujourd'hui, n'ont qu'un coeur pour reconnaître les bienfaits que vous leur avez prodigués pendant le temps trop court que vous avez passé à St-Pierre les Becquets.

“ Soyez persuadé, Mgr, que les trente-sept années qui se sont écoulées depuis votre départ n'ont pu effacer le souvenir des instructions solides et touchantes que vous avez données et que l'on aime à se rappeler.

“ Les vieillards disent encore à leurs enfants ce que vous faisiez, Mgr, pour le bien de la paroisse, le dévouement que vous avez toujours montré, les bons exemples que vous avez donnés, et c'est toujours avec bonheur qu'ils rappellent ces précieux souvenirs d'un temps qu'ils ont trouvé bien trop court.

“ Aujourd'hui, Mgr, ils ont confiance que vous leur avez conservé une place dans votre

cœur, et c'est avec cette espérance qu'ils osent s'unir à vos heureux paroissiens de Notre-Dame de Lévis, pour vous féliciter des cinquantes années de sacerdoce qui vous ont mérité le respect et l'admiration de tous ceux qui vous connaissent dans le pays, et les titres glorieux dont le Souverain Pontife récompense les services éminents rendus à l'Eglise.

“ Ils espèrent aussi, Mgr, que vous voudrez bien accepter un petit gage de leur affection et de leur reconnaissance, et que vous voudrez bien vous souvenir d'eux lorsque vous vous servirez de ce missel.

“ Enfin, Mgr, ils vous prient d'accepter les vœux qu'ils forment, afin qu'il plaise au Seigneur de vous accorder encore des jours longs et heureux. ”

Mgr Déziel faisait la belle réponse qui suit à ses anciens paroissiens :

“ Que je suis heureux de vous revoir après tant d'années de séparation. Combien vos bonnes paroles me réjouissent, me rappelant, comme elles le font, les premières années de ma carrière sacerdotale ! Comme tout vous a prospéré depuis mon départ ! La population de votre paroisse s'est tellement accrue, qu'aujourd'hui, vous vous présentez accompagnés

d'une paroisse soeur, belle comme la vôtre, et riche des mêmes vertus. Je ne sais pas qui de vous ou de moi doit avoir le plus de plaisir à se rappeler les jours d'autrefois. J'ai goûté au milieu de vous beaucoup de consolation : la simplicité de vos moeurs franchement canadiennes, et la promptitude avec laquelle vous suiviez en tout point, les conseils que vous dictait ma sollicitude m'ont fait trouver bien court le temps que j'ai passé parmi vous. Aussi les trente-sept années qui m'en séparent n'ont pu en effacer de mon coeur le précieux souvenir.

“ Que ces bons vieillards, qui se plaisent à me rappeler à leurs enfants et à leurs petits-enfants, n'oublient pas ce qu'ils ont fait eux-mêmes pour faire fleurir et fructifier le germe que j'ai déposé dans leurs âmes, zélés et bienveillants coopérateurs de mes travaux, qu'ils se rendent le témoignage qu'ils m'ont toujours secondé, et qu'ils espèrent du ciel la récompense de leur bonne volonté.

“ Vous me priez de me servir quelquefois du beau missel dont vous me faites cadeau à l'occasion de mes noces d'or. ” J'ai déjà devancé votre désir en y lisant aujourd'hui même la messe d'actions de grâces que j'ai of-

ferte au Seigneur. Je ne puis que louer le pieux stratagème par lequel vous vous assurez un souvenir au très saint sacrifice.

“ Vous me souhaitez en terminant des jours longs et heureux ! Eh bien, mes chers anciens paroissiens, je vous dirai qu'à mon âge, on ne peut guère attendre de longs jours. Toutefois, j'espère encore des jours heureux dans la jouissance des grâces que le Seigneur m'accorde, et du souvenir de tous ces témoignages d'attachement que je reçois aujourd'hui de mes chers enfants.

“ Permettez qu'à mon tour, je forme les vœux les plus ardents pour votre prospérité temporelle, et surtout pour votre avancement dans la pratique des vertus, sous la direction si habile du zélé pasteur de vos âmes. ”

---

## L'EMBRANCHEMENT SAINT-CHARLES

---

Pendant la session de 1882 du Parlement fédéral, l'honorable M. J.-G. Blanchet, député de Lévis, obtenait enfin du gouvernement du Canada la construction de l'embranchement

Saint-Charles, qu'il demandait depuis si longtemps. Le 10 mai 1882, on votait la somme de \$536,000 pour commencer les travaux.

Les travaux de la session terminés, l'honorable M. Blanchet revint chez lui.

Le 21 mai 1882, après la grand'messe, près de 1,000 personnes se réunissaient en face de la résidence de M. Blanchet pour lui souhaiter la bienvenue à son retour d'Ottawa, le remercier des services signalés qu'il avait rendus au comté de Lévis, et particulièrement pour le féliciter du succès qui avait couronné son entreprise de prédilection, l'embranchement Saint-Charles.

L'honorable M. Georges Couture, maire de la ville, lut à M. Blanchet une adresse extrêmement flatteuse. Nous en extrayons les passages suivants :

“ Vos concitoyens de la ville et du comté de Lévis sont très heureux de vous souhaiter la bienvenue au milieu d'eux à votre retour de la capitale du Canada, où vous avez été retenu pendant plus de trois mois pour l'accomplissement de vos devoirs parlementaires si importants. Vous nous revenez, honorable monsieur, porteur de la bonne et grande nouvelle, que vous nous avez déjà communiquée

par le télégraphe, de la construction immédiate de l'embranchement du chemin de fer de la station du Grand-Tronc en cette ville, à la paroisse de Saint-Charles et de l'organisation d'un système de bateaux-passeurs entre Lévis et Québec pour les fins du trafic de nos chemins de fer. Cette magnifique amélioration dans les moyens de communication de notre ville et dans le réseau des chemins de fer canadiens nous assure une ère de progrès qui fera certainement de Lévis, des paroisses de Saint-Joseph de Lévis et de Saint-Romuald l'un des plus grands centres commerciaux et industriels du pays.

“ Tous les jours, témoins de vos persévérants efforts, de vos constants travaux, de votre zèle infatigable pour obtenir du gouvernement fédéral la construction de cet embranchement de chemin de fer qui sera d'un immense avantage à notre comté, au district de Québec et à la province, vos concitoyens réunis en cette importante assemblée se font un devoir de vous en remercier publiquement, devant le pays entier, au premier instant de votre retour dans notre ville, de vous féliciter du succès de vos énergiques démarches, et de vous exprimer leur profonde reconnaissance pour les

1 multiples services publics et privés que vous leur avez rendus avec dévouement, avec plaisir, avec empressement, avec une grande abnégation et un admirable désintéressement depuis bientôt trente ans qu'ils s'honorent de vous avoir au milieu d'eux. Nous éprouvons une vive satisfaction à saluer votre arrivée parmi nous, après une absence de plusieurs mois pendant laquelle les intérêts de la ville et du comté de Lévis ont été, comme toujours, l'objet de votre patriotique sollicitude, par ce témoignage public d'estime pour les hautes qualités de l'intelligence et du coeur que nous avons toujours admirées chez vous, et de gratitude pour la généreuse persévérance, avec laquelle vous avez consacré vos talents, votre temps, de jour et de nuit, votre santé à être utile à vos concitoyens. Nous savons que la reconnaissance pour les services rendus honore autant ceux qui la manifestent que celui qui en est l'objet. ”

Le maire de Bienville, M. Pierre Duclos, et le maire de Saint-David de Lauberivière, M. Louis Nadeau, présentèrent aussi chacun une adresse à l'honorable M. Blanchet au nom de leurs conseils respectifs.

L'honorable M. Blanchet, dans un discours éloquent, remercia les citoyens de Lévis, de Bienville et de Saint-David de leurs félicitations.

“ Voici bientôt trente ans, dit-il, que je suis au milieu de vous. Bien des choses se sont passées depuis le jour où j'arrivai pour la première fois sur les hauteurs de Lévis ; la solitude est disparue pour faire place aux maisons de commerce, aux manufactures, au mouvement, à l'activité. Que sont devenus les sentiers qu'il fallait prendre à travers champs pour se rendre au magnifique temple qui s'élevait alors sous les soins du vénérable M. Déziel, le véritable fondateur de notre ville ? Collège, couvent, hôpital, tout a jailli comme par enchantement. Le mouvement intellectuel, sous son égide, s'est admirablement développé.

“ Pour nous, nous avons travaillé dans la mesure de nos forces aux progrès de Lévis et du comté, et cette année, après trente ans de luttes et d'attente, nos efforts sont dignement couronnés.

“ Le gouvernement fédéral vient de nous accorder l'embranchement de Saint-Charles, et une somme de \$536,000 sera dépensée dans le comté. ”

On peut croire que le discours de l'honorable M. Blanchet fut salué par de chaleureux applaudissements.

Plusieurs députés à la législature de Québec étaient venus se joindre aux citoyens de Lévis pour féliciter leur député. On remarquait à la démonstration du 21 mai 1882, MM. L.-G. Desjardins, député de Montmorency ; C.-L. Champagne, député de Deux-Montagnes ; F.-X. Paradis, député de Napierville ; Onésime Gauthier, député de Charlevoix ; Jean Blanchet, député de Beauce ; Robert Trudel, député de Champlain ; J.-B.-T. Richard, député de Montcalm ; L.-N. Asselin, député de Rimouski ; N. Audet, député de Dorchester ; G.-H. Deschênes, député de Témiscouata ; L. Duhamel, député d'Ottawa ; M. D. S. Martel, député de Chambly ; L.-J. Riopel, député de Bonaventure ; Antoine Casavant, député de Bagot ; Joseph Marion, député de l'Assomption ; Célestin Bergevin, député de Beauhaïs ; Isidore Frégeau, député de Shefford ; Etienne Poulin, député de Rouville, etc.

---

## UNE DÉMONSTRATION A FEU M. C.-W. CARRIER

---

Le 7 décembre 1882, les employés des usines Carrier, Lainé & Cie se réunissaient au nombre de près de 300 pour présenter une adresse à leur patron, M. C.-W. Carrier, à l'occasion de l'anniversaire prochain de sa naissance et du parachèvement des améliorations et augmentations qui venaient d'être faites aux ateliers.

Cette adresse était accompagnée d'un magnifique cadeau : un bureau en noyer noir, un riche fauteuil, un canapé et un préart, le tout destiné à meubler le bureau que M. Carrier venait de se faire aménager dans la nouvelle construction ajoutée aux usines.

L'adresse des ouvriers lue par M. Young, teneur de livres de l'établissement, était remplie de si beaux sentiments que nous voudrions pouvoir la reproduire en entier ici.

“Dans un temps, disaient-ils, où le bon accord entre l'ouvrier et le patron tend à se rompre de plus en plus, vos employés sont fiers de pouvoir reconnaître les sentiments de sympathie que vous avez toujours montré à leur

égard. Nous croyons être l'interprète de la population ouvrière de cette ville en disant que vous avez vaillamment travaillé pour elle.

“Lorsqu'un homme favorisé de la fortune emploie ses capitaux à doter des maisons d'éducation ou à élever des asiles à la souffrance et à la misère, le monde applaudit à bon droit. Mais il mérite aussi les éloges de ses concitoyens celui qui a pour noble ambition de doter sa ville natale et son pays d'industries nouvelles qui donnent du travail à des centaines d'ouvriers. Pendant que la jeune ville de Lévis voyait s'élever dans son sein les temples consacrés à l'éducation et à la charité vous construisiez un véritable palais à l'industrie. Non content d'avoir doté votre ville natale d'une industrie qui fait, non seulement son honneur mais celui de la province et de la race canadienne-française, vous prenez une part active à chaque entreprise nouvelle.

“Il y a près de dix-huit ans maintenant que vous avez jeté les fondements de cet établissement. Comme toutes les entreprises destinées à vivre, ses commencements ont été humbles, vous aviez à lutter contre la concurrence du dehors. Mais aujourd'hui l'essor est donné et

plus de 200 ouvriers trouvent une honnête subsistance dans vos ateliers.

“Vous avez démontré qu’avec de la prudence, de l’étude et de l’activité, on peut surmonter tous les obstacles et venir à bout de toutes les difficultés.”

Dans sa réponse à l’adresse de ses ouvriers, M. Carrier leur racontait comment avait pris naissance et progressé l’important établissement dont il était le propriétaire.

“Vous faites allusion, disait-il, à l’époque où notre industrie a pris naissance. A ce propos, je vous dirai, qu’en 1864, M. Damase Lainé venait me tendre la main et me demander de placer quelques capitaux conjointement avec quelques amis, afin d’aider à la construction d’une petite fonderie qu’il désirait ériger dans le quartier Notre-Dame. Je dirigeais alors une maison de commerce qui faisait beaucoup d’affaires, et je n’hésitai pas à accéder à la demande de M. Lainé dans le but d’encourager une industrie nouvelle dans cette partie de la ville. Une compagnie fut tout de suite organisée et j’eus choisi pour en être le secrétaire-trésorier. Nous avons à peine commencé l’exploitation de cette fonderie que des

embarras financiers surgissaient et je dûs engager de nouveaux capitaux afin de remettre à flot la petite barque qui menaçait de sombrer. Je continuai à diriger la maison de commerce et la fonderie jusqu'en 1874, mais, à cette époque, cette dernière s'était tellement développée que je dûs vendre mes intérêts dans la maison de commerce pour dévouer tout mon temps à l'industrie dans laquelle j'avais engagé petit à petit la plus grande partie de mon temps et de mes capitaux. Depuis cette époque il a fallu encore surmonter bien des obstacles, et ce n'est pas sans anxiété et sans fatigue que je suis arrivé, avec le concours de votre bonne volonté et de votre zèle, à doter la ville de Lévis d'une industrie qui est la cause de cette belle démonstration et de l'adresse si bienveillante que vous me présentez ce soir.

“Je vous ai fait aussi brièvement que possible l'historique de notre établissement dans le but de vous être utile. Je voulais vous démontrer qu'avec de l'ambition et de la persévérance, l'homme, quelque soit son état, peut toujours améliorer sa position. L'ambition quand elle se dirige vers le bien est toujours louable. L'ouvrier doit avoir l'ambition

d'être le plus habile dans le métier qu'il exerce et l'apprenti celle de devenir un ouvrier plus habile que le compagnon qu'il imite. S'il y en a tant qui n'arrivent pas à ce but, c'est parce qu'ils n'ont pas cette ambition si légitime."

M. Damase Lainé, associé de M. Carrier, M. Alexandre Thomas, premier contre-maître des usines, MM. J.-Edmond Roy et J.-E. Mercier félicitèrent tout à tour M. Carrier et ses ouvriers de la belle entente qui existait entre eux.

Puis tous les ouvriers accompagnèrent M. Carrier à sa demeure. Là, le plus jeune apprenti présenta à Mme Carrier un magnifique bouquet de fleurs naturelles contenu dans un porte-bouquet en argent richement incrusté.

M. Carrier, vivement ému, remercia de nouveau ses ouvriers et les assura qu'il n'oublierait jamais la sympathique démonstration dont il venait d'être le héros.

---

## UN VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

---

Le 24 septembre 1883, il y avait grande fête au couvent des Soeurs de la Charité de Lé-

vis. On célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la maison.

Toutes les Soeurs fondatrices du couvent avaient été invitées à la fête. Une seule manquait : la soeur Marie de l'Incarnation, décédée après avoir passé quinze ans dans cette résidence.

La chapelle et la salle où devait avoir lieu la séance avaient été décorées avec goût. On y lisait nombre d'inscriptions très bien choisies. Le portrait de Mgr Déziel occupait une place d'honneur sur un trône, tout enguirlandé de fleurs superbes.

La fête commença par un grand dialogue exécuté par quatorze élèves. Mlle Laflamme, la principale figurante, compara son cher couvent de Lévis à un vaste jardin sans culture, et qui, grâce aux soins d'habiles jardinières, a rapporté des fleurs et des fruits en abondance. Les petites élèves figuraient les boutons, les moyennes le feuillage, les grandes les fleurs et les fruits.

Un second dialogue comique, celui-là, amusa beaucoup toutes les personnes présentes.

Après ces récitations, une jeune élève donna lecture de l'adresse suivante :

“Béni mille et mille fois le beau jour qui

nous réunit en famille ! Si cette époque fait tressaillir d'allégresse, nos jeunes coeurs, vous, à plus forte raison, les objets de cette fête, devez éprouver une joie indicible, en voyant prospérer vos oeuvres. Oui, dignes filles de notre très honorée mère Mallet, d'heureuse mémoire, combien ce jour doit vous rappeler de précieux souvenirs !... Il fait bon quelquefois regarder en arrière pour savourer ces moments de bonheur, qui n'ont fait qu'apparaître.

“S'arracher d'une mère tendrement aimée pour aller fonder une maison à quelque chose de douloureux, mais se montrer généreuse à l'heure du sacrifice, en face de celle qui ne sut jamais reculer devant la croix quelque lourde qu'elle fût, prouve beaucoup de noblesse d'âme et d'élévation de sentiments. C'est ce que vous avez fait. Un jour qui n'est pas encore très éloigné, en 1848, celle que vous avez tant aimée ici-bas, disait adieu pour toujours à son berceau d'enfance religieuse pour vous créer un nouveau paradis terrestre qui vous offre toutes les délices spirituelles. N'est-ce pas que vous étiez glorieuse de pouvoir imiter votre vénérée fondatrice dans sa générosité. Cette chère mère du haut du ciel,

contemple ses enfants, et prend part, nous n'en doutons pas, à cette fête de famille, elle qui possédait au suprême degré l'esprit de famille. Vos peines, vos travaux n'ont pas été inutiles, bénis par le Dieu pour l'amour duquel vous les avez entrepris, la semence jetée en terre a rapporté d'abondants fruits. Merci pour tout le bien que vous nous avez fait en fondant cette maison d'éducation où nous puisons le plus précieux des trésors.

“Merci à vous, vénérée doyenne, que nous pouvons à juste titre classer sur la liste des fondatrices. Il serait trop long d'énumérer ici les services que vous ont inspirés votre zèle, votre dévouement, durant les quinze années que vous avez passées dans ce pensionnat ; mais soyez-en sûre, votre grande charité est tracée en caractères ineffaçables sur les murs de ce toit béni, et toujours, ils rappelleront votre mémoire aux jeunes générations qui viendront s'y abriter.

“Digne successeur de Mgr Déziel, laissez-nous vous exprimer notre vive reconnaissance pour avoir bien voulu rehausser l'éclat de notre fête, en présidant nos cérémonies religieuses ; vous vous êtes montré en cela, comme toujours, vraiment père de la nouvelle famille

que vous avez adoptée à la mort de notre vénéral fondateur. Si, comme on le dit, ce tendre père vous a désigné en mourant pour le remplacer, il a très bien su fixer son choix et répondre à nos besoins. Cette dernière marque d'intérêt prouve jusqu'à quel point Mgr Déziel nous aimait, oui, il aimait ses petites enfants du pensionnat d'un amour de tendresse, et rien ne passait devant elles dans ses affections ; inutile de dire combien il était aimé.

“Et vous, nobles bienfaiteurs, amis dévoués, nous sommes grandement flattés de votre présence au beau jour des noces d'argent de cette maison qui est la vôtre. Veuillez accepter nos sincères remerciements. Puisse cette petite fête resserrer davantage les liens qui vous attachent à cette institution, nous en serons heureuses et fières.”

. . . . .

La grand'messe d'actions de grâces des noces d'argent du couvent des Soeurs de la Charité, fut chantée par M. l'abbé Victor Charland, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés G.-R. Fraser et Albert Beau lieu. Le sermon fut donné par M. le curé Gauvreau.

## UN BEAU TEMOIGNAGE D'ESTIME

Le 8 mai 1883, un grand nombre de députés et de citoyens d'Ottawa se réunissaient dans une des pièces de l'édifice de la Chambre des Communes pour présenter à l'honorable M. J.-G. Blanchet, député de Lévis, qui venait de présider pendant trois ans avec beaucoup de distinction les délibérations des élus du peuple, un témoignage de leur estime et de leur respect.

L'honorable M. Kirkpatrick, qui avait succédé à M. Blanchet comme orateur des Communes, lui donnait lecture de l'adresse suivante :

“Nous nous réunissons autour de vous pour proclamer publiquement ce que nous avons dit souvent en particulier.

“Vous devez connaître nos sentiments à votre égard. Si votre modestie ne vous fait pas fermer l'oreille, lorsque vos amis prononcent votre nom, vous savez en quelle haute estime ils tiennent vos éminentes qualités d'esprit et de coeur.

“Cette estime n'existe pas seulement chez vos amis, mais elle est partagée par vos ad-

versaires politiques qui manifestent un grand respect pour un homme qui, tout en combattant avec la plus grande vigueur leurs opinions et leurs principes, témoignait les plus grands égards aux personnes.

“ Les luttes de la vie publique soulèvent bien des inimitiés, bien des colères, mais grâce à votre caractère élevé, à votre générosité, vous avez pu traverser une carrière politique de près d'un quart de siècle, sans soulever de ces haines qui ne s'oublient pas.

“ A trois reprises différentes, deux fois à l'Assemblée législative de Québec et une fois à la Chambre des Communes à Ottawa vos collègues vous ont appelé à remplir la plus haute charge que la députation, comme corps, puisse conférer à l'un de ses membres.

“ Vous vous êtes acquitté de vos devoirs d'orateur avec une habileté, un tact que tout le monde s'est plu à reconnaître.

“ Et lorsque, passant des graves fonctions d'orateur à des devoirs moins sérieux, pratiquant la plus large hospitalité, vous avez présidé dans cette chambre des séances dont toute la société d'Ottawa garde le plus charmant souvenir. Nous ne voulions pas laisser finir la session sans vous faire part de nos senti-

ments à votre égard, sans vous offrir un léger témoignages des heureux jours des sessions de 1879 à 1882.

“ Nous espérons bien vous revoir encore à Ottawa pendant plusieurs années. Mais si, comme la rumeur le veut, l'Etat vous appelait à remplir ailleurs une charge importante, soyez certain que vous emporterez dans votre retraite, avec nos regrets, nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité. ”

Cette adresse écrite et enluminée aux couleurs rouge, bleu et or par M. Gustave Smith, du département des travaux publics, était une véritable oeuvre d'art. Elle est aujourd'hui la propriété de M. H.-Edmond Dupré, gendre de feu l'honorable M. Blanchet.

L'adresse était accompagnée d'un service en argent ciselé composé de sept morceaux : un riche plateau, une bouilloire, une cafetière, une théière, un sucrier, un pot à crème et un lavabo.

Sur le plateau l'inscription suivante avait été gravée :

A l'hon. J.-G. Blanchet, Lt.-Col., M. P.,

Orateur A. L. Québec 1867-76.

Orateur des Comm. Ottawa 1879-82,

Témoignage d'estime et de respect,

au

Citoyen dévoué à son pays,

au

Coeur large et généreux.

De la part de ses collègues au

Parlement Fédéral

et

De ses amis d'Ottawa,

Avril 1883.

Ce service en argent avait coûté \$800.

M. Jos.-L. Blanchet, fils de l'honorable M. Blanchet, conserve ce service en argent comme un souvenir précieux.

---

## L'AILE NORD-EST DU COLLEGE DE LEVIS

---

Le 9 novembre 1884, avait lieu dans notre église paroissiale la bénédiction de la pierre angulaire de l'aile nord-est du collège de Lévis.

En l'absence de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, parti pour l'Europe, c'est M. le grand'vicaire Cyrille-E. Légaré, vicaire géné-

ral, administrateur du diocèse, qui présida la cérémonie.

Après un morceau de musique exécuté par la fanfare du Collège, M. l'abbé Gauvreau, curé de Lévis, monta en chaire.

Parlant de l'éducation donnée par le prêtre, le prédicateur montra comment elle était plus chrétienne, plus complète et plus progressive et sociale que l'éducation laïque. Ensuite, il en vint au collège de Lévis en particulier, et il n'hésitait pas à dire que cette maison ferait sa marque dans l'histoire du pays, parce qu'elle était l'oeuvre préférée d'un homme qui appartenait déjà à l'histoire, Mgr Déziel ; parce que des coeurs généreux s'y étaient dévoués ; parce que Dieu veillait sur cette maison et secondait les efforts de ses prêtres et des laïques qui faisaient leur marque dans le sacerdoce et dans la société et qui étaient sortis de cette maison.

Après le sermon, M. l'abbé Légaré, accompagné de M. l'abbé F.-N. Fortier, supérieur du Collège, et de M. l'abbé Laliberté, curé de Saint-Michel de Bellechasse, fit la bénédiction solennelle de la pierre angulaire.

Les paroissiens de Lévis s'approchèrent ensuite pour déposer leur aumône sur la pierre.

Un prêtre du Collège, rendant compte de cette belle cérémonie, écrivait le lendemain :

“ C’était un beau spectacle de voir la foule défilér, dames, messieurs, enfants : riches, moins riches et pauvres. Durant une demi-heure, le mouvement n’a pas cessé. Il nous a fait plaisir de revoir là un grand nombre des anciens élèves du Collège, venant ainsi témoigner leurs bons sentiments à l’égard de l’Alma Mater. L’un d’eux, qu’on nous permette ce détail, jeune père de famille, avait amené avec lui son aîné, bambin de trois ans à peine. Le pauvre petit, debout, je dirais sur la table qui supportait la pierre a frappé comme un homme et a déposé en souriant son offrande. Nous n’aurons pas besoin plus tard de rappeler à ce bambin ce qu’il a fait hier. Il s’en souviendra. La reconnaissance du père est déjà passée dans le cœur de l’enfant, et nous remercions l’un et l’autre pour la douce émotion qu’ils nous ont fait éprouver. —

“ Mais venons à ce qu’on pourrait appeler le “ résultat pratique ” de ce grand concours. A quelle somme, croyez-vous, se sont élevées les offrandes ? Je ne donnerai pas à deviner. On se tromperait comme ceux qui, après la cérémonie, parlaient de cinq cents ou de mil-

le piastres au plus. Il a été tiré de la pierre, tant en argent qu'en billets promissoires,

**TROIS MILLE SOIXANTE-SEPT PIASTRES**

“ Que le bon Dieu est bon ! Qu'ils sont bons aussi, et généreux les paroissiens de Notre-Dame !

“ Pourquoi ne pas le dire, nous étions tentés de ne plus espérer ; l'été avait passé sans rien apporter à l'oeuvre de Mgr Déziel, et voilà qu'à l'approche de l'hiver, au début d'une saison qui inspire de si justes craintes à la classe ouvrière, au commencement d'une crise commerciale, après tant d'oeuvres de charité si belles, si magnifiques qu'on aurait pu se croire dispensés d'en faire une nouvelle, l'or vient entasser sur cette pierre, par dix, vingt, cinquante, cent, cinq cents, mille piastres d'un seul coup ! En vérité, nous ne pouvons nous empêcher de le répéter, le bon Dieu est bon, et la es bonne aussi, généreuse ville de Lévis.

“ Sans doute, ce n'est pas une fortune qu'on a mis entre les mains du Collège. Mais cela vaut mieux peut-être. La solennité d'hier a prouvé combien les citoyens de Lévis sont attachés à leur maison, combien ils lui sont

sympathiques et dévoués. “ Contentement passe richesse ”, dit l’adage. Eh bien ! nous le croyons, le Collège est content, il espère en l’avenir, il sent ses forces se doubler parce qu’il se sent aimé. Aimé, ai-je dit ? Est-ce trop présomptueux ? Est-ce illusion ? Anciens élèves qui êtes venus hier, devant cette pierre, répondez, généreux citoyens, généreuses dames, dont nous avons vu les signatures sur tant de chers billets, et pour des sommes si rondes, répondez aussi. Est-il possible que le cœur ait été neutre dans tout ce qui s’est passé hier ?

“ Laissez-nous du moins avec cette illusion, si s’en est une, et nous travaillerons avec plus d’ardeur qu’elle se change en réalité.

“ Merci à tous, et que Dieu vous le rende ! ”

L’aile construite en 1884-85 portait à trois les bâtiments du Collège.

Le premier, le vieux Collège, avait été construit en 1852-53. Il avait été solennellement béni le 27 octobre 1853 par Mgr Turgeon, archevêque de Québec. Ce bâtiment avait 113 pieds de longueur par 46 de largeur.

En 1875, le nombre toujours croissant des élèves engagea les directeurs du Collège à construire un nouveau bâtiment. La première

Pierre de ce second édifice fut bénite le 18 juillet 1875 par M. le grand vicaire Cazeau.

Avec le bâtiment construit en 1884-85, le Collège se trouva à avoir trois cents pieds de longueur sur quarante-six de largeur dans la partie la moins large et cinquante-cinq dans la partie la plus large.

---

### LE CORPS PRINCIPAL DE L'HOSPICE

---

Le 20 juillet 1884, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire du corps principal de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance. A quatre heures de l'après-midi, près de 3,000 personnes venues de Lévis, de Québec et des paroisses environnantes étaient réunies près de l'Hospice.

MM. Antoine Pampalou et Napoléon Lavoie, les entrepreneurs de la nouvelle bâtisse, avaient construit un plancher temporaire sur le rez de chaussée déjà construit ; les spectateurs pouvaient donc voir et entendre ce qui se passait sur l'estrade.

Les 400 orphelins de l'Hospice prirent place sur l'estrade avec les prêtres, parmi lesquels

se trouvaient M. l'abbé Cyrille Légaré, vicaire-général ; M. l'abbé Gauvreau, curé de Lévis ; M. l'abbé Hoffmann, curé de St-David de Lauberivière ; M. l'abbé Bonneau, chapelain des Soeurs de la Charité de Québec ; M. l'abbé C.-E. Carrier, procureur du Collège ; et MM. les abbés L.-P. Beaulieu, G. R. Fraser et Albert Beaulieu.

M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, prononça alors le discours de circonstance.

Il fit connaître d'abord les raisons pour lesquelles l'Eglise bénit la pierre angulaire de toute maison d'éducation, de charité, etc.

Puis il fit l'éloge de Mgr Déziel, et parla des grandes oeuvres qu'il avait accomplies à Lévis. Il n'oublia pas non plus de payer un juste tribut d'éloges à l'honorable M. Georges Couture.

M. le grand-vicaire Légaré, administrateur de l'archidiocèse, assisté de MM. - les abbés Bonneau et Hoffmann procéda ensuite à la bénédiction de la pierre angulaire. Cette pierre mesurait environ deux pieds de longueur sur un pied et demi de largeur. Elle faisait partie du pan ouest de l'édifice, face au fleuve.

La bénédiction terminée, le clergé et les personnes présentes vinrent frapper la pierre avec

le marteau et la truelle d'argent traditionnel. On trouva environ \$200 dans la cavité pratiquée dans la pierre.

Il était six heures quand la foule se dispersa, enchantée d'avoir assisté à une aussi belle fête.

---

### MGR TASCHEREAU A LEVIS

---

Le dimanche, 30 décembre 1884, M. le curé Gauvreau annonçait en chaire que Mgr Taschereau, archevêque de Québec, absent de son diocèse depuis sept mois, arriverait à Lévis le soir même, par le train de l'Intercolonial. M. le curé Gauvreau demandait en même temps à ses paroissiens de décorer les rues et d'illuminer leurs maisons à l'occasion du retour de leur premier pasteur.

Il ne restait que quelques heures pour faire les préparatifs de réception, mais tous se mirent courageusement à l'oeuvre pour faire une démonstration brillante.

A cinq heures et quart de l'après-midi, quand le train de l'Intercolonial entra en gare, plus de trois mille personnes étaient réunies sur le quai.

Aussitôt que Mgr Taschereau fut descendu du train, le maire Lefrançois lui lut l'adresse suivante :

“ Les citoyens de Lévis sont au comble de leurs vœux dans les transports de la joie et du bonheur.

Les intérêts de la religion dans cet archidiocèse confié à vos soins paternels vous appelaient à Rome auprès du Père commun des fidèles de l'univers catholique et le 24 avril dernier, tous prosternés au pied des autels dans notre chère église de Notre-Dame, nous invoquions le Dieu protecteur des voyageurs de veiller sur Votre Grandeur, de bénir votre pèlerinage ad limina et de vous rendre bientôt à notre affection, et nous recevions votre dernière bénédiction avant le départ. Nos prières et nos vœux les plus ardens vous ont toujours accompagné durant ce voyage. Vous êtes allé, Mgr, à ce centre de lumière et de grâces, vous avez dit au successeur de Pierre, à l'immortel Léon XIII, notre respect, notre amour, notre soumission filiale et vous avez sollicité une bénédiction spéciale pour les fidèles de votre archidiocèse dont nous avons le bonheur de faire partie.

“ Après sept longs mois d'absence Votre Grandeur nous est rendue saine et sauve. Vous

revenez au milieu de vos enfants continuer votre oeuvre de dévouement et de sollicitude pastorale. Soyez le bienvenu, Mgr. Nous rendons grâce à Dieu de tous les biens dont il vous a comblé, de l'heureux succès de votre voyage et de votre retour au milieu de nous. Voilà ce qui nous comble d'allégresse.

“Aussi longtemps que vous vivrez, Mgr, et nous sommes heureux de le dire publiquement et énergiquement, Votre Grandeur trouvera dans les citoyens de Lévis des coeurs pleins de respect et de confiance, des esprits d'une complète et entière soumission. Formés par la parole et l'exemple de nos pasteurs, nous savons que “ aux évêques appartient de gouverner l'Eglise de Dieu et aux fidèles d'obéir à leurs pasteurs. ”

“ Nous remercions le ciel tous les jours de nous avoir placés sous votre bienveillance et paternelle juridiction, et nous disons du fond du coeur : “ Vivez, Mgr, vivez longtemps pour notre bonheur, pour le bien de nos âmes, de nos familles, de l'archidiocèse et des institutions précieuses qu'il renferme et pour le bien de la province toute entière à la tête de laquelle Dieu vous a placé.

“Toujours nous dirons respect, confiance et soumission à notre vénéré premier pasteur.

Nous permettez-vous, Mgr, de saluer aussi le Révérend M. Bégin, ce prêtre éminent que Votre Grandeur a choisi comme compagnon de voyage. Ce choix nous a grandement honoré, nous, citoyens de Lévis, car nous reconnaissons dans ce prêtre, digne de votre confiance à tous les titres, un des nôtres, un enfant de cette paroisse de Notre-Dame. Qu'il soit le bienvenu !”

Mgr Taschereau répondit à l'adresse des citoyens en peu de mots, témoignant sa reconnaissance de la démonstration qui lui était faite.

Puis on se mit en route pour l'église. Etaient dans la première voiture : Mgr Taschereau, M. le grand-vicaire Légaré, M. le curé Gauvreau et M. le maire Lefrançois.

Les cloches sonnaient à toute volée lorsque Mgr Taschereau fit son entrée dans l'église qui était littéralement remplie. Après le chant de quelques cantiques, eut lieu la bénédiction du Saint Sacrement.

Le soir, toute la ville fut illuminée. La gare Intercolonial, l'église, le collège, le couvent, l'hospice offraient un très beau coup d'oeil. Vue de Québec, l'illumination devait avoir un effet magnifique.

Le lendemain, 1er décembre, à 7.30 heures, Mgr Taschereau célébra la messe dans l'église paroissiale. Des centaines de fidèles y assistaient.

Après l'office, les élèves du Collège et du Couvent vinrent tour à tour présenter leurs hommages à l'archevêque de Québec.

A dix heures moins quelques minutes, les cloches annonçaient le départ de Mgr Taschereau pour Québec. La fanfare du Collège et un grand nombre de paroissiens l'accompagnèrent jusques dans la ville épiscopale.

---

## LA FONDATION DU "VOLTIGEUR"

---

L'assemblée préliminaire pour la fondation du "Voltigeur" eut lieu le 2 décembre 1885. Cette assemblée fut tenue dans l'arrière-boutique du magasin actuel de MM. Paquet & Jean, quincailliers, Côte du Passage. Plus de cinquante jeunes gens étaient présents.

M. Edouard Bourassa, aujourd'hui payeur à la Cie de la Traverse limitée, présida cette assemblée, et M. Philippe Trudelle, aujourd'hui établi à Montréal, agit comme secrétaire.

M. J.-E. Mercier, propriétaire du "Quotidien", donna des renseignements sur l'organisation des clubs de raquettes, leur fonctionnement et leurs amusements.

Séance tenante, quarante-une personnes s'inscrivirent comme membres du nouveau club. C'étaient : MM. Edouard Bourassa, François-Xavier Bertrand (décédé), J.-E. Mercier, (décédé), Louis Fortin (décédé), Adjutor Demers (décédé), J.-I. Garneau (décédé), Xavier Marceau, A.-G. Routhier (décédé), J.-Cléophas Blouin, Philippe Michaud, Olivier Thibaudeau (décédé), Valère Roy, Alfred de La Salle, Louis Dumontier, Albert Falardeau, Gédéon Laffeur (décédé), Paul Pouliot (décédé) Adolphe Thibaudeau (décédé), Joseph Paradis, Joseph Carrier, Joseph Samson, Odilon Bégin, Pierre Curodeau, Wilbrod Mayrand, Alphonse Leblond (décédé), J.-O. Martineau, Joseph Morin (décédé), Siméon Dupéré, Georges St-Laurent, Edouard Marcoux, Arthur Demers (décédé), Georges Guenette, F.-X. Lapointe, L.-P. Trudel, H.-Arthur Martineau (décédé), Alphonse Dumontier, Albert Lemay (décédé), Flavien Roy, Eusèbe Belleau, Adélarde Turgeon, Jos. Gagnon (décédé), Henri Verreault (décédé), Odilon Vallières (décédé),

Octave Brochu (décédé), Joseph Rhéaume, Eudore Lemieux, Alfred Samson (décédé), Elzéar Bédard (décédé), Maximilien Marcoux, Ulric Germain, Philippe Lemelin, Arthur Samson, Téléphore Couture (décédé), Alfred Blouin, Adélard Richard, J.-T. Jones, Joseph Bolduc, Alphonse Bégin.

C'est le 9 décembre 1885 que les membres du nouveau club se réunirent pour faire l'élection de leurs premiers officiers. C'est M. Edouard Bourassa qui présida à ces élections. L'honorable M. Adélard Turgeon, aujourd'hui président du Conseil législatif, et M. Joseph Gagnon, étudiant en droit, aujourd'hui décédé, agirent comme scrutateurs.

Le scrutin proclama les messieurs suivants élus :

Président, Xavier Bertrand.

1er vice-président, Adjutor Demers.

2e vice-président, Edouard Bourassa.

Secrétaire, A.-G. Routhier.

Ass.-trésorier, L.-P. Trudel.

Trésorier, Eusèbe Belleau.

Ass.-trésorier, L.-P. Trudel.

Capitaine, J.-O. Martineau.

Comité : J.-I. Garneau, H.-A. Martineau, L.-

P. Lemelin, Adélaré Turgeon, Alphonse Le-Blond, J.-A. Dumontier, Joseph Gagnon.

C'est à la même assemblée que le nom de "Voltigeur" fut définitivement adopté pour le club.

On voulait rappeler par ce nom les Voltigeurs du colonel de Salaberry, qui s'étaient immortalisés à Châteauguay.

En 1886, notre poète national Fréchette composait pour le "Voltigeur" le magnifique chant qui suit. La musique en fut écrite par le célèbre violoniste Jehin-Prume :

Sur la neige étincelante  
Avançons rapidement (bis)  
Allons, troupe diligente,  
Voltiger, vite, en avant.

#### REFRAIN

Voltigeurs aux cœurs joyeux  
Marchons d'un pas courageux  
Un, deux trois, (bis)  
Avançons tous à la fois  
Pour saluer nos amis  
Raquetteurs du beau Lévis  
Avançons tous à la fois, tous à la fois,  
Un, deux, trois, (2 fois) à la fois.

Les raquetteurs sont des braves  
Contre la neige luttant (bis)  
Rien ne peut mettre d'entraves  
A leur pied fort et vaillant,

Voltigeurs, troupe légère,  
Au combat nous accourons (bis)  
Notre seule arme de guerre  
A nos pieds nous la portons.

Avançons, amis, courage,  
En marchant chantons en choeur (bis)  
Notre périlleux voyage.  
Sera couronné d'honneur.

---

## LES DELEGUES FRANCAIS A LEVIS

Lors de son voyage en France en 1885, M. le curé Labelle avait réussi à décider un certain nombre de Français, riches et influents, à venir visiter notre pays. Il espérait que ces capitalistes en voyant les ressources dont disposait notre province consentiraient à y placer leurs capitaux. Ce qui aurait été un grand avantage pour la province de Québec.

Ces délégués français s'embarquèrent au Havre, le 3 août 1885, sur le "Damora". Ce steamer, qui n'était pas très rapide, n'arriva

à Halifax que le 15 août. Là, les excursionnistes se divisèrent en deux groupes : l'un venant par l'Intercolonial, l'autre remontant jusqu'à Québec dans le " Damora ".

Tout le long de la voie de l'Intercolonial, l'on fêta les délégués français. Partout les gares avaient été décorées de drapeaux français. A Ste-Flavie, à Rimouski, à la Rivière-du-Loup, aux Trois-Pistoles, etc., on présenta des adresses aux cousins de France.

Mais nulle part la réception fut plus enthousiaste et plus belle qu'à Lévis.

C'est le 19 août, à dix heures du soir, que les délégués arrivèrent à Lévis.

Un journal du temps rapporte ainsi l'arrivée du train :

" La foule qui attendait à la gare depuis plus de trois heures allait toujours en augmentant et à dix heures il y avait plus de deux milles personnes qui ont reçu les délégués aux cris de "Vive la France". Il est difficile de décrire l'enthousiasme qui régnait en ce moment. Les délégués ont été présentés au maire par M. le conseiller Lacerte, qui avait été à leur rencontre à Saint-Charles, et par M. Faucher de Saint-Maurice.

" Tous les environs de la gare étaient pavillés de pavillons aux couleurs françaises.

Un coup de canon annonça que le train passait à la gare d'Arlaka. C'était le signal convenu pour allumer les feux de joie sur les hauteurs et commencer l'illumination. En un instant toute la gare, le poste central de la police, le dôme de l'hôtel de ville, plusieurs résidences privées parurent toute en feu. Une arche préparée par les pompiers avec les échelles du département du feu, toute illuminée avec des torches de marcheurs à la raquette, produisait un splendide effet. On ne voyait de droite et de gauche que fusées et chandelles romaines. De minute en minute deux canons, l'un près des usines Carrier et Lainé, l'autre sur les hauteurs, tiraient des salves. La corporation avait fait allumer quatre feux de joie sur les hauteurs et la résidence d'été du comte de Premio-Réal était illuminée a giorno.

“ Des pavillons français flottaient sur les principaux édifices de Lévis.

“ Les magasins de MM. Lawlor et Bédard, près de la gare, étaient très bien décorés. Un magnifique feu d'artifice a été aussi lancé des usines Carrier et Lainé.

“ La Corporation avait laissé l'organisation entre les mains du chef de police Roy. Les hommes de police avaient été divisés en deux

escouades. L'une était chargée des feux de joie sur les hauteurs, l'autre avait la direction des pièces pyrotechniques. ”

Aussitôt que les délégués furent descendus des chars, M. le maire Pierre Lefrançois leur présenta une magnifique adresse au nom des citoyens de Lévis.

M. de la Brière, ancien zouave pontifical, chevalier de la Légion d'Honneur, lauréat de l'Académie française, répondit en termes émus, au nom de ses compagnons de voyage.

Après la réponse de M. de la Brière, les délégués montèrent dans un des bateaux de la traverse qui les traversa en quelques minutes. Les fusées et les coups de canon continuèrent jusqu'à l'arrivée des Français à Québec.

Les membres de la délégation française arrivés à Lévis le 19 août 1885, étaient :

M. Georges Demanche, avocat, rédacteur en chef de la “Revue française”, correspondant du “Soleil”, délégué de la Société de Géographie de Paris et du Club Alpin de France ;

M. E. Peinault, rédacteur de “Paris”, membre de la Société de Colonisation ;

M. de la Brière, ancien zouave pontifical, chevalier de la Légion d'Honneur, rédacteur

du "Gaulois", de la "Gazette de France", et du "Correspondant" ;

M. Anduy, membre de la Chambre de Commerce de Perpignan, délégué spécialement par cette Chambre pour étudier les questions agricoles se rapportant à l'immigration ;

Le vicomte de Berner de Savigny, licencié-ès-lettres ;

M. Bay, négociant, de la maison Buisson & Cie, de Bordeaux.

M. de la Bonardière, licencié en droit, banquier de Lyon ;

Le comte Charles de Bourgoing, étudiant en droit, ancien officier au 3e Chasseur, lieutenant de réserve au 23e Dragon ;

M. Carpentier-Mericourt, médecin, inspecteur des écoles communales de Paris, membre de la Société de Géographie Commerciale et administrateur du "Magasin Pittoresque" ;

Le vicomte de Chaptal, licencié ès-lettres, licencié en droit, attaché à l'ambassade française de Saint-Petersbourg ;

M. Doré, représentant la maison Tampier et Cie, aussi consul général de Turquie à Bordeaux, commandeur de l'Ordre de Meljidie de première classe ;

M. Foursin-Escande, agent à Paris des stea-

mers entre la France et le Canada, correspondant du journal le "Temps" ;

M. Eugène Raynaud, négociant à Paris.

---

## DOCUMENTS A CONSERVER

---

L'adresse présentée à nos cousins de France le 19 août 1885 par M. Pierre Lefrançois, alors maire de Lévis, et la réponse éloquente et patriotique de M. de la Brière sont des documents qui méritent de sortir de l'oubli. Nous les transcrivons ici :

"A messieurs les membres de la délégation française au Canada.

"Messieurs.

"Le maire, les conseillers et les citoyens de la ville de Lévis vous souhaitent la bienvenue à votre arrivée sur cette terre française du Canada! Vous êtes ici chez vous. Notre ville se fait une gloire de porter le nom du général qui a remporté la dernière victoire française en Amérique, et c'est ici où vous terminez la première partie de votre voyage ; nous en augurons bien pour le succès des relations que vous venez renouer avec nous.

“Vous êtes accompagnés du curé Labelle, l'apôtre dévoué qui continue dans la vallée du Saint-Laurent l'oeuvre patriotique et de haute civilisation commencée, il y a près de trois cents ans, par Champlain et les fils de la France. Vous ne pouvez avoir de meilleur guide. Celui-là est des vôtres. Il vous a déjà dit ce que nous avons fait et quelles sont nos aspirations.

“Nous sommes convaincus qu'en parcourant notre pays vous y trouverez des richesses immenses qui dorment dans la nature, qui ne demandent pour se développer que le levier puissant de l'industrie et des capitaux.

“Le rameau ne tient plus au tronc puissant qui lui donnait jadis sa vie, sa croissance et sa force. Il n'est cependant ni desséché ni corrompu. Il a pris dans cette terre fertile d'Amérique de nouvelles racines. Vous serez étonnés de sa fécondité ; ce qu'il lui faut maintenant, c'est un redoublement de sève qui permettra aux tiges nouvelles de croître à leur tour.

“Cette sève où pouvions-nous la demander mieux qu'à l'ancienne mère-patrie.

“Nous vous souhaitons, messieurs, un voyage heureux. Nous espérons que votre visite produira des fruits abondants, et qu'à votre

retour au pays des ancêtres, vous vous souviendrez qu'il y a de l'autre côté de l'océan deux millions de Français qui vivent sous le drapeau de l'Angleterre, mais qui ont gardé au fond de leur coeur un amour inaltérable pour le beau pays de France.

“PIERRE LEFRANCOIS,  
Maire.

“FLAVIEN ROY,  
Secrétaire-trésorier.

“Lévis, 13 août 1885.”

M. de la Brière répondit d'une voix que l'émotion faisait trembler :

“Monsieur le maire,

“Messieurs les conseillers  
municipaux,

“Nous sommes profondément émus des manifestations si touchantes, si chaleureuses, qui nous ont accueillis depuis que nous avons mis le pied sur le sol du Canada-Français.

“Merci spécialement à vous, messieurs, qui nous recevez avec un éclat si magnifique, avec de si cordiales paroles.

“Ces souvenirs sont bien rapides : Je n'affirme pas trop en vous protestant que jamais

ils ne sortiront de notre coeur ni de notre mémoire !

“Et nos sentiments, à nous, messieurs, en échange des vôtres ?

“Je les entendais formuler hier, bien brièvement, bien complètement.

“Nous étions à Halifax, attendant avec une grande impatience l'heure de venir à vous ; nous nous promenions autour de la baie ; un géographe désorienté demanda soudain : “Mais de quel côté est donc la France ?”

“Et l'un de nous répondait avec une spontanéité à laquelle tous nos coeurs firent écho : “De quel côté ? Mais des deux côtés ! Elle est par ici, au-delà de l'océan ; elle est par là, derrière la Nouvelle-Ecosse !”

“Messieurs, la formule est simple, elle est claire, elle est vraie ; voilà ce que nous pensons, et ce que nous aimons à vous dire, de tout notre coeur !”

---

## LA CHAPELLE DE L'HOSPICE SAINT- JOSEPH DE LA DELIVRANCE

---

Le 31 juillet 1886, Son Eminence le cardinal Taschereau bénissait la pierre angulaire de la

chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Dédicace.

La température était idéale, et une foule considérable s'était rendue à cette cérémonie.

La côte du Passage et la rue St-Louis, par où le cardinal Taschereau devait passer, avaient été décorées et pavoisées aux couleurs pontificales et cardinalices.

Son Eminence le cardinal Taschereau arriva à l'Hospice dans son carrosse de gala. Il fut reçu à l'entrée principale par le chapelain de l'institution, M. l'abbé Jos.-L. Hudon, et MM. les abbés Hoffman, curé de St-David de Lauberivière, Félix Dumontier, Côté, G.-R. Fraser, Ths.-G. Rouleau, de l'Ecole Normale, Bonneau, chapelain des Soeurs de la Charité de Québec, Laplante, Lecours, Lachance, Samson, etc., etc.

Les orphelins de l'Hospice étaient rangés en deux files de chaque côté sur le passage du cardinal Taschereau.

On avait élevé une très belle arche, de forme gothique, à l'entrée des terrains de l'Hospice, et des inscriptions appropriées flottaient sur une multitude de banderolles aux couleurs jaunes et rouges. Un trône avec dais surmonté d'une croix avait été placé à l'extrémité du

carré du nouvel édifice. Les armes de Son Eminence étaient adossées à l'arrière du fau-teuil.

Au pied-du trône, avaient pris place les bienfaiteurs de l'Hospice. Au premier rang on voyait M. et Mme Louis-Edouard Couture, et plusieurs des principaux citoyens de Lévis.

La cérémonie de la bénédiction fut très im-posante. Son Eminence était assisté de M. le grand-vicaire Cyrille Légaré, comme archi-diacre, et de MM. les abbés Bonneau et Hoff-man comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Edouard-Sévérin Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, fit le sermon de cir-constance. Le prédicateur rappela le souvenir du fondateur de l'Hospice, Mgr Déziel, et il fit une délicate allusion à l'honorable M. Geor-ges Couture, qui avait fourni la plus grande partie des fonds nécessaires à la construction de cette chapelle.

Le chant à la bénédiction de la pierre angu-laire de la chapelle de l'Hospice avait été con-fié aux orphelins. Ceux-ci s'acquittèrent très bien de leur tâche.

On déposa dans la pierre angulaire—un bloc des carrières de Deschambault—diffé-

rents documents destinés à rappeler le souvenir de cet événement religieux.

M. Jean Turgeon, entrepreneur de la chapelle, selon la coutume, s'était donné la joie d'offrir la truelle et le marteau à frapper la pierre.

A la fin de la cérémonie, Son Eminence accorda une indulgence de cent jours aux fidèles présents.

Le cardinal Taschereau prit le dîner à l'Hospice puis, à deux heures, retournait à Québec, afin de se rendre à Sainte-Anne de Beaupré.

---

## DESCRIPTION DE LA CHAPELLE DE L'HOSPICE

---

Le premier voyage de pierre destiné à la construction de la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance arriva sur les lieux le 23 février 1886.

Les travaux commencèrent quelques jours plus tard. Ils avancèrent si rapidement que le 31 juillet 1886 Son Eminence le cardinal Taschereau bénissait la pierre angulaire de la nouvelle chapelle.

Les travaux se continuèrent avec ardeur et un peu plus de deux ans plus tard, le 6 novembre 1888, le cardinal Taschereau bénissait la chapelle elle-même et les trois cloches destinées à son clocher.

Nous empruntons à un compte-rendu publié lors de cette bénédiction une description de cette chapelle qui fait l'admiration de tous ceux qui la visitent.

Commençons d'abord par l'extérieur.

“Vue de quelque distance, cette chapelle présente un magnifique coup d'oeil que la construction de l'aile sud-est ne peut qu'augmenter en beauté. (Cette aile a été construite depuis).

“Elle est d'architecture gothique du moyen âge et construite en pierre de rang des carrières de Lévis, couleur granit bleu, avec les contreforts, les angles et les lances des ouvertures en pierre de taille des carrières de Deschambault.

“Son magnifique perron en pierre de taille qui conduit à la grande porte en ogive ; son portail hardi et élancé orné de cinq statues disposées avec un goût remarquable ; ses angles en pierre de taille se terminant en pyramides surmontées de statues ; sa tour toute mon-

tée en pierre servant de base au clocher qui s'élève avec élégance à une hauteur de 238 pieds, tout cela forme un ensemble harmonieux qu'on aime à trouver dans la façade d'un édifice religieux.

“Au-dessus de la porte d'entrée, par exemple, est un marbre d'inscription, de quatre pieds par six, sur lequel on lit en latin :

**D. O. M.**

Sub Invocatione

St Joseph, S. B. M. V.

Hanc Ecclesiam Aedificavit

Hon: Georgius Couture

In Comitibus P. Q. Conciliarus

Ordinis Sepulchri Eques

---

A. D. 1886

“Ce qui se traduit en français :

“Ce temple a été élevé à la gloire de Dieu, et sous l'invocation de saint Joseph, époux de la B. V. M., par l'honorable Georges Couture, conseiller législatif de la province de Québec, et chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre, l'an de Notre-Seigneur 1886.”

“Au-dessus de ce marbre, dans une niche, est placé la statue de saint Joseph, ayant à ses côtés, également dans des niches, celles de sainte

Geneviève et de sainte Luce. Les pyramides des angles de la façade sont aussi surmontées des statues de saint Georges et de saint Edouard, patrons des deux bienfaiteurs de cette institution de charité.

“Voilà pour l’extérieur ; l’intérieur maintenant.

“L’entrée à la chapelle est située dans le vestibule, à l’étage inférieur de la chapelle même et on s’y rend par des courses d’escalier tournant de chaque côté de la tour qui supporte le clocher ; ces courses d’escalier se continuent jusqu’à la dernière galerie.

“La chapelle mesure 149 pieds de long par 60 de large et 67 de haut, du plancher à la voûte ; le chœur a 40 pieds de long par 30 de large.

“Que dire de l’intérieur ? C’est tout simplement admirable... Et pour approcher quelque peu de la réalité, il faudrait une plume bien plus habile que la nôtre.

“Lorsqu’on entre dans cette chapelle où l’on se trouve en présence de tant de richesses architecturales si bien disposées par le talent artistique le premier sentiment que nous éprouvons en est un tout d’admiration qui ne laisse place d’abord à aucun autre ; on admire

sans se rendre compte de ce qui nous plaît si agréablement. Mais peu à peu l'étonnement cesse, on commence à s'accoutumer avec tant de magnificences et on finit par mieux apprécier ce qui nous avait d'abord si subitement enthousiasmé.

“On admire toujours mais on se rend bien compte de ce qui fait le sujet de cette admiration. La vue se reporte naturellement vers ces trois voûtes aussi élégantes et élancées que riches et bien finies, voûtes qui apparaissent dans toute leur beauté et leur harmonie.

“Quoi de plus beau que leurs arceaux croisés dont le point d'intersection est à demi caché par de magnifiques rosaces en plâtre doré formant des clefs de voûtes admirables !

“Les décorations légèrement dorées de ces trois voûtes leur donnent un cachet de gaieté qui s'accorde bien avec leur richesse, en même temps qu'elles dénotent une délicatesse de goût et une pureté d'imagination qui honorent celui qui en a exécuté les dessins.

“Elles sont réellement des chefs-d'oeuvre. On ne peut les contempler quelques instants sans se sentir impressionnés.

“Dans leurs élancements si légers, elles semblent vouloir nous dire que l'homme voyageur

ici-bas, doit toujours tenir ses yeux fixés vers la voûte des voûtes, le firmament des cieux.

“Certes, c’est bien avec raison que M. Routhier a pu décrire ainsi l’architecture gothique en parlant de Notre-Dame de Paris dans son “A travers l’Europe.”

“Le caractère propre de l’architecture gothique est imposant, sévère et religieux. Tout d’abord, il assombrit, il vous rappelle que vous êtes prisonnier, un exilé sur cette terre, que la vie est pleine d’ombres et de mystères, d’obscurités et de tristesses et que la tombe est la dernière demeure de chacun.

“Mais tout à coup un rayon de lumière descend sur vous du vitrail colorié, et réveille au fond de votre cœur une immortelle espérance ! La nuit où vous nagiez s’illumine, et par delà les mondes réels, vous apercevez l’idéal, l’immatériel, l’infini !”

“Rien de plus facile à expliquer qu’un tel enthousiasme pour l’architecture gothique, et surtout lorsqu’il nous est donné de contempler et d’admirer un bijou de ce style que la main de l’architecte a su rendre si parfait dans tous ses détails.

“Mais les voûtes de la chapelle de l’Hospice ne sont pas là tout ce qu’il y a d’admirables

dans ce beau monument ; les galeries y comptent aussi pour quelque chose.

Il y en a trois de chaque côté ; elles sont circulaires à l'exception de la troisième qui a dû être coupée en arrière de l'église afin de laisser un espace libre pour y installer un orgue plus tard.

“Les colonnes auxquelles se soutiennent ces galeries sont d'une élégance rare.

“Le pied est imité en marbre, le reste est en plâtre découpé.

“Chaque angle formé par l'appui de la galerie à la colonne est orné de figures et autres décorations également en plâtre. Les sculptures qui ornent les chapiteaux sont aussi élégantes et de desseins délicats. •

L'ornementation des balustrades de ces galeries ne le cède en rien non plus à celles des autres parties de ce somptueux édifice. Chaque galerie a sa décoration particulière. La plus riche et la plus remarquable est bien celle de la galerie supérieure qui se compose de petites arcatures dorées pratiquées dans le bord de la galerie ; ce genre de décoration est très imposant et offre aussi un coup d'oeil grandiose, il rappelle ces longues files de petites arcades que le voyageur parcourant le sol des vieux

continents pouvait autrefois admirer dans les grottes souterraines ou les cryptes.

“Cependant, quelle que soit la magnificence et la grandeur du coup d’oeil que présente l’ensemble de ces trois voûtes, de même que l’admirable beauté de leurs décorations, tout cela n’est encore que bien peu de chose comparé au sanctuaire.

“Le sanctuaire dans une église catholique, c’est Dieu dans le ciel.

“De même qu’au Paradis les élus ne cessent de contempler l’Eternel, de même aussi dans nos églises, les regards de l’assistance sont toujours tournés vers le sanctuaire où il réside dans le Saint Sacrement de l’Autel, caché sous les apparences du mystère d’amour.

“Sans le sanctuaire d’où s’échappe je ne sais quel rayon qui illumine tout le reste du temple, l’église ne serait rien.

“Lorsqu’on franchit le seuil d’un temple, quelques pauvres et modestes que soient ses voûtes et ses murs, on ne sent l’émotion nous gagner que parce qu’il y a un sanctuaire et un autel où siège Celui qui après être mort pour les hommes voulut encore rester au milieu d’eux jusqu’au jour où il les réunira dans le

sanctuaire du Paradis, autour du trône de Dieu !

“Voilà quelle est la place qu’occupe le sanctuaire dans une église. Et c’est là qu’ordinairement se révèle aussi tout le talent et la foi de l’architecte.

“Celui de la chapelle de l’Hospice Saint-Joseph de la Délivrance est un petit chef-d’œuvre, un petit bijou.

“Placé dans le corps principal de l’édifice, il a 40 pieds de longueur, 30 de large. Les côtés sont en vitraux transparents sur toiles. C’est un genre qui pour ne pas être très nouveau n’en est pas moins très rare dans notre province. En Europe, il est beaucoup plus répandu ; les sanctuaires des églises dont les voyageurs font toujours la peinture avec admiration sont pour la plupart de ce modèle.

“Lorsque les toiles aux dessins variés seront posées en arrière de ces vitraux gothiques, cela rehaussera encore l’éclat d’un ensemble si admirable.

“Le maître autel est un bijou d’architecture gothique. D’une richesse et d’une élégance peu commune, avec les décorations, les statues et le tableau dont il est entouré et surmonté, il présente un coup d’œil superbe.

“Il est décoré à l’or et à l’argent n’ayant aucune peinture et on le dirait construit de ces précieux métaux. Au centre, au-dessus du tabernacle, est une niche renfermant la statue du Sacré-Coeur ; de chaque côté sont également quatre niches destinées à recevoir autant de statues, qui seront très probablement celles des quatre évangélistes.

“L’autel est couronné d’une magnifique statue de saint Joseph, patron de l’institution, de chaque côté, un peu au-dessus, deux anges dans l’attitude de l’ascension, soutiennent une couronne au-dessus de sa tête, et en arrière est un décor le représentant dans une auréole. Enfin, comme dernier couronnement, un admirable tableau du Père Eternel, dans les nuages, avec la ville de Lévis au bas, est suspendu tout près de la voûte.

“Ce tableau, peint à l’huile et d’une grande richesse, a été donné par un autre grand citoyen qui n’est plus, feu C.-W. Carrier. La Révérende Mère Marie de Jésus du Bon Pasteur l’a copié du modèle qui compose la riche collection de l’Université Laval. Le cadre pourtant très riche de ce tableau a été encore embellie de sculptures dorées et argentées.

“Telle est la peinture bien imparfaite de

cet admirable sanctuaire de la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance de Lévis.

“Pour le moment, il n’y a encore que le maître-autel ; mais avant peu il y en aura de chaque côté de la nef et dans chaque galerie, superposés les uns sur les autres. La chaire qui n’est pas encore posée non plus, le sera plus tard du côté de l’Épître.

“Les travaux de cet édifice ont été exécutés sous la surveillance de M. David Ouellet, l’habile architecte de Québec, qui vient de donner une nouvelle preuve de son beau talent.

“Les travaux de maçonnerie avaient été confiés à M. Jean Turgeon, de cette ville, et M. Napoléon Lavoie et ensuite M. Téléphore Paradis ont fait les travaux de menuiserie.

“Nous croyons avoir eu raison de dire que la dernière oeuvre de Mgr Déziel reçoit un beau couronnement.

“Ce monument que nous devons à la royale générosité d’un grand citoyen et au talent de M. Ouellet, la ville de Lévis a droit d’en être fière et il doit lui être cher à plus d’un titre.

“Nous vivons au milieu d’oeuvres qui témoignent de la prodigieuse activité en même temps que de la sollicitude et de l’amour qu’a-

vait le fondateur de notre ville pour toutes les classes de la société ; mais c'est là la seule qui rappellera à jamais le double souvenir de deux grands citoyens : Mgr Déziel et l'honorable Georges Couture.

“L'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance a été la dernière fondation de Mgr Déziel, comme elle a été aussi la dernière oeuvre à laquelle l'honorable Georges Couture s'est dévoué : le premier est mort en en jetant pour ainsi dire les bases, laissant au dernier la tâche ardue de poursuivre son oeuvre de prédilection. Il a fait plus, il l'a couronnée d'un temple magnifique.

“Ne semble-t-il pas que la Providence ait destiné ces deux hommes à se rencontrer ici-bas pour faire le bien et secourir l'indigence. Car si Mgr Déziel savait faire comprendre à ses fidèles la nécessité des oeuvres que sa piété et sa charité lui inspiraient de créer, l'honorable Georges Couture regardait toujours comme un devoir pour lui de seconder ses intentions et de suppléer à sa pauvreté par ses dons généreux. C'est Mgr Déziel lui-même qui le dit.

“Répondant à une adresse qui lui fut présentée à une séance qui eut lieu à l'Hospice, à

l'occasion de ses nocés d'or, par les orphelins de cette institution, il disait :

. . . . .

“S’il s’est servi de moi pour faire comprendre la nécessité de procurer à Lévis un établissement de ce genre, le mérite en revient bien davantage au grand citoyen auquel vous faites allusion dans votre adresse, et qui m’a secondé si généreusement dans la construction de cette maison de charité. Je ne crois pas pouvoir me dispenser d’ajouter qu’il a été pour ainsi dire le père nourricier de la maison, depuis le jour où elle vous a reçu sous son toit hospitalier. Mais je ne puis pas me dispenser non plus de dire que ce grand citoyen a un frère qui se fait un devoir de marcher sur ses traces, car entre autres dons généreux, c’est lui qui a donné libéralement le terrain de grande valeur sur lequel s’élève l’édifice.”

“Ces paroles tombées de la bouche même de celui qui avait eu tant de fois l’occasion d’apprécier ses grandes qualités en disent beaucoup plus que nous pourrions le faire. D’ailleurs tout ajouté serait superflu.

“Sans aucun doute que cette même Providence les ‘aura réunis tous deux dans son sein

pour jouir de la récompense que méritaient  
deux carrières si bien et si noblement rem-  
plies.”

---

## Table des matières

---

Le premier maire de Lévis. . . . .	3
25e anniversaire du couronnement de Pie IX. . . . .	7
La fondation de la Chambre de Com- merce de Lévis. . . . .	12
Une Soeur du Précieux-Sang. . . . .	27
Le bureau d'enregistrement du comté de Lévis. . . . .	31
Sept ordinations à Lévis. . . . .	36
Sir Georges-Etienne Cartier à Lévis. . .	41
Un moyen expéditif. . . . .	46
Le prolongement du Grand-Tronc au Passage. . . . .	48
Inauguration du nouveau chemin de fer de Lévis à Kennebéc. . . . .	60
La ville de Lévis en 1873. . . . .	62
Le nom de Saint-David de Lauberivière. .	66
Le collège de Lévis en 1875. . . . .	69
Démonstration en l'honneur de l'honora- ble M. Blanchet. . . . .	73

Trente ans plus tard. . . . .	77
Incendie du 14 octobre 1875. . . . .	81
La salle des séances du Collège. . . . .	85
Il y a quarante-cinq ans. . . . .	88
Mgr Conroy à Lévis. . . . .	91
L'incendie du 8 août 1877. . . . .	93
Mgr Conroy au collège de Lévis. . . . .	96
Bénédiction de l'église de St-David de Lauberivière. . . . .	100
Démonstration à M. Eugène Carrier. . . . .	103
Sir Wilfrid Laurier à Lévis. . . . .	107
Origine du nom Villemay. . . . .	109
Lévis en 1878. . . . .	117
Service pour Pie IX. . . . .	121
Après quarante-deux ans. . . . .	123
Notre protection contre le feu en 1879. . . . .	128
Une société Saint-Jean-Baptiste à Lévis. . . . .	132
Un meurtre à Lévis. . . . .	137
Le "mai" de tempérance. . . . .	138
Mgr Déziel, camérier secret. . . . .	142
Une lettre du cardinal Taschereau. . . . .	145
Noces d'or de Mgr Déziel. . . . .	147
L'embranchement Saint-Charles. . . . .	171
Une démonstration à feu M. C.-W. Car- rier. . . . .	177
Un vingt-cinquième anniversaire. . . . .	181
Un beau témoignage d'estime. . . . .	186

L'aile nord-est du collège de Lévis. . . .	189
Le corps principal de l'Hospice. . . . .	194
Mgr Taschereau à Lévis. . . . .	196
La fondation du "Voltigeur". . . . .	200
Les délégués français à Lévis. . . . .	204
Documents à conserver. . . . .	209
La chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. . . . .	212
Description de la chapelle de l'Hospice. .	215

---